

d'Lëtzeburger **Land**

CSV

Unabhängige Wochenzeitung für Politik,
Wirtschaft und Kultur

#39 65. Jahrgang 28. September 2018



5 453000 174663



18039

4,00€

Supplément Placements

Des grandes fortunes tentées par la philanthropie, en passant par les jeunes ménages voulant accéder à la propriété, jusqu'à ceux qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté

Moderner wohnen

Die Einsicht wächst, dass Wohnungsbaupolitik nicht im Dienst der Besitzer stehen muss. Jedenfalls lassen sich die Wahlprogramme so verstehen

La politique comme sport d'endurance

À 58 ans, la tête de liste du CSV pour les élections législatives Claude Wiseler incarne la force tranquille face aux quadras en marche

Photo: Sven Becker

À 58 ans, le candidat tête de liste du CSV pour les élections législatives Claude Wiseler incarne la force tranquille comme alternative aux quadras en marche actuels. Un portrait



Claude Wiseler lors de notre entretien, mercredi au café Vis-à-Vis ; avec Jean-Claude Juncker, les candidats et son épouse Isabel Wiseler-Lima lors de la convention du parti, en mars de cette année

La politique comme sport d'endurance

josée hansen

« Pouvoir tout renouveler. Un nouvel homme dans une nouvelle vie. L'envie d'être cet aventurier. (...) Avoir mille vies, mille personnalités, pour multiplier ce temps qui nous est compté. » Claude Wiseler, 1985

Préparé « 2 048 euros. Pour les non-qualifiés. Sinon c'est 2 458... Je peux aussi vous dire le prix d'un kilo de pain, si c'est un test ». Claude Wiseler est incollable sur les données essentielles concernant le Luxembourg, la petite question en apparence inoffensive sur le montant du salaire social minimum légal ne le déstabilisera pas. La campagne électorale pour les législatives du 14 octobre entre dans sa dernière ligne droite, si tout se passe comme prévu, Claude Wiseler sera Premier ministre d'ici deux ou trois semaines, peut-être un peu plus, selon la durée des négociations de coalition, et il a déjà une posture d'homme d'État, revient de deux voyages à Paris et à Berlin en début de semaine, avant de reprendre la campagne au Luxembourg. Réunions internes, réunions électorales à travers tout le pays, souvent jusqu'à tard le soir, entretiens avec des journalistes de tous les médias – il les a tous faits, même les magazines *people*, depuis sa nomination comme tête de liste il y a deux ans déjà –, table-rondes, face-à-face à la radio ou à la télévision... C'est une période intense, la phase chaude de la campagne.

Claude Wiseler arrive en scooter au rendez-vous dans un café en ville, veste en cuir renforcée pour protéger les lombaires, costume bleu et chemise blanche dessous, cheveux blancs impeccables, pas de cravate. À 58 ans, il est un jeune grand-père et un ancien de la politique, cela fait 34 ans qu'il est membre du parti, qu'il avait choisi de rejoindre comme jeune enseignant de lettres françaises, après ses études à la Sorbonne, poussées jusqu'au doctorat (thèse sur les interrelations entre la littérature et la politique dans l'entre-deux-guerres, à l'exemple de Drieu la Rochelle et de Saint-Exupéry). Et cela fait presque un quart de siècle, depuis sa première candidature sur la liste du CSV aux législatives de 1994 – il s'était alors classé dernier de son parti, avec 5 797 voix – qu'il grimpe les échelons politiques, patiemment, inlassablement. Peu à peu, il progresse dans les urnes et, aux trois dernières échéances, il talonne le très clivant Luc Frieden, sans jamais le dépasser (leur écart n'est plus que de 2 800 voix en 2013). Un littéraire aurait-il un autre style de faire de la politique que les juristes qui traditionnellement se succèdent à la tête du gouvernement ? « Je n'y ai jamais réfléchi, rétorque Claude Wiseler. Mais je crois que non, qu'il y a une différence entre les hommes, leur tempérament. Cela ne se fonde pas sur les études qu'on a faites, mais sur une manière d'être, une rigueur, des réflexes ou les méthodes de travail. »

Réformer La campagne de Claude Wiseler et de son parti n'est pas facile, parce que classiquement, le challenger aux élections se positionne sur le terrain des réformes, annonce que tout va aller mieux, être plus moderne et plus dynamique si les électeurs choisissent de porter son parti au pouvoir. Or, ce gouvernement DP/LSAP/Verts se vante justement de ses réformes, surtout sociétales, durant la législature écoulée, que eux, les « quadras en marche » (*Paperjam*) étaient ces modernisateurs qui avaient dépeussieré le pays après quarante ans de règne conservateur. Le Premier ministre sortant Xavier Bettel (DP) en a même fait la ligne directrice de sa campagne, allant se faire fêter comme modernisateur à travers villes et villages. Claude Wiseler a donc opté pour le modèle de la force tranquille, l'homme qui, grâce à son expérience et son caractère calme et réfléchi, saura guider le pays à travers les prochaines périodes difficiles qui, à n'en pas douter, vont suivre à ce pic conjoncturel qui fait promettre monts et merveilles à ses adversaires. Il a beau rouler en grosse moto et aimer les Rolling Stones, Wiseler est l'incarnation du bon père de famille responsable, modèle XXI^e siècle certes, mais conscient du poids qui pèse sur le mandat. Et de citer, dans une interview en anglais sur *RTL.lu*, son auteur fétiche Saint-Exupéry avec cette phrase de dissertation : « Être homme, c'est être responsable »¹. Ce n'est pas pour rien que le slogan du CSV est « Nous avons un plan pour le Luxembourg », avec un Wiseler serein et réfléchi en capitaine, avec juste un petit sourire en coin.

Les réformes qu'il prône ne sont plus aussi populaires que celles de ses prédécesseurs. Eux pouvaient introduire le mariage pour tous (« que nous avons initié » insiste Wiseler), la réforme du divorce ou de l'avortement, la séparation de l'État et de l'Église catholique, autant de réformes sociétales qui s'imposaient – et que le CSV n'a guère freinées. Mais comment gagner des élections avec la promesse de revenir à un budget en équilibre, de réduire le déficit de l'État central ou de réformer le système de la sécurité sociale et des retraites ? C'est justement cela, une politique anticyclique : il faut investir lorsque l'économie ralentit et il faut réformer lorsqu'elle va bien pour être prêt pour le prochain ralentissement », juge Wiseler. Et une grande part de l'électorat conservateur pense exactement comme lui. C'est par souci de stabilité que, s'il revient au pouvoir, le CSV ne va pas revenir en arrière sur les réformes réalisées par l'équipe Bettel/Schneider/Braz, « il faut assurer la continuité de la politique du gouvernement », promet-il. Donc, même si le CSV n'était pas d'accord avec la séparation entre l'Église et l'État telle qu'opérée par Gambia, et que Wiseler estime que l'abolition de l'enseignement religieux à l'école fondamentale était « une grave erreur », il ne va pas revenir en arrière.

Le seul point sur lequel il voudrait proposer une adaptation, c'est sur le plan de l'interdiction faite aux communes d'aider au financement de travaux à réaliser dans les églises appartenant au nouveau fonds central de l'Église : le CSV voudrait réintroduire cette possibilité pour les communes qui le désirent. Quelle est donc actuellement la relation complexe entre l'Église catholique et le CSV ? « Elle a ses positions et nous avons les nôtres, explique Wiseler, mais nous les échangeons régulièrement dans le cadre d'un dialogue structuré. »

La question de l'identité, traditionnellement au centre des considérations de la droite, a été sciemment tue dans cette campagne du CSV. Par choix affirmé de Claude Wiseler, qui avait toujours mis en garde devant le risque de scission de la population luxembourgeoise face à la question du droit de vote pour les étrangers posée par référendum en 2015. Les 80 pour cent de rejet et la campagne parfois agressive qui l'a précédé ont eu ces graves répercussions sur la cohésion du pays qu'il craignait, et Wiseler se réjouit de la main tendue par le ministre de la Justice Felix Braz (Déi Gréng) par la suite, pour la réforme de la loi sur la nationalité, avec laquelle fut introduit, dans le consensus avec le CSV, le droit du sol, « une réforme dont on ne parle plus, mais qui est fondamentale ». Pour la campagne électorale, Wiseler a donc exclu les questions polarisantes comme celles sur l'accueil des réfugiés ou celles sur l'identité et la langue – « des thèmes qui nous sont toujours très chers, mais je ne veux pas jouer avec » –, laissant ces sujets délicats, frôlant le repli identitaire, au DP (*Zukunft op Lëtzebuergesch*, hymne national dans ses clips), aux Verts (*Well mir eist Land gären hun*) et à l'ADR (*Är Stëmm fir Lëtzebuerg*). Mais, bien que son ouverture desprit sur les questions de l'accueil des étrangers s'explique aussi par sa propre biographie – sa femme est Portugaise d'origine et ses enfants ont fait leurs études, vivent et travaillent maintenant aux quatre coins du monde –, Wiseler n'est pas du genre à pousser un grand « merde alors ! » énervé face aux populistes. « Ma position vis-à-vis de Salvini serait la même que celle de Jean Asselborn. Mais ce coup de gueule a aussi nui au Luxembourg, moqué sur les réseaux sociaux. Je l'aurais pensé, mais je ne l'aurais pas fait... »

Premier ministre dans un mois ? Dans les derniers sondages (*Politbarometer RTL/Luxenburger Wört* de mai), Claude Wiseler est de 24 points de pour cent moins populaire que l'édit Jean Asselborn, 61 contre 85 pour cent de popularité, Wiseler se classant derrière Mars Di Barolomeo (78 p.c.), Xavier Bettel (75), Lydie Polfer (64) et même Romain Schneider (64). Il a été plus haut déjà, en janvier 2017, avec 72 pour cent. Mais son parti, le CSV, inspire encore le plus confiance aux interrogés, 36 pour cent, plus du double du DP et presque le triple du LSAP. Wiseler a été député dès 1999, échevin de la Ville de Luxembourg (2000-2004), ministre de la Fonction publique et des Travaux publics (2004-2009), puis ministre du Développement durable et des Infrastructures (2009-13) et maintenant président du groupe parlementaire CSV (depuis 2014), a eu le temps de se préparer à incarner la fonction de Premier ministre. « Bien sûr que je veux le devenir. C'est pour ce mandat que je me présente aux élections et que je fais tout pour que cela advienne », dit-il. Mais que son premier souci serait alors de bien organiser ce futur gouvernement – « les trois partis imaginables (DP, LSAP, Déi Gréng, le CSV exclut une coalition avec l'ADR, ndr.) ont dans leurs rangs des gens compétents avec lesquels je pourrais travailler ». Claude Wiseler est un prudent, qui ne fait rien sans y avoir longuement réfléchi. « Je n'ai pas de lignes rouges pour la formation d'un futur gouvernement, je n'aime pas le vocabulaire martial. Mais nous entrerons dans des négociations de coalition avec des *musts* : l'équilibre budgétaire, la réforme des retraites, la politique familiale et l'école ».

L'école est pour lui un bon exemple de ce que ce gouvernement a raté : trop de réformes auraient déstabilisé le système scolaire. Lors des réunions à travers le pays, le gens se plaindraient qu'ils ne s'y retrouvent plus, qu'ils s'inquiètent pour l'avenir de leurs enfants. Les enseignants seraient surchargés de travail administratif et n'auraient plus le temps nécessaire pour se consacrer aux élèves. Là aussi, Claude Wiseler promet de ramener du calme et de la stabilité, sans pour autant revenir en arrière sur toutes les réformes. Ce n'est pas innocent, dit-il, que le programme du CSV promet sur beaucoup de plans avant tout d'analyser et de faire des études avant de décider. « Nous devons offrir un enseignement diversifié, qui corresponde à la diversité des

« Je n'ai pas de lignes rouges pour la formation d'un futur gouvernement, je n'aime pas le vocabulaire martial. Mais nous entrerons dans des négociations de coalition avec des *musts*. » Claude Wiseler



Immuable : Claude Wiseler est toujours pareil à lui-même : avec Jean-Marie Halsdorf en 2009, lors de son assermentation en tant que ministre et du premier conseil de gouvernement en été 2009 ; lors d’une visite de Cargolux en 2010 et devant le MDDI en 2013

élèves », de cela Claude Wiseler est convaincu. Mais il estime que cet enseignement diversifié doit être assuré par l’école publique et non par des offres privées alternatives.

Enrichissement « Les gens » reviennent très souvent dans l’argumentaire de Claude Wiseler : les soucis des gens, ce qu’ils attendent du prochain gouvernement, leurs incertitudes. « On apprend tout cela en allant à leur rencontre, en les écoutant », assure-t-il. « Je n’ai jamais été si proche des gens que ces cinq dernières années dans l’opposition. » Pour Wiseler, l’opposition a été une chance, ce pas en arrière qui a été infligé au parti par la coalition tripartite en 2013 et qui fut longtemps décrit comme une trahison par le *storytelling* des caciques du parti, est désormais dépeint comme une aubaine. Celle de se rapprocher de son électorat, d’être à son écoute, autant de choses « que l’on n’a pas le temps de faire en étant ministre ». Alors Claude Wiseler a traversé le pays d’Est en Ouest et du Nord au Sud, son fil Instagram témoigne de ses dimanches à la campagne, souvent avec la candidate CSV du nord Martine Hansen, ses visites d’entreprises, de foires, de manifestations sportives et caritatives. « Au début, je me suis demandé si les gens voulaient que je vienne à leur rencontre, mais il s’avère qu’ils sont contents qu’on les écoute, qu’on s’intéresse », se souvient-il. C’est ainsi qu’il est venu à la conviction qu’il faut mieux soutenir les PME (petites et moyennes entreprises) dans leurs efforts de s’établir et se développer, qu’on ne peut pas augmenter le salaire social minimum (bien qu’il soit trop bas pour vivre décemment au Luxembourg) parce que ce sont elles qui doivent en assumer le coût (Wiseler préférerait réduire les impôts sur les bas salaires). En politique économique, il miserait plutôt sur quelques niches à développer – la finance, la logistique, les biotechnologies, l’économie circulaire, l’informatique ou la construction écologique – que de semer à tout va. C’est pourquoi il estime que l’implantation de Google fait sens, que la laine de roche de Knauf l’aurait fait à ses yeux, mais pas le producteur

Pour Wiseler, l’opposition a été une chance. Contrairement à 2013/4, ce pas en arrière qui a été infligé au parti par la coalition tripartite est désormais dépeint comme une aubaine

de yaourts Fage. Wiseler ne comprend pas que le gouvernement ait été prêt à céder une part du groupe d’énergie Encevo à un investisseur chinois, comme il s’agit d’un réseau d’approvisionnement primaire du pays. « Alors on me reproche d’avoir été d’accord avec les Chinois chez Cargolux (de son temps de ministre, ndlr.), mais ce n’est pas la même chose, c’était un projet stratégique pour que les avions se remplissent... Mais au moins, on ne peut pas me reprocher du protectionnisme économique... »

Résolu Ses détracteurs reprochent à Claude Wiseler son tempérament prudent, hésitant, sa manière de toujours vouloir un maximum d’informations avant de prendre des décisions, ce qui devient de la lenteur en un mandat ministériel. « Oui, dit-il, mais tous les projets que François Bausch (son successeur écolo au ministère du Développement durable, ndlr.) a pu inaugurer étaient des projets que j’ai lancés, du tram en passant par 19 lycées, jusqu’à Belval ». Il n’est pas du genre à crier pour se faire entendre, rappelle Claude Wiseler dans tous les entretiens. Et qu’il n’est pas Jean-Claude Juncker, que cette page, « une très belle page, mais une page dans notre his-

toire » est tournée pour le CSV, que lui a un autre style, une autre manière de traiter les dossiers, de diriger une équipe, d’être avec les gens. Il cherche la cohérence, des approches globales pour régler les problèmes, comme celui du logement ou d’une croissance économique contrôlée et accompagnée. Il veut systématiser le dialogue avec les partenaires sociaux, qu’il imagine voir tous les six mois au moins, patronat comme syndicats, ce qui permettrait de décontracter cet échange et de ne pas devoir avoir recours à des outils de crise comme la tripartite. En outre, il promet la plus grande transparence de ce futur gouvernement – s’il le préside.

Questionnaire de Proust Et la culture ? Est-ce que le ministère de la Culture est toujours ce rêve dont il parla en 2015 à la *Radio 100,7* ? Les acteurs culturels sont tous persuadés qu’il voudra ce portefeuille, tellement Claude Wiseler est présent aux vernissages, aux inaugurations et aux fêtes populaires. Xavier Bettel, et avant lui Jacques Santer (CSV) ont bien cumulé la présidence du gouvernement avec ce ressort. « Nous n’allons pas décider de la composition du gouvernement à cette table de café », rétorque Claude Wiseler dans un sourire. Pourtant, en culture aussi, il a bûché, a rencontré Serge Tonnar pour savoir les soucis de la scène, a lu « avec beaucoup de plaisir » le dernier Nico Helminger, *Kuerz Chronik vum Menn Malkowitsch sengen Deeg an der Loge* (Prix Servais 2017) et apprécie que de jeunes artistes comme Eric Mangel puissent s’amuser à peindre à grands gestes dans la cour du Neimënster. Et on se dit que, si Xavier Bettel était une sculpture de Koons, Claude Wiseler serait sans conteste le *Wanderer über dem Nebelmeer* de Caspar David Friedrich.

¹Suite de la citation : « C’est connaître la honte en face d’une misère qui ne semblait pas dépendre de soi. C’est être fier d’une victoire que les camarades ont remportée. C’est sentir, en posant sa pierre, que l’on contribue à bâtir le monde. »



LUXEMBOURG • LONDON • MONACO
LIECHTENSTEIN • DUBAI • GENEVA • ZURICH

PRIVATE BANKING
WEALTH MANAGEMENT
INSTITUTIONAL BANKING
ASSET MANAGEMENT

www.banquehavilland.com

Leitartikel

Wahlprüfsteine

Romain Hilgert

In den etwas überstürzten Wahlkampf nach dem vorzeitigen Ende der Regierung Juncker/Asselborn 2013 hatten sich die Unternehmerorganisationen lautstark einge-mischt, während die Gewerkschaften überraschend still geblieben waren. Aufgefallen war nur der damalige OGBL-Präsident Jean-Claude Reding, der fand, dass die CSV unwählbar geworden war. Was ihm manche Anerkennung, aber auch Kritik bis in die eigenen Reihen hinein eingebracht hatte.

Auch im derzeitigen Wahlkampf war bis diese Woche kaum etwas von den Gewerk-schaften zu hören. Und wenn sie sich nun zu Wort melden, dann um die Wahlpro-gramme der Parteien zu vergleichen und deren Versprechen zu kommentieren, nicht aber um offensiv Lobbyarbeit für eigene, als Expertentum herausgeputzte Forderun-gen zu leisten, so wie es die Unternehmenseite tut.

Nach der Sitzung seines Nationalvorstands legte der OGBL am Dienstag einen Ver-gleich von acht Wahlprogrammen zu einem Dutzend sozialpolitischer Fragen vor. Bei seinen Kommentaren zu diesen Programmpunkten blieben die LSAP, aber auch die Linke und die KPL von Kritiken verschont, vielleicht weil ihre sozialpolitischen

und arbeitsrechtlichen Versprechen sich weitgehend mit den Forderungen des OGBL decken. Dagegen kritisierte die größte Gewerkschaft des Landes die rechten und li-beralen Parteien umso deutlicher: CSV und DP bekamen ihre Haltung zu einer Min-destloohnerhöhung, einer Arbeitszeitverkürzung, zur Rentenversicherung oder zur Unternehmensbesteuerung vorgehalten. Aber auch Grüne, ADR und Piraten bekam-en ihr Fett ab. Die so angestrengte Beweisführung legte unweigerlich die Schluss-folgerung nahe, dass OGBL-Mitglieder oder allgemein Lohnabhängige eigentlich eine der Linksparteien LSAP, Linke oder Kommunisten wählen sollten und von der Wahl von CSV und DP, wohl auch Grünen, ADR und Piraten absehen müssten. Nur dass der OGBL sich hütete, das offen auszusprechen, weil er politisch nicht „neutral“, aber „unabhängig“ sei, so die von Präsident André Roeltgen, aber auch von anderen Berufsorganisationen bevorzugte Erklärung.

Einen solchen Sophismus hat der LCGB nicht nötig. Denn die christliche Gewerk-schaft macht keinen Hehl aus ihrer Nähe zu einer Rechtspartei, zur CSV, deren Prä-sident ein langjähriger LCGB-Funktionär in zweiter Generation ist. Für den LCGB scheint deshalb auch das Aufstellen von Wahlprüfsteinen und der Vergleich von

Wahlprogrammen eine überflüssige Anstrengung. So dass er sich derzeit mehr für die Sozialwahlen im März nächsten Jahres als für die Parlamentswahlen nächsten Monat zu interessieren scheint.

Die CGFP veröffentlichte am Donnerstag die Antworten auf ihre Wahlprüfsteine, wobei sie die Parteien erfolgreich gezwungen hatte, in für sie entscheidenden Fragen mit Ja oder Nein zu antworten. Zufrieden konnte die Gewerkschaft melden, dass inzwischen alle acht befragten Parteien gegen die einst von Jean-Claude Juncker an-gekündigte Kürzung der Anfangsgehälter beim Staat seien und die 80/80/90-Rege-lung abschaffen wollen, die die CGFP einmal mitunterschieden hatte. Auch gelobten sämtliche Parteien, die CGFP weiterhin als einzige „authentische“ Gewerkschaft des öffentlichen Dienstes anzuerkennen. Zwar pflegt die obere Laufbahn im öffentlichen Dienst gerne, CSV oder DP zu wählen, und die LSAP ist insbesondere für die unte-re und mittlere Laufbahn von der Arbeiter- zur Beamtenpartei geworden. Doch die Wahlprüfsteine der CGFP zeigen, dass diese Gewerkschaft nicht zwischen links und rechts entscheiden muss, weil am Ende irgendwie alle Parteien auf die verbeamtete Wählerschaft spekulieren.

Premierminister Xavier Bettel (DP), der sich schon mehr als einmal fragen lassen musste, ob er sich nach dem 14. Oktober als Außenminis-ter eines CSV-Premiers Claude Wiseler sehen könnte, musste am Mittwoch vor den Vereinten Nationen in New York feststellen, dass Außenpolitik komplizierter geworden ist, seit der Freie Westen nicht mehr mit einer Stimme spricht. So lobte er den Multilateralismus, das Völkerrecht, den Freihandel und den Klimaschutz dort, wo US-Präsident Donald Trump am Vortag unter dem Gelächter der UN-Voll-versammlung amerikanischen Patriotismus ausbreitete und ausgewählte Staaten bedrohte. rh.

ME



blog

Personalien

Personalien

Politik

Politik

Bildung

Asyl

Marc Hansen,



Hochschulminister (DP), rechnete am Dienstag vor, dass für das beginnende Studienjahr 31 174 Studierende Stipendien beantragt haben. Die meisten studieren in Deutschland (4 525), Luxemburg (3 723) und Belgien (3 479). Die Stipendien wurden zu 199,1 Millionen Euro als Darlehen und zu 117,4 Millionen Euro als Zuschüsse gewährt. Lieblingsfach ist Ökonomie (Foto: MESR). rh.

Félix Braz,

grüner Justizminister, hinterlegte kurz vor dem Ende der Legislaturperiode einen weiteren Gesetzentwurf, um das Strafrecht im Kampf gegen den Terrorismus zu verschärfen. Entsprechend einer Europäischen Richtlinie vom 15. März vergangenen Jahres soll sich der Finanzierung des Terrorismus auch schuldig machen, wer von keinem spezifischen Anschlag weiß, soll auch Terrorist sein, wer bloß Komplize von Komplizen von Terroristen ist. Unter Strafe gestellt werden soll auch die Werbung, etwa über Internet, für Reisen zu ausländischen Terrororganisationen. Ein neuer Artikel 135-18 soll klarstellen, dass terroristische Straftaten auch dann vorliegen, wenn kein Anschlag begangen wurde. rh.

André Roeltgen,

OGBL-Präsident, fragte sich am Dienstag, ob das Arbeitsrecht keine Warnstreiks erlauben sollte, um Bewegung in festgefahrene Tarifverhandlungen zu bringen. Der Konflikt um den Kollektivvertrag im Baugewerbe zeige, dass die derzeitige Schlichtungsprozedur missbraucht werden könne, um Zeit zu schinden. Um, wie in Deutschland, Warnstreiks von einigen Stunden ohne Urabstimmung und vor dem Scheitern von Tarifverhandlungen zu erlauben, müsste Artikel 163-2 (5) des Arbeitsrechtsbuchs geändert werden, der bis zur Feststellung der Nicht-Einigung jeden Streik verbietet. Davon steht in keinem Wahlprogramm ein Wort. rh.

Norbert Konter

aus einer Grevenmacher Geschäftsfamilie hatte die besten Voraussetzungen für eine politische Laufbahn, so dass sie erfolgreich wurde, obwohl sie spät begann: Er war Fußballspieler und somit populär, 1986 wurde er Präsident des Fußballverbands FLF. Er war Gemeinde-einnehmer und lernte das Räderwerk der Gemeindepolitik kennen, bis er 1987 Bürgermeister seiner Heimatstadt wurde. Und Bürgermeister war der richtige Schritt, um sich als nächstes, 1989, ins Parlament wählen zu lassen, wo er eher unauffällig blieb. Schließlich war er CSV-Mitglied, was in dem konservativsten der vier Wahlbezirke nicht fehl am Platz war. Am Mittwoch verstarb Norbert Konter im Alter von 90 Jahren. rh.

Wieder schwieriger

Wenn der Regierungsrat heute über das nächste Globalbudget für die Krankenhäuser beschließt, wird er zur Kenntnis nehmen müssen, dass die rosigen Zeiten anhaltender Überschüsse sich bei der CNS dem Ende zuneigen könnten. Nach Informationen des *Land* geht die CNS davon aus, das Jahr 2019 mit einem Defizit von 16 Millionen Euro abzuschließen. Das ist durchaus überraschend, denn für das laufende Jahr rechnet die Kasse mit einem Plus von 140 Millionen. Auf der Frühjahrssitzung der Krankenkassen-Quadrupartie am 30. Mai hatte es geheißen, das gehe bis 2020 so weiter. Doch die Generalinspektion der Sozialversicherung (IGSS) rät der Regierung, dem Spitalwesen nächstes Jahr insgesamt 1,14 Milliarden Euro zur Verfügung zu stellen, zehn Prozent mehr als dieses Jahr, und 2020 würden es fast 1,2 Milliarden. Das ist vor allem deshalb viel, weil das Globalbudget seit seiner Einführung 2011 durch die Gesundheitsreform stets um drei bis vier Prozent jährlich wuchs. Nun aber ist neben zwei neu budgetierten Klinikeinrichtungen vor allem der neue Kollektivvertrag mit aufgewerteten Karrieren zu bezahlen, und ob das am 1. April in Kraft getretene neue Spitalgesetz Geld sparen hilft, weiß noch niemand. Vorsichtshalber hat die IGSS eine „Sicherheitsmarge“ eingebaut, die mit zwei Prozent aber groß ist. 2020 könnte die CNS wieder ein Plus verbuchen. Mit knapp 17 Millionen wäre es aber gering im Vergleich zu den letzten Jahren. Und noch weiß niemand, wie teuer die Kasse die Übernahme von Psychotherapien zu stehen käme. Oder von Ergotherapie und Osteopathie, um die ebenfalls verhandelt werden soll. pf

Pisten fertig

Um der nächsten Regierung zu erlauben, die kommunale Grundsteuer zu reformieren, hat eine vom Innenministerium geleitete Arbeitsgruppe „Pisten“ ausgearbeitet. Sie sollen politische Grundsatzentscheidungen erlauben, die anschließend mit der Steuerverwaltung zu vertiefen wären, wie *d'Land* auf Nachfrage vom Innenministerium erfuhr. Im Grunde ist die Reform der 1936 eingeführten Steuer seit 1942 überfällig. Denn die „Einheitswerte“ zu ihrer Berechnung müssen alle sechs Jahre angepasst werden. Weil das noch nicht geschah, wird das technisch ohnehin aufwändige Unterfangen auch politisch immer heikler. Das weiß auch die DP-LSAP-Grüne-Regierung, die die Reform eigentlich durchziehen wollte, statt ihrer Nachfolgerin Pisten zu vermachen. pf

Immer Sommer

Großbritannien will die EU verlassen, die Zahl der halbfaschistischen Regierungen in Europa nimmt zu und die USA haben den Handelskrieg erklärt. Da organisieren Jean-Claude Juncker und seine Europäische Kommission lieber eine Bürgerbefragung über die Sommerzeit. Hierzulande seien drei Viertel der Befragten für die Abschaffung der Zeitumstellung, weil sie unnützlich und störend sei. Im Fall einer Abschaffung seien zwei Drittel für die Beibehaltung der Sommerzeit. Das meldete am Donnerstag die Marktforschungsfirma TNS-Ilres unter Berufung auf eine nicht näher beschriebene Umfrage. rh.

Posse um Bildungsbericht

Nachdem das Schulministerium zwei konträre Antworten zum Rätselraten um die Veröffentlichung des Bildungsberichts 2018 gegeben und das *Wort* darüber berichtet hatte, tragen der Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques (Script) und das Luxembourg Centre for educational testing (Lucet) ihr Pfefferkorn zur Verwirrung bei: Die Entscheidung, den Veröffentlichungstermin des Berichts vom Frühjahr auf Winter zu verschieben, sei von ihnen getroffen worden, aus Sorge um die Qualität, schreiben sie in einer gemeinsamen Pressemitteilung. Die war aber nicht vom Thomas Lenz, Koordinator des Bildungsberichts 2015 unterschrieben, was für weitere Nachfragen sorgte. Der Grund dafür stehe im Vorwort des noch unveröffentlichten zweiten Berichts: Das Luxembourg Centre for school development, das Bildungsforscher Lenz leitet und das den Bericht verantwortete, sei per Beschluss des Conseil de gouvernance der Uni vom Juli dem Lucet angegliedert worden, so Lucet-Direktor Antoine Fischbach. Ein Beamter des Ministeriums hatte während einer Pressekonferenz gesagt, die Verlegung in den Dezember sei aus Zeitgründen von der Uni angefragt worden. Auf eine Anfrage der CSV-Abgeordneten Martine Hansen bestätigte Claude Meisch, der Bericht habe nicht bis Juli fertiggestellt werden können. Zudem habe er nicht riskieren wollen, dass die Resultate in Folge der Schul-*Rentrée* im September und der Wahlen im Oktober untergegangen wären. Bleibt zu hoffen, dass die Ergebnisse des Berichts kohärenter kommuniziert werden. ik

Über die Hälfte abgelehnt

Bis Ende August suchten dieses Jahr 1 312 Menschen Asyl in Luxemburg, gegenüber 1 551 in der gleichen Zeitspanne vergangenen Jahres. Die meisten kamen aus Eritrea, gefolgt von Syern, Irakern und Afghanen. Erst seit 2016 wird das Asylstatut großzügiger gehandhabt. Doch von 1 781 Antragstellern, die dieses Jahr einen Bescheid erhielten, wurde noch immer eine Mehrheit abgewiesen. 798 bekamen das Flüchtlingsstatut zuerkannt, 67 das Ersatzstatut. 189 Personen wurde abgeschoben, davon 23 gewaltsam. 218 Asylsuchende wurden nach der Konvention von Dublin in das Land ihrer ersten Ankunft in Europa zurückgeschickt. rh.

Zweimal bestohlen

Premierminister Xavier Bettel (DP) bestätigt, dass aus Polen eingewanderte Juden, die ihr Eigentum von den Nazis geraubt bekamen, nur entschädigungsberechtigt sind, wenn sie seit 1930 im Großherzogtum wohnten und „dem Land gemeldete Dienste“ geleistet haben. Er sieht aber keinen Grund, das für Ausländer und Staatenlose diskriminatorische Kriegsschädengesetz von 1950 zu ändern. Eine Leserbriefschreiberin hatte sich darüber beschwert, als im Sommer das Denkmal für die Opfer der Shoah eingeweiht wurde. Der linke Abgeordnete Marc Baum hatte sich in einer parlamentarischen Anfrage nach dem Standpunkt der Regierung erkundigt. rh.



Banque de Luxembourg, société anonyme - 14, boulevard Royal - L-2449 Luxembourg - R.C.S. B5310

“Derrière chaque
patrimoine familial
il y a une histoire,
et ceux qui contribuent
à l’écrire.”

B BANQUE DE
LUXEMBOURG

Die Einsicht wächst, dass Wohnungsbaupolitik nicht in erster Linie eine für Besitzer zu sein hat

Moderner wohnen

Peter Feist

Innerhalb von knapp zwei Minuten resümierte *RTL Tele Lëtzebuerg* am Mittwochabend, was von den Vorschlägen der Parteien zum Wohnungsbau zu halten sei: Welcher Partei geht der „Baulandvertrag“ nicht weit genug, der Grundstückseigentümer binnen einer Frist zur Bebauung der Fläche verpflichtet? Welche ist für oder gegen eine Taxe auf brach liegendes Bauland? Wer will leerstehende Wohnungen besteuern, wer die Grundsteuer reformieren? Wer will noch mehr Enteignungen? Erst zum Schluss erwähnte der Bericht, dass sich auch die Frage stelle, ob ein „dritter öffentlicher Bauträger“ nötig ist, und suggerierte, zur Steigerung des Angebots müssten „die Prozeduren vereinfacht“ werden.

Weil 80 Prozent der Luxemburger Staatsbürger in Eigenheim-Haushalten leben, muss das Gros der Wahlberechtigten ebenfalls Immobilienbesitzer sein. Da kann es Sinn machen, die Wohnungsbaupolitik als eine zu präsentieren, die wegen Steuern und Auflagen zu fürchten sei. Wer das fürchtet, sollte am 14. Oktober die DP wählen: Sie will zwar die Grundsteuer reformieren, wie außer der ADR das alle Parteien wollen. Baulandbrachen und Wohnungs-leerstand besteuern will die DP aber nicht und „neue“ Instrumente zur Enteignung ebenfalls nicht. Baulandverträge, die DP-Wohnungsbauminister Marc Hansen als großen Wurf anpreist, seit er sein Amt von der ungeschickten Maggy Nagel übernommen hat, sollen nicht, wie *RTL* behauptet hat, zur Bebauung von Grundstücken verpflichten, die neu in die kommunalen Bauperimeter aufgenommen wurden. Obligatorisch soll nur ihre Erschließung sein, damit später rascher gebaut werden könnte. Jedenfalls steht das in dem Gesetzentwurf zum Thema, der seit 18 Monaten auf Durchsicht durch den Staatsrat wartet. Hinzufügen wäre noch, dass dabei Innenminister Dan Kersch federführend war, der sich gern im linken Flügel der LSAP verortet. Allzu initiativ gegenüber den Besitzern und damit gegenüber dem Gros der Wähler scheinen auch die Sozialisten nicht werden zu wollen, könnte man meinen.

Doch die Politiken rund um den Wohnungsbau sind komplexer als allein die Frage, wer mit neuen Steuern und Auflagen kommen könnte. Alle Parteien finden die Lage im Wohnungswesen ernst. Manche greifen zu dramatischen Beschwörungen, wie die Linke („ein Desaster“), die LSAP („die größte sozialpolitische Baustelle“) oder die ADR (Folge des „onmoossege Wuesstem vum Land“). Die CSV scheint Jean-Claude Junckers *Mea culpa* von 2005 zu wiederholen: „In den letzten Jahrzehnten wurden viele steuerliche und finanzielle Maßnahmen getroffen, die den einzelnen Haushalten geholfen haben, sich Wohnraum anzueignen. Diese Anstrengungen konnten aber leider die Anzahl an Wohnungen nicht genügend steigern.“

Diese beiden Sätze deuten aber auch an, dass der Wohnungsbau in Luxemburg vor einem Scheideweg steht und die Politik vor einem Dilemma. Jahrzehntlang lautete die gesellschaftlich mehrheitsfähige Auffassung vom Wohnen: Wer es in jungen Jahren nicht schaffte, ein Eigenheim auf dem freien Markt zu kaufen, suchte ein paar Jahre Unterschlupf in einer subventionierten Eigentumswohnung von Fonds du Logement oder SNHBM, verkaufte die nach zehn Jahren mit Gewinn und half sich so, ein Eigenheim auf dem freien Markt zu finanzieren. Die CSV-geführten Regierungen genehmigten obendrein immer neue Beihilfen. Doch nicht nur funktioniert dieser soziale Fahrstuhl nicht mehr, weil die Grundstückspreise steigen, in den letzten Jahren um sieben bis acht Prozent jährlich, wozu auch das Bevölkerungswachstum beiträgt. Weil die Erkenntnis sich durchgesetzt hat, dass Bauland wertvoll ist, vergeben die öffentlichen Bauträger seit Jahren nur noch Erbpachtverträge, so dass sich aus dem Weiterverkauf eines bezuschussten Eigenheims viel weniger Gewinn ziehen lässt. Der sichere Weg zu Wohnungseigentum führt nur noch über Erbschaften. Aber damit droht die Spaltung der Gesellschaft in Vermögende und nicht Vermögende auch die wahlberechtigten Luxemburger zu erreichen.

Hinzu kommt: Die Ambitionen des Großherzogtums, sich zur „Wissensgesellschaft“ und zum Technologie-Standort zu entwickeln, vertragen sich nicht gut mit dem Ideal einer sehr sesshaften Besitzer-Bevölkerung. Jungen Hochqualifizierten, die im Ausland rekrutiert werden, fällt es ökonomisch nicht unbedingt leicht, Besitzer zu werden, und es mag auch sein, dass diese Idee ihren Vorstellungen von Freiheit und Mobilität zuwiderläuft. Ganz abgesehen davon, dass für Geringverdiener oder Alleinerziehende ein Eigenheim Wunschtraum bleibt, droht der Mangel an preiswerten Mietwohnungen auch zur Hürde für die wirtschaftliche Entwicklung des Landes zu werden.

Deshalb erscheint das Versprechen der Kommunistischen Partei, 50 000 öffentliche Mietwohnungen „durch dafür zu schaffende staatliche und kommunale Baubetriebe“ bereitzustellen und die Mieten „auf zehn Prozent des jeweiligen Einkommens der Mieter [zu] begrenzen“, weniger radikal als früher. Auf der Gegenseite des ideologischen Spektrums stellt auch die DP sich vor, öffentliche Mietwohnungen zum Quadratmeterpreis von zehn bis zwölf Euro zu schaffen. Zwar sagt sie nicht, wie viele, aber zur Finanzierung der Initiative würde die DP nicht nur einen Teil der Rentenreserve heranziehen, sondern auch einen „Bürgerfonds“ gründen: In ihn könnte einzahlen, wer will, und damit bei einem garantierten Zinsertrag „staatliche Immobilienprojekte finanzieren“. Wohnungsbauminister Marc Hansen, der dieses Kapitel im Wahlprogramm seiner Partei natürlich entscheidend mitverfasst hat, würde über den

Bürgerfonds auch Projekte an private Promotoren vergeben, nach Ausschreibung und auf der Basis eines Lastenhefts. Und öffentliche Grundstücke blieben es selbstverständlich auch.

Mit mehr oder weniger großem Stellenwert findet der öffentliche Mietwohnungsbau sich bei allen Parteien wieder. Ist er bei der DP nur eine Idee unter mehreren, ist er bei Linken und Grünen vorrangig wie schon 2013. Vergangenes Jahr wurden 6 000 Wohneinheiten neu gebaut. Mehr als je zuvor und fast so viele wie die 6 500, die das Statistikinstitut Stateg 2011 in einer Wohnungsbaubedarfsprognose als jährlich bereitzustellendes Minimum ausgerechnet hatte. „Der Boom findet aber nicht im erschwinglichen Bereich statt“, sagt der grüne Abgeordnete Henri Kox. Seiner Partei schwebt vor, im „erschwinglichen“ Mietbereich (um zehn Euro je Quadratmeter) jeder Gemeinde in einem *Pacte logement 2.0* Vorgaben zum Mietwohnungsbau zu machen, ähnlich wie in den „Klimapakten“ zwischen Gemeinden und Staat, und das entsprechend zu finanzieren. Die Linken würden zur Realisierung eines „Programms für hochwertige öffentliche Mietwohnungen“ einen Service public de l’habitat schaffen.

LSAP und CSV drücken sich in ihren Wahlprogrammen konzeptuell zwar weniger deutlich aus. Aber die Sozialisten würden über einen staatlichen Fonds, „der vergleichbar wäre mit dem Schienenbaufonds“, so der Abgeordnete Yves Cruchten, pro Jahr mindestens 50 Hektar Bauland im Perimeter oder an den Perimeter angrenzende Grundstücke für die öffentliche Hand aufkaufen. Die CSV verspricht, über einen erneuerten *Pacte logement* und den staatlichen Gemeinde-Dotationsfonds die Kommunen „bei der Schaffung von sozialen und bezahlbaren (coûts modérés) Mietwohnungen stärker zu unterstützen“. Außerdem würde sie „die staatliche Unterstützung im Bereich vom Bau von sozialen Mietwohnungen in den kommenden Jahren erhöhen“. Gegenüber

dem *Land* sagt Marc Lies, der wohnungsbaupolitische Sprecher der CSV-Fraktion, es sei „sehr wichtig, etwas für Haushalte zu tun, die sich auf dem freien Markt keine Wohnung leisten können“. Damit meint er Mietwohnungen „für maximal zehn Euro pro Quadratmeter; das ist noch zu bezahlen“. Die Wohnungen könnten nach einer noch zu definierenden Zahl von Jahren den Mietern zum Kauf angeboten werden. Mit Erbpachtvertrag, damit das Grundstück in öffentlicher Hand bleibt.

Was von diesen Ankündigungen Eingang ins Handeln der nächsten Regierung findet, bleibt natürlich abzuwarten. Bemerkenswert ist aber, dass öffentlicher Mietwohnungsbau nicht mehr allein als „Sozialwohnungsbau“ verstanden wird. Dieser Auffassung scheinen Piratenpartei und ADR noch zuzuneigen – bei Ersterer kann das täuschen, weil sie in ihrem Wahlprogramm zum Wohnungsbau nur wenige Worte verliert. Die ADR dagegen gibt an, „working poors“ entgegenwirken zu wollen. Dazu würde sie den in größeren Bauvorhaben vorgeschriebenen Prozentsatz an Sozialwohnungen erhöhen, darüber hinaus die Gemeinden verpflichten, fünf Prozent ihres gesamten Wohnbestands „als soziale Mietwohnungen zur Verfügung zu stellen“.

Allerdings sind „sozial“ und „erschwinglich“ nicht klar definierte Begriffe. Und politisch durchaus delikate. „Sozialwohnungen“ gehen auf das Wohnungs-Beihilfengesetz zurück und auf eine großherzogliche Verordnung zur Berechnung einer „Sozialmiete“. Da die Berechnungsformel 20 Jahre alt ist, ergibt sie für RMG-Bezieher Mieten um 100 bis 150 Euro auch in einem brandneuen Apartment, dessen Bau staatlich zu 70 bis 75 Prozent bezuschusst wurde. Sozial-Vermietungsagenturen dagegen, wie in den letzten Jahren einige entstanden sind, handeln mit den Privatbesitzern einer Wohnung Preise für ihre sozial schwachen Klienten aus, die sich an einem Drittel des verfügbaren Einkommens orientieren.

CSV, DP und Grüne stellen sich „erschwingliche“ öffentliche Mietwohnungen zu zehn Euro pro Quadratmeter vor. Da klingt das Versprechen der Kommunisten auf 50 000 öffentliche Mietwohnungen, in denen der Mietpreis zehn Prozent des Einkommens betrüge, gar nicht so radikal

Damit können sie so hoch sein, wie CSV, DP und Grüne sich das in „erschwinglichen“ öffentlichen Mietwohnungen vorstellen. Dieses neue Segment zu schaffen, würde nicht nur eine Rechtsgrundlage voraussetzen, die heute noch nicht existiert. Es würde die Politik auch vor die Frage stellen, inwieweit die geltende Sozialmiet-Berechnung geändert gehört. „Wir müssen uns damit beschäftigen“, sagt Wohnungsbauminister Hansen. Yves Cruchten von der LSAP kann sich das auch vorstellen, erinnert aber daran, dass das „schon oft andiskutiert“ wurde. Die Diskussion zu Ende zu führen und den Eindruck zu erwecken, die Sozialmieten erhöhen zu wollen, hat offenbar keine Partei große Lust und eine wie die LSAP noch weniger.

Ebenfalls nicht gerade trivial wäre es, die für den vielen zusätzlichen öffentlichen Wohnungsbau nötigen Grundstücke zu erlangen. Die vor drei Jahren getroffene Feststellung, das „schnell“ mobilisierbare Bauland innerhalb der Perimeter befinde sich nur zu acht Prozent in öffentlicher Hand, und davon sei ein nicht unbeträchtlicher Teil für Straßen und Wege reserviert, schwebt wie ein Menetekel über allen Bekenntnissen zu einer Mietwohnungsbau-Offensive. Was die öffentliche Hand es sich kosten lassen soll, Bauland aufzukaufen, wie etwa die LSAP das mit ihrem Fonds will, aber auch die Grünen und die CSV, hat noch niemand detailliert. Dass an gemeinsamen Projekte mit dem Privatsektor kein Weg vorbeiführt, ist den großen Parteien ohnehin klar – nur die Bedingungen blieben festzulegen. Aber würde am Ende auch kein Weg an Zwangsmaßnahmen vorbei führen, wie etwa an einer Taxe auf leer stehende Wohnungen, einer Steuer auf brach liegendes Bauland oder gar an Enteignungen im öffentlichen Interesse?

Diese Woche ging der „Leerstandsmelder“ wieder online, das 2014 von ein paar Leuten um den Journalisten Jochen Zenthöfer lancierte Instrument zur Dokumentation leer stehender Wohnungen und zur öffentlichen Diskussion der Leerstände auf dieser Internetseite. Maggy Nagel hatte die Initiatoren 2014 überzeugt, *leerstandsmelder.lu* wieder zu deaktivieren, weil sie „für Luxemburg kein geeignetes Mittel“ sei und man den Leerstand „auf andere Weise senken“ werde. Heute stellt Koordinator David Kieffer fest: „Von den damals eingetragenen Leerständen stehen etliche immer noch leer.“

Das ist das Dilemma der Wohnungsbaupolitik: Sie muss sich heute dem Vorwurf aussetzen, es abgesehen zu haben auf Besitz, der über Jahrzehnte nicht nur mit Duldung, sondern mit Unterstützung des Staates aufgebaut wurde. Für keine Partei ist das Dilemma größer als für die CSV, die in ihrem Wahlprogramm 2013 noch an vorderster Stelle geschrieben hatte: „Luxemburg soll weiterhin über eine hohe Quote an Wohnungseigentümern verfügen“, und: „Wir werden dafür sorgen, dass sich vor allem junge Familien den Traum der eigenen vier Wände erfüllen können.“ Dergleichen kündigt sie heute nicht. Dafür Dinge wie: „Unbebaute Grundstücke und längerfristig leerstehende Wohnungen innerhalb des vorhandenen Bauperimeters, die aus Spekulationsgründen zurückgehalten werden, sollen über eine national staatlich festgelegte Steuer wesentlich höher besteuert werden“. In der „leichter lesbaren“ Kurzversion ihres Wahlprogramms geht die CSV noch ein Stück weiter: „Wir führen eine hohe Steuer ein auf nicht bebautes Bauland.“

Wie hoch? – Mit dieser Frage machte Marc Hansen sich den Spaß, am Montag im „Face à face“ im *RTL Radio* Marc Lies zuzusetzen. Denn nur die DP „lehnt eine Spekulationssteuer ab, da sie die Preise anheizen würde“. Doch nicht nur hatte die DP allem Anschein nach bisher wenig Erfolg bei der Senkung des Leerstands auf andere Weise als durch dessen öffentliche Dokumentation. Nur die DP kündigt in ihrem Programm an, dafür sorgen zu wollen, dass die öffentliche Hand „brach liegendes Bauland“ von den Besitzern vielleicht für 30 Jahre mietet, um es zu bebauen. Die den Besitzern zufallende Rente würde die DP obendrein mit einem Steuerabschlag aufwerten. Wie das zur „kopernikanischen Wende“ in der Haushaltspolitik passt, die durchzusetzen ihr Finanzminister vor vier Jahren versprochen hatte, weiß die DP vermutlich selbst am besten. Aber irgendwie muss man sich ja unterscheiden, wenn alle Parteien das Wohnungsbauproblem für so groß halten und es so viele Besitzer unter den Wahlberechtigten gibt.



Die Politiken rund um den Wohnungsbau sind komplexer als die Frage, wer mit neuen Steuern und Auflagen kommen könnte



Offices



Residential



Retail & Services

UN PROMOTEUR À LA HAUTEUR DE VOS AMBITIONS

BESIX RED conçoit des projets immobiliers respectueux des besoins de ses clients tout en apportant des **solutions urbanistiques** et **architecturales innovantes** et **durables**.



www.besixred.lu
+352 29 51 29 info@besixred.lu

Eltern wollen finanzielle Entlastung und familienfreundliche Jobs. Das spiegelt sich in den Parteiprogrammen von ganz links bis konservativ wider. Die Familienbilder aber unterscheiden sich stark

Wahlkampfschlager Familie



Kinder, Kinder: Um ihre Zukunft geht es, wenn die Parteien familienpolitische Maßnahmen vorschlagen und beschließen

Ines Kurschat

Den Ehrenpreis im Wettbewerb politischer Allgemeinplätze hat sich die Alternativ-Demokratische Reformpartei bereits verdient: „D'Famill ass Kärzell vun der Gesellschaft“, steht in ihrem Wahlprogramm. So formuliert es sonst nur die Splitterpartei déi Konservativ des geschassten ADR-Mitglieds Joe Thein. In der deutschen CDU gehörte die antiquierte Formel der Familie „als gesellschaftliche Keimzelle“ zum guten Ton: Vater, Mutter, Kind(er) lautete das konservative Familienideal der 1950-er bis weit in die 1980-er hinein. Die Bevölkerungsentwicklung, hohe Scheidungsraten, Frauenerwerbstätigkeit und die zunehmende Akzeptanz anderer Lebensmodelle führen aber seit geraumer Zeit dazu, dass dieses Familienideal nicht mehr der alleinige Fokus der Familienpolitik der meisten Parteien ist.

Nicht so bei der **ADR**: Familie beschränkt sich für sie in erster Linie auf die biologischen Eltern. Homosexuelle Paare stellen für die ADR keine vollwertige Familie da. Die Homoche will sie abschaffen und stattdessen die Lebenspartnerschaft Pacs ausbauen, wobei das Familienrecht ausdrücklich ausgenommen sein soll. Regenbogenfamilien, Kinder mit schwulen oder lesbischen Eltern, können schauen, wo sie bleiben. Selbst déi Konservativ sind da fortschrittlicher.

Nicht nur bezüglich der Eltern, auch bei den Kindern hat die ADR Vorstellungen, die an vergangene Zeiten erinnern: „Mär wëlle Kanner, déi ze Lëtzebuerg gebuer gin a Kanner déi hei ann d'Schoul ginn“, heißt es weiter. Der Zusatz zu den Schulkindern ist wohl nötig, um nicht Luxemburgern, die jenseits der Grenze wohnen, aber weiterhin im Großherzogtum arbeiten, von der „natalistischen Politik“ auszugrenzen. Im Kern bedeutet sie: mehr Kindergeld, dazu nicht besteuert und an den Index gekoppelt, sowie die Einführung eines Elterngelds, damit Eltern eine reelle Möglichkeit bekommen, bei ihren Kindern zu bleiben. Elterngeld und Elternurlaub, der sich wach-

sender Beliebtheit erfreut und den die ADR beibehalten will, sollen nicht kumuliert werden können.

So klar wie die ADR bekennt sich keine andere Partei, auch nicht die Splitterpartei déi Konservativ, zu einer nationalistischen Familienpolitik: Ob die Partei einem Kind die Zukunft absichern will, hängt für die Rechtspopulisten vom Geburtsort ab; Kinder von Grenzgängern, obschon ihre Eltern zum Wohlstand des Landes entscheidend beitragen, gehören für sie nicht dazu.

Die **CSV**, mit der die ADR so gerne eine Koalition bilden will, erkennt dagegen an, dass demografischer Wandel und der Wandel der Lebensformen „in den letzten Jahrzehnten eine Pluralisierung von Familienformen und Familienentwicklungsverläufen“ hervorgebracht haben. Egalitär verteilt sie ihre familienpolitischen Wahlgeschenke gleichwohl nicht: Unter dem Motto „Wahlfreiheit wieder garantieren“ will sie die von DP, LSAP und Grünen abgeschaffte Erziehungszulage wieder einzuführen, für kinderreiche Großfamilien soll eine sozial gestaffelte *allocation complémentaire pour familles nombreuses* Härten abfedern. Ein auf acht Monate verlängerter Elternurlaub soll es Müttern und Vätern erlauben, länger beim Kind bleiben zu können. Ein Recht auf Rückkehr auf den alten Arbeitsplatz steht im Wahlprogramm nicht, ebenso wenig wie das erhöhte Ersatzeinkommen.

Die CSV, die den außerfamiliären Betreuungsboom unter Familienministerin Marie-Josée Jacobs selbst losgetreten hatte, setzt wieder verstärkt auf Anreize, dass ein Elternteil zuhause auf die Kinder aufpasst. Sie sagt zwar zu, das Betreuungsangebot auszubauen, aber erst bei Kindern ab drei Jahren. Die kostenlose Kinderbetreuung soll sogar erst ab dem Grundschulalter gelten. Zudem sollen *Crèches parentales* gefördert werden. Die **Piratenpartei** geht hier einen

anderen Weg, um die Qual der Wahl in der Vereinbarkeitsproblematik zu lösen: Sie verlangt, dass die *Chèques-service* bar ausbezahlt werden sollen. So könnten Eltern selbst entscheiden, für welche Betreuungsform sie das Geld ausgeben wollen.

Die CSV will die Anzahl der Babyjahre von zwei auf drei pro Kind erhöhen, für Eltern die für den Nachwuchs ihre berufliche Karriere unterbrechen – das sind wegen des geringeren Verdienstes in der Regel Frauen. Das Programm betont zwar die Gleichstellung von Mann und Frau und beteuert Armut „statt Arme“ bekämpfen zu wollen: Die familienpolitischen Vorschläge zielen aber darauf ab, insbesondere das Ernährermodell zu stärken. Zur Situation der Alleinerziehenden mit dem größten Armutsrisiko fällt der Partei nichts ein, außer das garantierte Mindesteinkommen allgemein zu erhöhen. Beim Wohnungsbau will sie mehr Sozialwohnungen bauen und das Prinzip des Mietkaufs einführen, „um jungen Familien und Leuten mit mittlerem Einkommen zu Eigentum zu verhelfen“. Laut Steuerkapitel sollen niedrige Löhne zusätzlich entlastet werden, das Regime der Steuerkategorie 1a, das Alleinerziehende besonders diskriminiert, will die CSV „einer Prüfung“ unterziehen. Die Sozialisten wollen die Steuergutschrift für Alleinerziehende deutlich anheben und so die Steuerklasse 1a und an die Steuerklasse 2 annähern.

Ausgerechnet die **DP**, und insbesondere ihre Präsidentin, Familienministerin Corinne Cahen, dagegen hat für Wahlkampfauftritte in Funk und Fernsehen die Frauen- und Kinderarmut entdeckt und meint sogar, ein Puzzlestück für ihre Minderung bereits geliefert zu haben: mit den Steuerkrediten für Beschäftigte und Rentner, angehoben von 300 auf 600 Euro, und dem von 750 auf 1 500 Euro angehobenen Steuerkredit für Alleinerziehende. Als nächstes versprechen die Liberalen, das „ungerechte“ Steuersystem von Grund auf zu reformieren

und auf Individualbesteuerung umzusteigen. Das System der Dienstleistungsschecks will die DP abschaffen und durch ein neues ersetzen, ohne diesen Vorstoß allerdings näher zu erläutern.

Familienpolitik und Arbeitsmarktpolitik sind historisch eng verzahnt. Förderten konservative Parteien traditionell das Alleinerklärermodell, hat sich das im Zuge der Gleichberechtigung und der zunehmenden Frauenerwerbstätigkeit geändert. Mit flexibilisiertem Elternurlaub, Gratis-Betreuung und Aktivierung von Arbeitslosen tritt die DP für eine Familien- und Beschäftigungspolitik ein, die beiden Eltern wohl Familienpausen gönnt, gleichzeitig aber alles daran setzt, ihre Arbeitskraft so schnell wie möglich wieder dem Arbeitsmarkt zuzuführen. Dass ein Elternteil über längere Zeit zuhause bleibt, ist bei ihr nicht vorgesehen. In Streitgesprächen umschifft Parteipräsidentin Corinne Cahen auffällig die Frage, was die Erziehungszulage ersetzen soll.

Dabei bleiben die Liberalen ihrer Wählerklientel treu: Ihr Vorschlag, den Elternurlaub mit einer Maximallänge von 18 Monaten Vollzeit oder bis zu 36 Monaten halbtags verlängern zu können – wenn der Arbeitgeber einverstanden ist und ohne dass sie der Staat finanziell entschädigt –, richtet sich wie viele ihrer Forderungen an die Mittel- und Oberschicht. Obwohl der Staat die Kosten der Sozialversicherung übernehmen soll, werden sich Familien mit geringen Einkommen die zusätzliche Elternzeit kaum leisten können.

Die Auffassung, dass das Renten- und Steuersystem ein überholtes Rollenverständnis widerspiegeln, teilt die DP mit **déi Gréng**, die dem aktuellen System vorwerfen, „Frauen als Mütter und Anhängsel des Geld verdienenden Ehemannes“ zu betrachten und vor allem geringer verdienende Frauen dazu zu ermutigen, „berufliche Auszeiten zu nehmen“ und in Teilzeit zu

Familienpolitik und Arbeitsmarktpolitik sind historisch eng verzahnt, das zeigt sich beispielhaft an dem von DP, LSAP und Grünen flexibilisierten Elternurlaub

arbeiten. Die Grünen wollen die gemeinsame Veranlagung von Verheirateten und Partnern abschaffen, eine frühe Forderung von Frauenorganisationen, und wie die DP und die LSAP die Individualbesteuerung einführen, wobei die Sozialisten der Forderung das dehnbare Wort „langfristig“ beigefügt haben.

Im Zuge von Arbeitszeitverdichtung wird Zeit eine immer wichtigere Ressource. Die Grünen setzen deshalb auf „mehr Selbstbestimmung über ihre Zeit“, etwa durch den Ausbau des unter Blau-Rot-Grün von zwei auf zehn Tage ausgedehnten Vaterurlaubs sowie einem verlängerten und weiter flexibilisierten Elternurlaub, den im Sinne der Gleichberechtigung auch frisch gebackene Väter direkt nach der Geburt nehmen können sollen. Außerdem sollen Eltern ein Recht auf Teilzeit bekommen und dies bis ihre Kinder zwölf Jahre erreicht haben, Personen, die Angehörige pflegen, sollen dafür ähnlich wie beim Elternurlaub vom Staat einen teilfinanziertes Ersatzkommen erhalten. So wollen die Grünen Fürsorgearbeit gesellschaftlich aufwerten.

Die kostenlose Kinderbetreuung ist inzwischen zum Allgemeingut im familienpolitischen Forderungskatalog geworden: Neben den Grünen will die **LSAP** sie ebenso wie déi Lénk, die aber darauf pochen, diese öffentlich anzubieten und die Dienstleistungsschecks abschaffen wollen, um so die Finanzierung privater Betreuungseinrichtungen durch die öffentlich Hand zu verhindern. KPL, déi Lénk und LSAP wollen die Familienbeihilfen wieder an den Index koppeln und das Kindergeld erhöhen.

Alle drei versprechen zudem die Vereinbarkeit zu verbessern: déi Lénk mit einem verlängerten Elternurlaub um sechs Monate (Vollzeit) oder zwölf Monat (halbtags), den auch Väter gleich nach der Geburt nehmen können sollen; die LSAP mit einem Recht auf Teilzeitarbeit, das an ein Recht auf Rückkehr in Vollzeitarbeit gekoppelt werden soll. Wird wegen der Familie beruflich zurückgeschraubt, soll der Staat bis zum zwölften Lebensjahr des Kindes die Beiträge zur Rentenversicherung für eine Reduzierung von bis zu 30 Prozent pro Elternteil übernehmen, wobei das Recht nicht von einem Elternteil auf den anderen übertragbar sein soll. Die **KPL** geht einen Schritt weiter und fordert die „automatische Übernahme der fehlenden Renteneinzahlungen bei Halbtagsarbeit wegen Kinderbetreuung oder Betreuung von abhängigen Familienmitgliedern durch den Staat“.

Déi Lénk fordern überdies, die Babyjahre von zwölf auf 24 Monate pro Elternteil auszudehnen. „um die Autonomie der erwachsenen Kinder während Studium oder Berufsausbildung gegenüber dem Elternhaus“ zu stärken. Die Linken wollen außerdem eine so genannte Autonomie-Beihilfe von 4 800 Euro (400 Euro im Monat), die automatisch auf das Konto der Heranwachsenden überwiesen und von der staatlichen Familienkasse finanziert werden soll, ein Zugeständnis an die oft junge Wählerbasis der Partei, die sich selbst Bewegung nennt.

Auch in anderen Kapiteln werden familienpolitische Akzente gesetzt: etwa in der Wohnungspolitik (siehe Seite 6). Summasummarum zeigt sich einmal mehr: Familienpolitik ist immer auch verdeckte Klientelpolitik, auch wenn sie auf den ersten Blick vielleicht nicht als solche zu erkennen ist. Da nehmen sich Parteien von ganz links bis rechtsaußen nichts.

Drei Wochen vor den Wahlen erzählt Astrid Lulling in ihren Memoiren vom sozialen Aufstieg eines Arbeitermädchens anstelle der Arbeiterklasse

In der Lebensschule der Sozialdemokratie



Astrid Lulling bei der Vorstellung ihrer Memoiren vergangene Woche

Romain Hilgert

1973, kurz bevor die Gewerkschaften zum Generalstreik aufrufen, der ein Jahr später die CSV in die Opposition treiben sollte, veröffentlichte Albert Bousser seine Memoiren, *Vom Dorfjungen über zwei Weltkriege zum Minister. Selbstporträt mit Gedankensplittern*. Vier Jahre später, unter der DP/LSAP-Koalition, brachte Antoine Krier seine Erinnerungen, *75 Jor Letzeburger Sozialismus. Aus dem Parteileben Luxemburger Arbeiter und Sozialisten*, heraus.

Die beiden Gewerkschafter, LSAP-Minister und schließlich SdP-Abgeordneten zeigten, wie das vor dem Krieg begonnene Bemühen der Sozialdemokratie, die Arbeiterschaft zu spalten, die sozialen Kämpfe ins Parlament zu verlagern und die Gewerkschaftsbürokratie an den Staat zu binden, im Kalten Krieg und in den Goldenen Dreißigern wiederholt zu seiner eigenen Karikatur werden konnte. Vergangene Woche, mehr als 40 Jahre später, legte ihre Gewerkschafts-, LSAP- und SdP-Kollegin Astrid Lulling die Fortsetzung vor, wieder eine Mischung aus Selbstbeweihräucherung, Rechtfertigung und Abrechnung: *Mein Leben als Frau in der Politik. Autobiographie*.

Astrid Lullings Vater war Hüttenarbeiter. Auch ihre drei Brüder arbeiteten auf der *Schmelz*, der jüngste fiel als Zwangsrekrutierter, der mittlere war Kollaborateur und starb in Deutschland, der älteste brachte es nach dem Krieg zum Vorarbeiter. „Das einzig Positive, das die Nazibesatzung für mich ergab, war, dass die Deutschen beschloßen, die Klassenbesten müssten nach dem sechsten Schuljahr entweder die Hauptschule oder das Lyzeum besuchen“ (S. 13). Das Arbeitermädchen machte 1948 ihr Abitur und musste nicht „Näherin, Modistin, vielleicht Verkäuferin“ werden (S. 13), später studierte sie Volkswirtschaft.

Anders als Albert Bousser und Antoine Krier kam Astrid Lulling durch Zufall zur Arbeiterbewegung. Nachdem sie als Hilfslehrerin und danach in einer Apotheke gearbeitet hatte, machte ein Bekannter sie darauf aufmerksam, dass der Lëtzeburger Aarbechterverband (LAV), der spätere OGBL, eine Sekretärin mit Abitur suchte, die „korrekt Französisch schreiben“ konnte (S. 19). Dort arbeitete sie für Generalsekretär und Präsident Antoine Krier, der auch LSAP-Abgeordneter und Escher Bürgermeister war.

Antoine Krier, der 1919 und 1921 auf den Parteitag in Eischen und Differdingen für den Anschluss der Sozialistischen Partei an die Kommunistische Internationale gekämpft hatte, hatte sich zum grimmigen Antikommunisten gewandelt. Astrid Lullings Vater wollte, wie viele Arbeiter, „nach den Kriegerlebnissen nur einer Einheitsgewerkschaft beitreten“ (S. 20), doch Antoine Krier wusste, sie zu verhindern – daran sollte auch der OGBL nichts mehr ändern. „Die amerikanischen Gewerkschaften

„Ich verdanke diesem System meine Wiederwahl in der LSAP 1968, in der SdP 1974 und 1979 sowie in der CSV von 1984 bis 2009“

ten haben uns Geld gegeben, um im Grunde gegen die Kommunisten zu agieren“, erzählte der ehemalige Gewerkschafter und LSAP-Minister Benny Berg vor zwei Jahren in Andy Bauschs Film *Streik!* Antoine Krier musste ein Leben lang für die Spaltung der Arbeiterschaft kämpfen, um seine Macht zu sichern, um die Freien Gewerkschaften zum Wahlverein der LSAP und die LSAP zum Mehrheitsbeschaffer der CSV zu machen, der Astrid Lulling heute angehört.

Mit ihrem politischen Ziehvater Antoine Krier besuchte Astrid Lulling unzählige europäische Gewerkschaftstagungen. „Es ging um den Marschall-Plan, um die Europa-Idee [...], um das Ruhrstatut und schließlich um den Schuman-Plan“ (S. 29). In den Anfangsjahren waren die sozialdemokratischen und christlichen Gewerkschaften stark in den europäischen Integrationsprozess eingebunden. Das war bald nicht mehr nötig. Als Europaabgeordnete hielt Astrid Lulling es deshalb für lohnender, sich der Bienenzucht und dem Weinbau zuzuwenden.

Zur moralischen Korruption der heimischen Sozialdemokratie trug mehr als in den Nachbarländern das „personenbezogene Wahlsystem“ bei (S. 107), das half, die persönlichen Ambitionen über die politischen Prinzipien zu stellen, rücksichtslose Einzelkämpfer in eigener Sache hervorzubringen. „Ich verdanke diesem System meine Wiederwahl in der LSAP 1968, in der SdP 1974 und 1979 sowie in der CSV von 1984 bis 2009“ (S. 107). Bei Antoine Krier hatte Astrid Lulling aus nächster Nähe gelernt, für die eigene Karriere den Filz von Gewerkschaft, Partei, Unterorganisationen, Parteipresse, Kommunalpolitik, Parlament und europäischer Bürokratie zu nutzen.

So begann Astrid Lulling 1962, sich eine politische Hausmacht und ein Wählerinnenreservoir als Grundlage für eine eigene politische Karriere zu schaffen, als sie Präsidentin des Foyer de la femme wurde: „Alle Mitglieder des Foyer de la Femme

waren automatisch Parteimitglied der LSAP; die Präsidentin des Foyer de la Femme war, in Personalunion, auch Präsidentin der Femmes socialistes“ (S. 64). Folgerichtig wurde sie nach der Spaltung der LSAP im Foyer de la femme und in den Femmes socialistes abgewählt. Doch sie war auch Präsidentin der Fédération nationale des femmes luxembourgeoises (FNFL), des Conseil national des femmes du Luxembourg (CNFL), des Comité du travail féminin (CTF), des Centre européen du Conseil international des femmes (Cecif)... Weit mehr als heute war die Verteidigung der Fraueninteressen ein politisches Alleinstellungsmerkmal, besonders in der machistischen Gewerkschaftsbewegung und Sozialdemokratie.

Das im Buchtitel angekündigte *Leben als Frau in der Politik* bestand darin, jede verfügbare Frauenorganisation als persönliche Machtbasis zu nutzen und Gift und Galle gegen jede Rivalin zu versprühen: Viviane Reding („In den zehn Jahren als Abgeordnete hatte sie sich nicht besonders beliebt gemacht“, S. 199), Erna Hennicot-Schoepges (wenn sie „eher davon gewusst hätte, wäre es wieder schief gegangen“, S. 138), Nelly Stein („dass er mir zusammen mit der Bürgermeisterin – sie waren ‚e Kapp an en Oasch‘ – das Leben zur Hölle machte“, S. 249), Ria Oomen-Ruitjen („ist eine intime Bekannte von Jean-Claude Juncker“, S. 266), Lydie Schmit („Tatsächlich roch ihre Sonntagskleidung nach Mottengift“, S. 124), Lilly Gansen („Ich hätte auf meine Mutter hören sollen“, S. 69)...

Als Präsidentin des Foyer de la femme und Vertreterin des rechten „Clan Krier“ (S. 86) kam Astrid Lulling 1964 auf die Kandidatenliste der LSAP, nach dem Tod von Arbeitsminister Nic Biever rückte sie 1965 ins Parlament nach. Neuer Arbeitsminister wurde Antoine Krier, obwohl ein Teil der Parteileitung Antoine Weiss zum Minister machen wollte, damit Krier im LAV „das Bollwerk gegen ein – auch auf politischer Ebene – mögliches Bündnis von Sozialisten und Kommunisten“ blieb (S. 87).

Doch 1965 ging der sehr geschwächte kommunistische Fräie Lëtzebuurger Aarbechterverband (FLA) im LAV auf, obwohl „Krier auf jeden Fall eine solche Fusion, die ‚Weissen Tunni‘ vorschwebte, und die er auch anstrebte, verhindern wollte“ (S. 54). Im Kampf um die Einheit der Arbeiterbewegung war Astrid Lulling „als engste Mitarbeiterin von Krier zwischen die Fronten“ geraten (S. 54) und hatte Anfang 1963 den LAV verlassen. Sie wurde bis 1971 Gewerkschaftssekretärin der Land- und Lebensmittelarbeiter im Brüsseler Gewerkschaftssekretariat bei der Europäischen Wirtschaftsgemeinschaft und blieb es auch, als sie 1965 nationale und Europaabgeordnete wurde.

In der gesellschaftlichen Aufbruchsstimmung der Sechzigerjahre und der internationalen Entspannung kämpfte der rechte Flügel der LSAP nach der Wahlniederlage 1968 gegen Koalitionen mit den Kommunisten in den Südgemeinden. Schließlich spalteten Präsident Henri Cravatte, Antoine Krier, Albert Bousser und andere durch die Gründung der Convention sociale-démocrate, später dann Sozialdemokratische Partei (SdP), die LSAP. „Natürlich gehörte ich zu den Gegnern von kommunalen Koalitionen mit der Kommunistischen Partei, was ja auch die Linie meiner politischen Mutter Lily Krier-Becker und die von Antoine Krier war“ (S. 99), beteuert Astrid Lulling. Aber über die immerhin zwei Jahre dauernden Auseinandersetzungen bis zur Spaltung 1971 und über ihre eigene Rolle dabei schweigt sie sich ebenso vielsagend aus wie über die Ursachen für die Wahlniederlagen und das Ende der SdP 1982.

1974 musste Astrid Lulling ihren Sitz im Europaparlament aufgeben, deshalb habe sie DP-Premier Gaston Thorn „nie verziehen, dass er auf Drängen der LSAP der SdP keinen Sitz mehr zuerkannte“. Sie drohte ihm, dass sie „alles unternehmen würde, damit er nach den nächsten Wahlen 1979 nicht mehr Staatsminister sei“ (S. 121). Als Henri Cravatte dann der DP/LSAP-Koalition zugesichert habe, mit den Stimmen der SdP die Koalition fortsetzen zu können, habe Gaston Thorn Astrid Lulling einen Botschafterposten angeboten, damit sie ihren Parlamentssitz räume. Sie habe abgelehnt und „informierte selbstredend Pierre Werner, Jean Wolter und Jean Spautz“ bei der CSV (S. 131), die ihr einen Posten als Staatssekretärin angeboten hätten, wenn die SdP sich der CSV-Fraktion angliedere. Das schien ihr angemessener, aber die SdP-Kollegen spielen nicht mit, „leider“ (S. 131).

Mit dem Untergang der SdP war für Antoine Krier und Albert Bousser die politische Laufbahn und der Marsch nach rechts zu Ende. Nicht so für Astrid Lulling, die unbeirrbar weitermarschierte und 1984 der CSV beitrug, nicht weil sie irgendetwas mit dieser Partei verbunden hätte, sondern um ihr Mandat zu retten. In der CSV genoss die Überläuferin höchste Protektion, selbst als sie 1988 in ihrer Eigenschaft als Schiffinger Bürgermeisterin wegen Einmischung zugunsten einer Baufirma verurteilt worden war.

Die 89-Jährige blickt heute zufrieden auf ein halbes Jahrhundert gnadenlosen Kampfes zum sozialen Aufstieg nicht der Arbeiterklasse, sondern eines Arbeitermädchens. Im Glanz dieses Kampfes spiegeln sich all die Gewerkschafter und Parteimitglieder, die nach LS@P und *Space Mining* die Grundsatzerklärung der Sozialdemokratischen Partei von 1971 unterschreiben könnten, ohne es zu merken.

Astrid Lulling, *Mein Leben als Frau in der Politik. Autobiographie*, Eigenverlag, 2018, 318 S., 19,50 €



Mit den politischen Zieheltern Antoine Krier und Lily-Becker Krier im Pariser Lido 1951



Als LSAP-Politikerin an der Seite von Willy Brandt



Auf dem Gründungskongress der Sozialdemokratischen Partei 1971



Als CSV-Politikerin zwischen Madeleine Frieden-Kinnen und Pierre Werner



Als Präsidentin der Association Luxembourg-Taiwan

Deutschland

Was vom Leben übrig bleibt



Das Armutsrisiko in Deutschland ist gestiegen

Martin Theobald, Berlin

Lumpenproletariat, Pack, sozial Verachtete, Unterschicht, Asoziale, Hartz-IV. Begrifflichkeiten für Menschen, die abgekoppelt sind vom Erwerbsleben und aus einer Arbeitsgesellschaft, wie sie in Europa vorherrscht, ausgeschlossen werden, gibt es viele. In Deutschland lässt sich die Anzahl dieser Menschen ziemlich genau beziffern. Sie geht aus den detaillierten amtlichen Statistiken der Bundesagentur für Arbeit (BA) hervor. Doch die Soziologen haben in den vergangenen Jahren eine weitere gesellschaftliche Entwicklung aufgezeigt: das verfestigte Prekariat. Es bezeichnet Menschen, die ein Leben in einer gesellschaftlichen „Grauzone“ führen. Sie gehören einerseits nicht zu den völlig Abgehängten, aber andererseits eben auch nicht zu dem Teil der Bevölkerung, der einen sicheren Arbeitsplatz besitzt und somit ein ökonomisch weitestgehend sorgenfreies Leben führen.

Zu der Entstehung des Prekariats hat die Entwicklung der Arbeit in Europa beigetragen, die den Unterschied zwischen Reich und Arm vergrößert und verfestigt. Der Trend zu

mehr Leih- und Werksarbeit, Befristungen und Solo-Selbstständigkeiten, aber auch das Arbeitsnomadentum zwischen wirtschaftlich stabilen Staaten der EU und Krisenländern verfestigt diese Grauzone des Prekariats. In Deutschland ermittelte nun eine Studie des Wissenschaftszentrums Berlin und der Universität Nürnberg-Erlangen, wie viele Menschen dauerhaft zum verfestigten Prekariat gezählt werden müssen. Analysiert wurden Zahlen der Jahre 1993 bis 2012. Diese wurden in zwei Perioden von jeweils zehn Jahren unterteilt. Finanziert wurde die Studie von der gewerkschaftsnahen Hans-Böckler-Stiftung.

Das Ergebnis: Rund vier Millionen Menschen leben und arbeiten unter prekären Umständen. Das sind zwölf Prozent aller Erwerbstätigen. Das verfestigte Prekariat setzt sich aus drei Personengruppen zusammen. Mehr als die Hälfte waren Frauen, die zu Beginn des Betrachtungszeitraums zwischen 25 Jahre bis 54 Jahre alt waren. Die meisten von ihnen waren Mütter. Die zweitgrößte Gruppe waren gleichaltrige Männer. Die dritte Gruppe schließlich junge Männer, die zwischen 15 Jahre und 25 Jahre alt waren.

In Deutschland leben und arbeiten rund vier Millionen Menschen unter prekären Umständen. Das sind zwölf Prozent aller Erwerbstätigen

Der wichtigste Verdienst der Studie ist es, dass sie eine Definitionsgrundlage für den Begriff des „Verfestigten Prekariats“ liefert. Dazu ermittelten die Forscher Indikatoren für prekäre Arbeitsbedingungen einerseits und prekäre Lebenssituationen andererseits. Prekäre Arbeitsbedingungen wurden an den Parametern Einkommen, mangelnde soziale Absicherung und Arbeitsplatzunsicherheit gemessen. Eine prekäre Arbeitssituation liegt vor, wenn zwei der drei Parameter erfüllt wurden. Die Kriterien beim Einkommen waren Niedriglohn und Existenzminimum. Der Niedriglohn trifft zu, wenn der Bruttostundenverdienst weniger als Zweidrittel des Medianverdiensts, das ist der mittlere Verdienst der Arbeitnehmer in Deutschland, beträgt. Das Existenzminimum ist nicht erreicht, wenn das Bruttojahreseinkommen unterhalb des Grundfreibetrags bei der Einkommensteuer liegt. Das sind derzeit 9 000 Euro. Die Arbeitsplatzunsicherheit wird über einfache oder unqualifizierte Arbeit, ein hohes Erwerbslosigkeitsrisiko sowie erhöhte berufsspezifische Gesundheitsrisiken definiert. Prekäres Leben wird an der Wohnsituation, der finanziellen Situation, besonderen Belastungen wie etwa einer Behinderung oder der fehlenden rechtlichen Absicherung festgemacht, wenn etwa keine Sozialversicherung vorliegt. Die Betrachtung über zwei Sphären schreibt das verfestigte Prekariat fest. Dazu zählen nicht Menschen, die zwar prekär beschäftigt sind, aber dennoch ein sorgenfreies Leben führen können, weil etwa der Ehepartner für die Absicherung sorgt. Andererseits zählten die Forscher den Alleinverdiener mit Frau und Kindern in einer Großstadt auch nicht dazu.

Das sind die Zahlen für Deutschland. Wie es um prekäre Lebenssituationen in den Ländern aussieht, die von der Finanzkrise besonders hart getroffen wurden, gibt es nur Mutmaßungen. Weitere Zusammenhänge in diesem Kontext zeigte vergangene Woche ein Essay unter dem Titel „Patrizier für das Prekariat“ in der britischen Wochenzeitung *The Economist* aus. Die Autoren forderten darin eine Rückbesinnung auf den Liberalismus, der sich für Freihandel, Marktwirtschaft, Gemeinwohl und Sozialstaat positionierte: „Wirtschaft und Wohlfahrt Hand in Hand“. Ein Modell, das nach 1989 sich durchzusetzen schien. Jedoch, so kritisieren die Verfasser, habe der Sieg des Liberalismus die Liberalen selbstgefällig werden lassen „in der Blase ihrer selbst rekrutierenden Milieus, unaufmerksam gegenüber Kartellbildung, abgelöst von Teilen der Bevölkerung, die vom rasanten Wachstum zu wenig profitieren. Zudem habe man sich zu sehr auf Partikularinteressen der Identitätspolitik – ausgerichtet an Interessen von ethnischen, religiösen oder sonstigen sozialen Gruppen – fixiert, die zu apolitischer Konkurrenz zahlreicher Gruppen und Subgruppen führe. In diesem politischen Vakuum „schwilt an der Ruf nach dem starken Mann, der es am besten weiß“.

Naher Osten

Frostige Zeiten

Susanne Knaul, Jerusalem

Schlechte Stimmung herrscht zwischen Moskau und Jerusalem nach dem Abschuss eines russischen Militärflugzeugs vor der syrischen Küste. Das Flugzeug war vergangene Woche bei einem Angriff israelischer Kampfjets angeblich gezielt in die Schusslinie syrischer Luftabwehrraketen getrieben worden. Alle 15 Crewmitglieder starben bei dem versehentlichen Beschuss durch den syrischen Alliierten. Israels Armee bedauerte den Tod der 15 Russen. Die Verantwortung dafür trage jedoch die syrische Regierung, außerdem seien „Iran und die Hisbollah Partner bei diesem bedauerlichen Zwischenfall“.

Um eine Wiederholung auszuschließen, will Moskau die syrische Armee mit dem russischen S-300 Flugabwehrsystems aufrüsten. „Das Wich-

tigste ist, dass die Identifizierung aller russischen Luftfahrzeuge durch die syrische Flugabwehr garantiert wird“, verlautete aus dem Verteidigungsministerium Moskaus. Israels Regierungschef Benjamin Netanjahu telefonierte noch Anfang der Woche mit Wladimir Putin, um ihn von seinen Plänen abzubringen. „Die Lieferung moderner Waffensystems in unverantwortliche Hände wird die Gefahren in der Region vergrößern“, hieß es in einer Mitteilung aus dem Büro Netanjahus. Israel werde „weiterhin seine Sicherheit und Interessen verteidigen“.

Netanjahus gutes Zureden stieß in Moskau indes auf taube Ohren. Noch diese Woche verschärfte sich der Ton des russischen Verteidigungsministeriums. Es lägen „klare Beweise“ vor, dass die

syrische Flugabwehrrakete zunächst Kurs auf einen israelischen Kampfjet genommen hätte, dann aber abgelenkt sei, um auf das russische Militärflugzeug zu zielen. Israels Armee behauptete demgegenüber, dass die syrischen Abwehrraketen erst abgefeuert wurden, nachdem die Kampfjets schon lange wieder in den heimischen Luftraum zurückgekehrt waren.

Der Eklat ist vor allem für Israel denkbar ungünstig. Netanjahu setzt auf den Einfluss Moskaus, um eine dauerhafte Stationierung iranischer Militärs in Syrien zu verhindern. Russische und iranische Truppen hatten während des Bürgerkrieges Seite an Seite mit der syrischen Armee gegen die Rebellen gekämpft. Russlands Präsident Wladimir Putin machte Netanjahu den Vorschlag, die Revo-

lutionsgarden nur in einem Abstand von 60 bis 70 Kilometer Entfernung zur Grenze der von Israel annektierten Golanhöhen zuzulassen. Netanjahu drängt hingegen auf einen kompletten Abzug der Iraner aus Syrien.

Rund 200 Mal soll Israels Luftwaffe, laut Bericht der Tageszeitung *Haaretz*, seit 2017 in Syrien angegriffen haben. Im Visier waren vor allem Konvois mit Waffenlieferungen an die schiitische Terrororganisation Hisbollah im Libanon sowie syrische Luftwaffenstützpunkte, die auch vom iranischen Militär genutzt werden. Teheran finanziert die libanesischen Hisbollah und kommandiert die Milizen letztendlich auch. Abgesehen von einer direkten Konfrontation mit den Revolutionsgarden, besteht in Jerusalem die Sorge, dass die iranische Luftwaffe eine militärische Auseinandersetzung zwischen Israel und Syrien provozieren könnte.

Der Syrienexperte Eyal Sisser von der Universität Tel Aviv hegt kaum Hoffnungen, dass die Iraner auf friedlichem Weg zum Abzug aus Syrien zu bewegen sind. „Es sieht so aus, als wolle oder könne niemand die Iraner vertreiben – weder aus der Grenzregion mit Israel noch komplett aus Syrien.“ Teheran habe nicht „hunderte Millionen, vielleicht sogar Milliarden von Dollar in Syrien investiert und Tausende Kämpfer geopfert“, um nun die Truppen wieder nach Hause zu holen, „nur weil Putin sie freundlich darum bittet“.

Selbst wenn Putins Einfluss auf Teheran begrenzt sind, so ließ er Israels Luftwaffe bislang weitgehend unbehelligt in Syrien agieren. Moskau und Jerusalem hielten einen engen Kontakt, gerade um Zwischenfälle, wie den Abschuss der russischen Militärmaschine, auszuschließen. Diesmal aber habe Israel erst eine Minute vor dem Angriff eine Warnung geschickt und dem russischen Flugzeug

Nach dem Abschuss eines russischen Militärflugzeugs will Moskau dem syrischen Verbündeten Luftabwehrraketen liefern

damit nicht genug Zeit gelassen, sich in Sicherheit zu bringen. Zudem sei man über das Angriffsziel von Israel in die Irre geführt worden. Die geplante Lieferung des S-300 Luftabwehrsystems ist ein klares Signal Moskaus, Israels Angriffe in Syrien in bisheriger Form nicht länger zuzulassen.

Die Lieferung von S-300-Raketen, die die Russen in Syrien stationieren wollen, „stellen keine totale Barriere für israelische Angriffe dar“, schreibt der Militärexperte Amos Harel in *Haaretz*. Es sei davon auszugehen, dass „die Luftwaffe Wege finden kann, um mit dem Risiko solcher Systems umzugehen“. Dennoch stehe Israel vor einem schwierigen Dilemma. Einerseits sei Teheran entschieden, die Waffenlieferungen an die Hisbollah fortzusetzen, und Israel warnte, alles zu unternehmen, um eine Aufrüstung der libanesischen Schiiten zu verhindern. Auf der anderen Seite würde man mit erneuten Angriffen eine Verschärfung der Krise mit Moskau riskieren „und sogar den (russischen) Abschuss eines israelischen Flugzeugs“.



Plus de hauteur

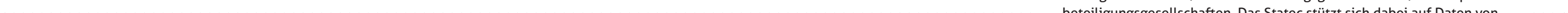
Découvrez le Lëtzebuurger Land en vous abonnant gratuitement durant un mois.

land@land.lu
www.land.lu
téléphone 485757-1



41

ticker



Verschmutzungsrechte

Die Regierung geht gegen das Urteil des Verwaltungsgericht in Berufung dem zufolge sie Arcelor-Mittal die Verschmutzungsrechte für 80 922 Tonnen Kohlendioxid zurückgeben muss. Die Regierung hatte die Zertifikate für das Stahlwerk Esch-Schifflingen 2013 zurückverlangt, nachdem der Konzern das Werk erst auf unbestimmte Zeit eingemottet und dann definitiv geschlossen hatte. Am 25. Juli hatte das Verwaltungsgericht entschieden, die Zertifikate gehörten dem Konzern. Am 30. August ging die Regierung in Berufung, wie aus einer Antwort des Wirtschaftsministeriums an den CSV-Abgeordneten Marc Spautz hervorgeht. [ms](#)

Gute Bilanz

Finanzminister Pierre Gramegna (DP) zog am Dienstag Bilanz seiner Amtszeit, beschränkte sich dabei aber vorsichtshalber auf das Ressort Finanzbranche, um nicht über die abgebrochene kopernikanische Wende in seiner Haushaltspolitik reden zu müssen. Er stellte sich erwartungsgemäß selbst ein gutes Zeugnis aus und verwies dabei auf seine Bestrebungen, den Ruf der Luxemburger Finanzbranche wiederherzustellen und die besonderen Bemühungen um Investoren aus China. Die Forderung der ALFI nach einer Senkung der Zeichnungsgebühr für Investmentfonds die je nachdem 0,01 oder 0,05 der verwalteten Vermögen beträgt, um wettbewerbsfähig zu bleiben, lehnte der Minister ab. Wenn die Situation so dramatisch wäre, würde die Fondsbranche keine Rekordzahlen melden, meinte er trocken. Die unter anderem von der Bankiersvereinigung ABBL geäußerte Kritik, unter Gramegna habe es Verspätungen bei der Umsetzung von Richtlinien gegeben, ließ der Minister nicht gelten. Er gehe davon aus, dass das Parlament, die wichtige Attad-Steuerrichtlinie, die Anti-Missbrauchsregeln vorsieht und die am 1. Januar 2019 in Kraft tritt, „prioritär“ umsetzen werde, so Gramegna, der den entsprechenden Entwurf erst kurz vor dem Sommer hinterlegte. Ob der Haushalt für 2019, der aufgrund des Wahltermins wieder ein Haushalt mit provisorischen Zwölfeln wird, noch vor oder nach den Wahlen im Parlament hinterlegt wird, konnte Gramegna am Dienstag nicht sagen. [ms](#)

Zu hohe Gehälter

Guy Hoffmann, Vorstand der Banque Raiffeisen und neuer ABBL-Präsident, nutzte die Gelegenheit der Pressekonferenz über die Halbjahreszahlen der Bank, um sich lauthals über die Entwicklung der Gehälter im öffentlichen Dienst zu beschweren. Private Arbeitgeber würden nicht mehr ausreichend Personal finden, weil mit den Löhnen im staatlichen und im para-staatlichen sowie im Gemeinsektor nicht mithalten könnten. Das Personalreservoir der Großregion sei außerdem leergefegt. [ms](#)

Neuer Aktionär

Luxtrust, allen Bürgern Luxemburgs durch ihr berühmtes Token bekannt, hat einen neuen Aktionär. Die börsennotierte italienische Gruppe Tecnoinvestimenti, hat zwölf Millionen Euro Kapital in die Firma gespeist und dafür 50 Prozent der Anteile erhalten. Luxtrust soll die Geschäfte auf dem nordeuropäischen Markt entwickeln, während die italienische Filiale Infocert Südeuropa übernimmt. Ziel der Gruppe ist es ihrem CEO Pier Andrea Chevallard einen europäischen Giganten in Sachen Digital Trust aufzubauen, der der Konkurrenz aus Nordamerika wie Adobe die Stirn bieten kann, falls sie anfangen, sich für den europäischen Markt zu interessieren. Die Technolgien und Patente beider Unternehmen seien sehr komplementär. Die Daten der Luxemburger Kunden sollen auf Luxemburger Server bleiben und die Stellen der Mitarbeiter abgesichert sein, versicherten die Luxtrust-Verantwortlichen am Mittwoch. Die Token, an die sich das ganze Land gerade erst gewöhnt hat, sollen ebenfalls erhalten bleiben. [ms](#)

Barthelmé promu

C'est un remarquable coup politique que le ministre de l'Économie, Etienne Schneider (LSAP), vient de réaliser : En remplaçant Pierre Rauchs (pourtant proche du LSAP) par Pierre Barthelmé (CSV) à la tête du Conseil de la concurrence, le chef socialiste montre, à quelques semaines du scrutin, sa bonne volonté face aux chrétiens-sociaux. Le ministre évite en même temps de renforcer une autorité chargée de surveiller l'application d'un droit de la concurrence qu'il ne porte guère au cœur. (Bien que le manque de ressources et l'excès de timidité du Conseil de la concurrence aient très largement

préservé le pragmatisme *business-friendly* luxembourgeois.) La nomination de Pierre Barthelmé pourrait affaiblir encore davantage une autorité sans mordant. D'abord parce que sa légitimité est entamée : Barthelmé avait été mis au placard puis condamné pour avoir pioché, dans les fichiers informatiques de l'État, des adresses d'électeurs pour la campagne électorale du CSV. Ensuite, parce que Barthelmé n'est pas un juriste, et encore moins un juriste spécialisé dans le droit de la concurrence. Bref, les cartels pourront dormir tranquilles. [bt](#)

La fiction d'un Barreau unifié

Selon une règle non-écrite du Barreau, le poste de bâtonnier est attribué à tour de rôle entre une grande et une petite étude d'avocats. Après François Prum, c'est donc François Kremer, associé de la fabrique du droit Arendt, qui présidera à la corporation. (Après lui, ce sera au tour de Valérie Dupong, spécialisée en droit familial et associée du conseiller communal socialiste Tom Krieps.) Ainsi doit être maintenu la fiction d'un barreau unifié et unitaire qui, dans les faits, ne correspond plus à aucune réalité. Car la corporation représente deux mondes qui se croisent rarement : une minorité qui sert une clientèle locale (et se déplace encore aux tribunaux) et une majorité qui s'occupe d'opérations financières internationales (et n'enfile quasiment jamais sa toge d'avocat). Le mandat du bâtonnier sortant, François Prum, fut marqué par les « Panama Papers » qui ont révélé que les avocats occupent un des rôles principaux dans le grand jeu offshore. Le Barreau tente de défendre ces pratiques commerciales en invoquant le secret professionnel. Pas sûr que cette ligne d'argumentation convaincra le tribunal administratif qui aura à statuer dans le litige qui oppose le Barreau au fisc. Fin juillet, la chambre du conseil de la Cour d'appel avait ainsi estimé qu'un notaire ne peut se contenter d'invoquer le secret « de façon générale et abstraite ». Ainsi, s'il s'agit d'une prestation « qui pourrait être effectuée par un mandataire ordinaire ou par un agent d'affaires, telles une négociation immobilière ou une gestion de patrimoine », le notaire n'était pas tenu au secret mais « à un simple devoir de discrétion ». Cet argumentaire pourrait également s'appliquer aux avocats. [bt](#)

Unternehmen aus der Finanzbranche haben bisher laut Statec Brexit-bedingt angekündigt, einen Teil ihrer Aktivitäten von London nach Luxemburg zu verlagern. Darunter neun Banken, 13 Asset-Management- oder Fondsgesellschaften, zehn Versicherungsgesellschaften, fünf Kapitalbeteiligungsgesellschaften. Das Statec stützt sich dabei auf Daten von KPMG, laut denen bisher nur 19 Firmen nach Deutschland und jeweils 16 nach Frankreich und in die Niederlande umgezogen seien. Bis Mai, schätzt das Statec, seien dadurch 375 neue Stellen entstanden und die 400-er Marke dürfte mittlerweile überschritten sein. [ms](#)

30 839 423,28

US-Dollar hat Fage für sein Grundstück in der Bettemburger Gewerbezone bezahlt, auf dem bis Ende 2019 eine Joghurtfabrik entstehen soll. Das Online-Magazin *Reporter* rang Wirtschaftsminister Etienne Schneider diese Woche ein „Mea Culpa“ ab, weil Fage, anders als von Schneider mehrmals behauptet, keine 60 Millionen Euro Steuern in den vergangenen zwei Jahren in Luxemburg gezahlt habe, sondern laut *Reporter*-Berechnungen nur 450 000 Euro (2017 und 2018). Schneider sagte gegenüber *Reporter*, die Summe von 60 Millionen Euro hätten ihm seine Mitarbeiter mitgeteilt, er nehme die Schuld für die Falschangabe aber auf sich; er habe das nicht überprüft. Die von ihm genannte Summe entspreche der Steuerlast des Unternehmens auf konsolidierter Ebene aus dem Jahr 2015, also vor drei Jahren. In diesem Jahr wies Fage auf konsolidierter Ebene bei einem Vorsteuergewinn von 69,8 Millionen Dollar Steuerausgaben von 55,120 Millionen Dollar aus (was etwa 47 Millionen Euro entspricht).

Die Steuerlast war in dem Jahr für Fage besonders hoch, weil die US-Steuerbehörden die Zahlung von Lizenzgebühren der US-Filiale nach Europa von 2009 bis 2014 rückgängig machten, ein *Redressement* das insgesamt mit rund 26 Millionen Dollar zu Buche schlug. Im folgenden Jahr betrug die Steuerrechnung bei einem Vorsteuergewinn von 46,4 Millionen Dollar für den gesamten Konzern 16,9 Millionen Dollar. Er hantierte aber in der Bilanz mit latenten Steueransprüchen herum, bis am Ende ein positives Saldo von 15 Millionen Dollar unter dem Strich stand. Vergangenes Jahr, also 2017, wurden bei einem Vorsteuergewinn von 97,5 Millionen Dollar Steuerausgaben von 11,1 Millionen Dollar gebucht. An den Luxemburger Fiskus hat Fage International zuletzt 2015 Körperschaftssteuer entrichtet: 20 677,13 Dollar. In den vergangenen drei Jahren hat der Konzern insgesamt 1,204 Millionen Dollar an Vermögenssteuer bezahlt, was unter dem Strich Einnahmen von rund einer Million Euro für die Steuerverwaltung ergibt.

Die Diskussion für oder wider den Bau der Joghurt-Fabrik ist damit wieder um eine Ebene reicher. Warfen Fage-Gegner dem Unternehmen bisher unter anderem vor, in Luxemburg Steuerflucht zu betreiben, diene Fage Schneider als begrüßenswertes Beispiel dafür, dass internationale Großkonzerne – Stichwort Beps – in Luxemburg Substanz schaffen möchten. Nun stellt sich heraus : Fage hat in anderen Ländern Steuern (nach)bezahlt, aber kaum in Luxemburg. Vielleicht ändert das aber auch alles noch einmal, wenn die Steuerverwaltung bei Fage klingelt. Im konsolidierten Jahresbericht von 2017 heißt es : „With respect to the Group's subsidiaries, their books and records have not been audited by the tax authorities for the following years: Fage International S.A. : 2012-2017.“

Schneider blieb gegenüber *Reporter* trotzdem dabei, dass die Joghurt-Fabrik von Fage eine gute Idee ist, da diese „High-Tech-Molkerei“ in einer Gemeinde, die früher Molkereien beherbergte, Arbeitsplätze für wenig Qualifizierte schaffe. [ms](#)





Luxemburg muss ein Industriestandort bleiben, sagt die LSAP. Kaum jemand widerspricht ihr

Trotz kontroverser Debatten in den vergangenen Monaten wollen die Parteien den Betrieben beim Wachsen helfen

Michèle Sinner

Der Wachstumswahlkampf hatte früh begonnen, als der Wirtschaftsminister und die Umweltministerin wegen der Niederlassung einer Steinwolle- und einer Joghurtfabrik aneinander gerieten. Knauf und Fage wurden schnell zu Schlagwörtern für die Diskussion darüber, ob Luxemburg weiterhin Wirtschaftswachstum braucht, ein Industriestandort bleiben will, beziehungsweise neue Industrien ansiedeln soll, und ob es dabei möglich ist, sich nur die herauszusuchen, die einem gefallen. Schnell knüpfte sich daran die zweite Diskussion an um die sogenannten Begleiterscheinungen des Wirtschaftswachstums, die schon früh fremdenfeindliche Züge annahm. Beispielsweise als Infrastrukturminister François Bausch (déi Gréng) bei einer Podiumsdiskussion des Architekten- und Ingenieursorden OAI meinte, er habe ja nichts gegen Grenzpendler, aber es ergebe keinen Sinn, Tausende Arbeitsplätze zu schaffen, nur damit sie von Grenzpendlern besetzt würden (*d'Land*, 16.02.2018).

Der sozialistische Wirtschaftsminister und Spitzenkandidat Etienne Schneider entschied daraufhin schnell, die Rolle des einzig wahren Verteidigers der Industrie, des Befürworters von Wachstum und Fortschritt insgesamt zu übernehmen. Er unterstellte all denen Parteien, die davon redeten, Wachstum „besser begleiten“ zu wollen, die „qualitativen Wachstum“ forderten oder schlicht es einzudämmen, keine Ahnung zu haben, wie sie das bewerkstelligen sollten. Damit hat Schneider Recht behalten, wie der Blick in die Wirtschaftskapitel ihrer Wahlprogramme zeigt: Sie haben entweder überhaupt nur eine vage Vorstellung davon, wie die Wirtschaft funktioniert und wie man auf sie einwirken kann, oder wollen sie noch wettbewerbsfähiger machen, was zwangsläufig zu mehr Wachstum führen würde. Oft findet man beide Aspekte kombiniert.

Der **ADR**, die sich für die Wahlen mit fremdenfeindlichem Personal verstärkt hat, kam die Debatte mehr als gelegen und sie eröffnet ihr Wahlprogramm unter dem Titel „Fir e verantwortungsvolle Wuesstum“ mit einer Hetzschrift gegen Ausländer, die innerhalb der ersten drei Zeilen Zukunftsangst, Identität und Sprache mit dem Stau auf den Autobahnen vermischt und schließlich in einer Warnung vor Überfremdung endet: „Wa muer 700 000 Awunner am Land wunnen, mir iwwermuer zu méi wéi enger Millioun sin, da stellen d'Lëtzeburger nach knapps en Drëtel oder e Véierel vun der Bevölkerung duer.“ Mit einem Taschenspielertrick, der an die „America-First-Rhetorik“ von US-Präsident Donald Trump angelehnt ist, versucht die ADR dann zu verbergen, dass zumindest die alten Kämp-

fer für Rentengerechtigkeit in ihren Reihen wissen, dass es ohne Wachstum auch nichts an Luxemburger zu verteilen gibt. So will die ADR „Prioritéit fir Lëtzebuurger Betriber“, meint das, aber anders als Trump, nicht in einem Außenhandelskontext. Die ADR visiert den Zugang zu Flächen in Gewerbegebieten, so als ob sich dort Unternehmen ohne „Luxemburger“ Handelsermächtigung niederlassen könnten. „Och a grad am Kader vum verantwortungsvolle Wuesstum müssen déi bestoend Lëtzebuurger Betriber wuesse kënnen“, schreibt die ADR, und dabei müsse sie der Staat unterstützen, so als würden sie dabei nicht den Verkehr steigern. So findet die ADR auch, dass der Staat KMU und Start-Ups das Leben leichter machen soll: „D'Grënne vun neie Lëtzebuurger Betriber muss gefërdert ginn“ und zwar mit vom Staat garantierten Krediten. Wo den ADR-Mitgliedern die Idee kam, dass sich die Wachstumsfrage lösen lässt, indem man dem Substantiv „Unternehmen“ das Attribut „Luxemburger“ beifügt – nämlich am Stammtisch –, offenbart sich im dritten Abschnitt ihres Wirtschaftskapitels, wo sie für die Rücknahme der Mehrwertsteuererhöhung auf Lebensmitteln und Getränken im Gaststättengewerbe plädiert, weil dieses wichtig „fir den sozialen Zesummenhalt“ sei. „Mat der ADR gi keng weider Hoteller zweckentfremt fir Flüchtlingen ënnerzebréngen“, sagt sie noch schnell, bevor sie für Wirtschaftspromotion sowie für die Verteidigung des Finanzplatzes plädiert und verspricht, nicht bei jedem Leak in die Knie zu gehen.

Der **CSV** scheint die eigene Rolle in der Debatte, in der sie ungezügelter Wachstum gegeißelt hatte, in den vergangenen Monaten ein wenig unheimlich geworden zu sein. Im Unterkapitel zum Arbeitsmarkt nimmt sie Abstand von der ADR: „Ohne Immigration und Grenzgänger würde unser Arbeitsmarkt zusammenbrechen.“ Und: „Nicht die Grenzgänger sind daran schuld, sondern die ungenügende oder die nicht von unserem Arbeitsmarkt erforderte berufliche Qualifikation der einheimischen Arbeitssuchenden“, wenn diese keine Anstellung fänden. Ansonsten will die CSV, die in den vergangenen Monaten versprach „Wachstum zu begleiten“, vor allem eines: Die Wirtschaft wettbewerbsfähiger machen, damit sie wächst: „Wir wollen attraktive Standortfaktoren bieten, damit unsere Unternehmen Spitzenreiter im internationalen Wettbewerb bleiben.“ Und: „Das steuerliche Umfeld und die Lohnnebenkosten müssen wettbewerbsfähig bleiben.“ Um den KMU das Leben zu vereinfachen, fordert sie nicht nur weiteren Bürokratieabbau, obwohl Jean-Claude Juncker den bereits vor einem Jahrzehnt zur Chef-

sache erklärt hatte, sondern auch die Ausweisung zusätzlicher Gewerbegebiete, obwohl für die Sektorpläne lange Jahre der heutige Spitzenkandidat Claude Wiseler zuständig war.

Mit der Forderung „keine Ausweisung zusätzlicher Biotope auf Bauland in bestehenden Allgemeinen Bebauungsplänen“, belegt die CSV, dass sie das Wachstum der Natur mindestens so eng begleiten will, wie das der Wirtschaft. Sie will KMU mit steuerimmunitäten Reserven beim Investieren helfen und besseren Zugang zu Wagniskapital für Start-ups ermöglichen. Das klingt nicht nur mehr oder weniger so, als ob sie die bisherigen Bemühungen unter den LSAP-Wirtschaftsministern unterstützt. Die CSV tut dies explizit, indem sie das *Nation Branding* lobt und den „Bereich Weltraumtechnologie“ als „Sparte mit Zukunftspotenzial“ anerkennt. In nur sechs Zeilen findet die Debatte um Knauf und Fage ein Echo. Darin meint die CSV, in Gewerbebezonen müsse „jenen Unternehmen Priorität eingeräumt werden, die ins Clusterkonzept und die Diversifizierungsstrategie passen“, und „gezielte Politik für die Anziehung ausländischer Investoren ist unerlässlich. Wir müssen ein Gleichgewicht zwischen Ökonomie und Ökologie finden und klar definierte Sektorstrategien ausarbeiten“. Aber wie genau man verhindern will, dass Unternehmen wie Knauf und Fage versuchen, sich niederzulassen, bleibt unklar.

Die **LSAP** mit ihrem Spitzenkandidaten Etienne Schneider muss das nicht erklären. Sie meint fettgedruckt: „Luxemburg soll (...) als Produktions- und Industriestandort erhalten bleiben.“ „Qualitatives Wachstum“, schreibt sie weiter, „ist für uns nicht gleichzusetzen mit Desindustrialisierung. Es bedeutet an erster Stelle, dass Produktionsmethoden effizienter und weniger belastend für die Umwelt werden.“ Wie ein nachträglicher Gedanke taucht dabei die Erwähnung der Rifkin-Studie zur 3. Industriellen Revolution auf, die „weitere Lösungsansätze“ bieten soll. „Als Fortschrittspartei steht die LSAP diesem Prozess grundsätzlich offen und positiv gegenüber, aber wir wollen ihn auch nicht einfach über uns ergehen lassen. Wir wollen den technologischen Wandel gestalten (...)“, verteidigt die LSAP die Bilanz ihres Ministers. Als zukunftsweisende Sektoren gelten ihr deshalb besonders die Weltraumtechnologien, die Holzverarbeitende Industrie und die Kreativindustrien.

„D'**DP** ass dovunner iwerzeugt, dass Lëtzebuerg e staarke Wuesstum brauch, fir säi generëise Sozialsystem ze garantéieren“, verpflichtet sie der LSAP bei.

Dass der Index nicht ein einziges Mahl im Programm von déi Gréng erwähnt wird, verdeutlicht, wie gleichgültig ihnen sowohl die Mitbürger sind, die sich Bioprodukte nicht leisten können, als auch die Wirtschaftspolitik

Damit die Grenzpendler weniger Stau auf Luxemburgs Straßen verursachen, will die DP Freihandelszonen „déi Säit vun der Grenz“ schaffen. Sie bekennt sich zum Space-Mining und zu den neun Maßnahmen, welche die „DP-geführte“ Regierung im Rahmen des Rifkin-Prozesses festhielt, zum Beispiel zum Aufbau des Energie-Internets, dem Ausbau der Elektromobilität und dem Aufbau der Kreislaufwirtschaft. Für die DP, traditionell dem Handel und dem Mittelstand nahe, ist letzterer „das Rückgrad“ der nationalen Ökonomie und sie will ihn ähnlich wie CSV und LSAP bürokratisch sowie steuerlich entlasten und dem Handwerk Zugang zu Flächen in Gewerbebezonen zusichern, beziehungsweise die Ladenöffnungszeiten liberalisieren. Die große Überraschung in Sachen Standortpolitik im Programm der DP findet sich allerdings im Kapitel „Aarbescht: Beruff a Privatiewe matenee verbannen“: „Um Index festhalten“. Dort schreibt die DP, die noch vor fünf Jahren auf Geheiß der Unternehmensverbände die gesamte Wirtschaft desindexieren wollte: „Fir sécher ze goen, dass d'Peie reegelméisseg un d'Inflation ugepasst ginn, suert de Lëtzebuurger Indexsystem fir en automateschen Ausgleich vun der Deierecht. D'DP wäert un deem System festhalten.“ Das wollen auch CSV und LSAP, die das ebenso klar und deutlich in ihren Programmen festhalten.

Dass der Index nicht ein einziges Mahl im Programm von **déi Gréng** erwähnt wird, verdeut-

licht, wie gleichgültig ihnen sowohl die Mitbürger sind, die sich Bioprodukte nicht leisten können, als auch die Wirtschaftspolitik. Von den Gewerkschaften diese Woche aufgefordert, Stellung zu beziehen, meinte Parteipräsident Christian Kmiotek auf Twitter patzig, für die Grünen sei „sonneklöer: mir ginn net un den Index frëckelen. Dont acte.“ Aber ebenso sonnenklar wird bei der Lektüre des Wirtschaftskapitels im grünen Wahlprogramm, dass Wirtschaftspolitik für die Partei hauptsächlich darin besteht, Solaranlagen auf den Dächern von Handwerksbetrieben mit „Impulsprogrammen“ zu subventionieren. Zwar bekennen sich auch die Grünen zu den langfristigen Zielsetzungen des Rifkin-Prozesses, aber sie meinen damit hauptsächlich den Umstieg auf 100 Prozent erneuerbare Energien und 100 Prozent Biolandbau. Ansonsten meinen die Grünen, dass „Gutes Leben mehr ist als Bruttosozialprodukt“ und wollen die Tausch-, Teil-, Reparatur-, und Verleihdienstleistungen unterstützen sowie die *Corporate social responsibility* weiterentwickeln. Mit diesen wenig realitätsbezogenen Phrasen machen die Grünen deutlich, dass ihr Konzept von Wirtschaftspolitik sich im Wesentlichen darauf resümiert, mit Naturschutzaufgaben neue Projekte zu verhindern.

Die Programme von **Déi Lénk** und den **Piraten** sind in punkto Wirtschaftspolitik ähnlich luftig wie das der Grünen. Erstere wollen die schädliche Nischenpolitik Luxemburgs unterbinden – dazu zählen sie auch die Weltraumbranche – und eine moralisch lupenreine, auf Kooperativen aufbauende Wirtschaft. Sie wollen dafür eine bessere Bildungspolitik und neue Investitionen auf ihre „Pertinenz“ überprüfen. Wie genau man eine solche Prüfung gesetzlich verankern könne, wissen auch die Linken offenbar nicht so genau. Sie fordern aber die mit der EU-Gesetzgebung unvereinbare Rückverstaatlichung ehemals staatlicher Betriebe wie der Post und Energielieferanten. Das wollen auch die Piraten – „Kritisch Infrastrukturen an öffentliche Hand“ – obwohl sie gleichzeitig finden: „dass wirtschaftliche Aktivitäten net an de Kompetenzberäich vum Staat gehéieren“ und verlangen, „en kontrolliert Zréckzéie vum Staat (...)“. Die **KPL** fordert in ihrem knappen Programm die „Verstaatlichung von Großbetrieben und Banken und von strategisch wichtigen Wirtschaftszweigen“. Ganz so ernst mit dem Abschaffen des Privatbesitzes und des Kapitalismus ist es aber auch ihr nicht, denn: „Ausdrücklich ausgenommen von Verstaatlichungen sind kleine und mittlere Industrie-, Dienstleistungs- und Handwerksbetriebe.“

Luxembourg first

Quelle politique industrielle pour le Luxembourg ?

Le siècle de l’hyperindustrie

Nicolas Buck

Pour un secteur qu'on disait moribond ou même crépusculaire, l'industrie et son développement continuent de dominer les débats politiques en vue des élections législatives d'octobre. Différentes annonces de projets d'investissements de grande envergure ont été relayées par la presse et ceci de façon continue. Knauf, Fage et Google sont entrés dans le langage courant et ne cessent d'animer le débat public. Les politiques se déchirent sur la question de savoir le(s) quel(s) de ces projets correspondraient le mieux à notre pays en tenant compte bien-sûr de notre « business plan national », le rapport Rifkin.

Voyons d'abord le côté positif des choses : les dernières années marquent le retour de l'industrie. Investissements records, création d'emplois de qualité, regain de la recherche privée, digitalisation des processus de production et imbrication croissante de produits physiques et de services. Aujourd'hui, industrie et services ne sont plus simplement complémentaires mais inextricablement liés. Ceci rend d'ailleurs l'exercice de rendre visible la part de l'activité industrielle exprimée en parts du PIB pour le moins périlleux.

En écoutant attentivement le discours politique sur ces sujets de première importance, je suis au regret de constater que le grand rendez-vous démocratique du 14 octobre a quelque peu refroidi les ardeurs industrielles de nos représentants. Certains avancent des secteurs de développement prioritaires qui n'en sont pas, comme l'économie circulaire. D'autres s'évertuent à utiliser la théorie des « clusters » afin de justifier une politique sélective (arbitraire) de développement du tissu industriel et technologique. Et finalement nous trouvons les chantages de l'économie de proximité qui me rappellent une place de marché au Moyen-Âge. Le débat est particulièrement réducteur et possède une constante propre à la majorité des grands partis : le message subliminal est anti-industriel. Il est destiné à rassurer une majorité d'électeurs vivant dans le confort et la sécurité – annuellement améliorés de façon significative – de secteurs protégés très éloignés des usines.

Essayons de mettre un peu d'ordre dans tout ça. Non, l'économie circulaire n'est pas un synonyme pour une politique industrielle digne de ce nom. Les principes de l'économie circulaires sont appliqués par l'industrie depuis plus de 150 ans. La récupération des gaz des hauts-fourneaux pour produire de l'électricité n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Non, une politique industrielle pour le Luxembourg basée sur la théorie des « clusters » ne peut pas fonctionner, ni le tissu industriel sur notre territoire être morcelé en clusters. Les industries de l'acier, du

Réaction du président de la Fedil à l'article « Welche Firmen passen ins Konzept ? » des candidats DP Pierre Gramegna et André Bauler (d'Land 37/2018)

pneu, du verre, de la batterie, de la chimie, des composants automobiles, du satellite ou du software, appuyées par les services comme les infrastructures informatiques (centres de données, connectivité, cybersécurité, 5G), la logistique, les métiers du droit, de la fiscalité et de l'audit, ne sont pas des concurrents. Ils n'ont pas de clients communs. Le seul « cluster » que Michael Porter, le père de la théorie, reconnaît comme tel au Luxembourg est celui des fonds d'investissement construit sur la réglementation européenne Ucits et AIFM. Refuser un investissement industriel sur la base qu'un tel acteur n'existe pas encore à Luxembourg équivaut à nier le développement et la nature propre de l'industrie dans ce pays. À l'opposé, calquer la démarche de prospection nationale en fonction du tissu industriel et technologique existant est tout aussi faux.

Je conçois tout à fait que nous puissions refuser des investissements industriels à cause de limites de terrains, d'un manque de ressources ou d'un impact nocif et intolérable sur l'environnement et la qualité de vie des personnes vivant en proximité d'une telle usine. Ces sont des arbitrages connus qui doivent être résolus en bonne intelligence. De préférence, ils seraient à éviter dans une année électorale. Mais ces arbitrages ne doivent en aucun cas remettre en cause la nécessité d'un développement industriel continu et absolument nécessaire.

Le prochain gouvernement devra se doter d'une politique industrielle qui s'inscrit dans la lignée du travail accompli par nos ministres de l'Économie au cours des trente dernières années. Le dernier en



« Le débat est particulièrement réducteur et possède une constante propre à la majorité des grands partis : le message subliminal est anti-industriel »

date n'a d'ailleurs pas démérité. Différents problèmes immédiats se posent. Le stock de terrains immédiatement disponibles pour l'industrie est très limité (trente hectares). C'est une première priorité pour le prochain gouvernement. Les ressources qualifiées manquent également. Ceci constitue le premier souci des responsables au sein des différentes industries que la Fedil représente.

On pourrait également citer le domaine de la fiscalité où de nouveaux instruments ou incitants doivent être mis en place pour répondre à une tendance forte – le capitalisme se développe de plus en plus avec des investissements dans des personnes (*software*) et en moindre mesure dans des machines (*hardware*).

Mais quel est le véritable levier pour que notre pays puisse pleinement tirer profit des opportunités colossales dans le domaine des technologies ? L'histoire de notre pays est particulièrement instructive pour répondre à cette question. Nous vivons aujourd'hui exactement le même moment historique que nos ancêtres en 1850. 2018 et 1850 sont des dates qui s'inscrivent dans des périodes où la science et la technologie déclenchent des évolutions économiques considérables. À la différence près qu'en 1850, la plupart des élites économiques de notre pays étaient ingénieurs. À partir de 1850 et jusqu'en 1950, les Metz, Tudor, Muller, Mayrisch, Wurth, Laval, Ackermann, Schmitz et Lanners étaient à l'origine d'entreprises industrielles dont la grande majorité sont encore en activité aujourd'hui. Ils étaient ingénieurs, physiciens, chimistes. Le monde leur appartenait car ce monde sera dominé par la science et la technologie.

À partir des années 1960, le Luxembourg prendra résolument un autre chemin. Face au déclin de la sidérurgie, la place financière sera édifée en prochain pilier de notre économie. Le succès fut éclatant. Mais ce succès a un prix et ce prix n'est pas celui qu'on relève d'habitude à savoir le haut degré d'exposition de notre économie à ce secteur. Le secteur financier est très diversifié et en perpétuelle mutation. Le problème est un autre et il est beaucoup plus compliqué à résoudre et pernicieux dans ses conséquences à long terme. Pourtant, l'équation est assez simple.

Le développement de la place financière au sens large, en y incluant le régulateur et les métiers annexes, a inspiré des milliers de jeunes dans ce pays à poursuivre des études d'économie et de droit. En 2018, 25 595 étudiants résidents et non-résidents à Luxembourg sont inscrits dans des universités en Europe. 6 800 poursuivent un cycle de type économie/management. 1 900 sont inscrits dans des facultés de droit (1 200 font des études de psychologie...). À l'opposé, 450 se vouent à des études de mathématiques, oui 450 ! Je vous épargne le chiffre pour les chimistes et les physiciens. Bref, nous sommes le dernier de la classe en Europe par rapport à un échantillon de mille jeunes possédant un diplôme scientifique.

Les pouvoirs politiques devront prendre conscience de ce problème et œuvrer à rééquilibrer ces chiffres. Nous ne trouverons ni les professeurs qui pourront éveiller le goût des sciences chez les jeunes, ni les chercheurs pour nos instituts de recherche, ni les informaticiens, les ingénieurs ou chimistes qui créeront les entreprises de demain si nous n'arrivons pas à inverser ces chiffres. Ainsi, les solutions industrielles nécessaires pour réussir la transition énergétique, que nous souhaitons tous, a besoin de chimistes. Le système d'éducation luxembourgeois produit encore trop de jeunes ne possédant pas les connaissances qui leur permettront de pleinement profiter des opportunités du futur. L'enjeu est de taille et nécessite une prise de conscience de toutes les parties prenantes de notre société : parents, enfants, éducateurs, professeurs, société civile et entreprises.

Des premiers signes porteurs d'espoir sont visibles. Je citerai comme exemple d'initiatives positives, le développement continu du Science Center ou de la Luxembourg Tech School. La nouvelle section informatique introduite dans certains lycées est un pas important. Les « Engineering Days » connaissent un succès grandissant. Les industriels ont pris conscience que nous devons faire des efforts considérables pour attirer les jeunes vers ces métiers. Le programme de sensibilisation destiné aux écoles, « Hello Future » lancé en 2016 et porté par la Fedil et ses partenaires comme le ministère de l'Éducation, la Chambre de Commerce et Luxinnovation, constitue notre contribution à cette prise de conscience.

Ceci présuppose aussi un discours positif de notre part sur l'évolution de nos industries pour rassurer les parents qui orientent souvent les choix d'études de leurs enfants. Nous nous y employons. Si nous arrivons tous ensemble à orienter plus de jeunes vers les métiers techniques et les études scientifiques, le développement industriel et technologique se fera tout naturellement. L'Histoire récente en est la parfaite illustration.

Ce processus long d'orientation et d'inversion des cursus universitaires en faveur de la science devra être accompagné par un effort commun et continu visant à attirer des talents dans notre pays en leur offrant un cadre attractif qui les incitera à choisir notre territoire plutôt qu'un autre.

En conclusion, notre politique industrielle devra prendre en compte les limites actuelles de l'Europe tout en tirant profit des « best practices » développées par la Commission. Le projet du *high performance computer* est un cas d'école. Mais ces limites européennes exigent une politique industrielle volontariste au niveau national. Cette politique devra faire preuve de courage et bien dissocier les initiatives à court, moyen et long terme. Les données, la recherche, l'innovation, la transition énergétique et l'éducation (initiale et continue) en seront les piliers.

Tout ceci nous permettra d'offrir des réelles opportunités aux nouvelles générations. Car le XXI^e siècle sera le siècle de l'hyper industrialisation.

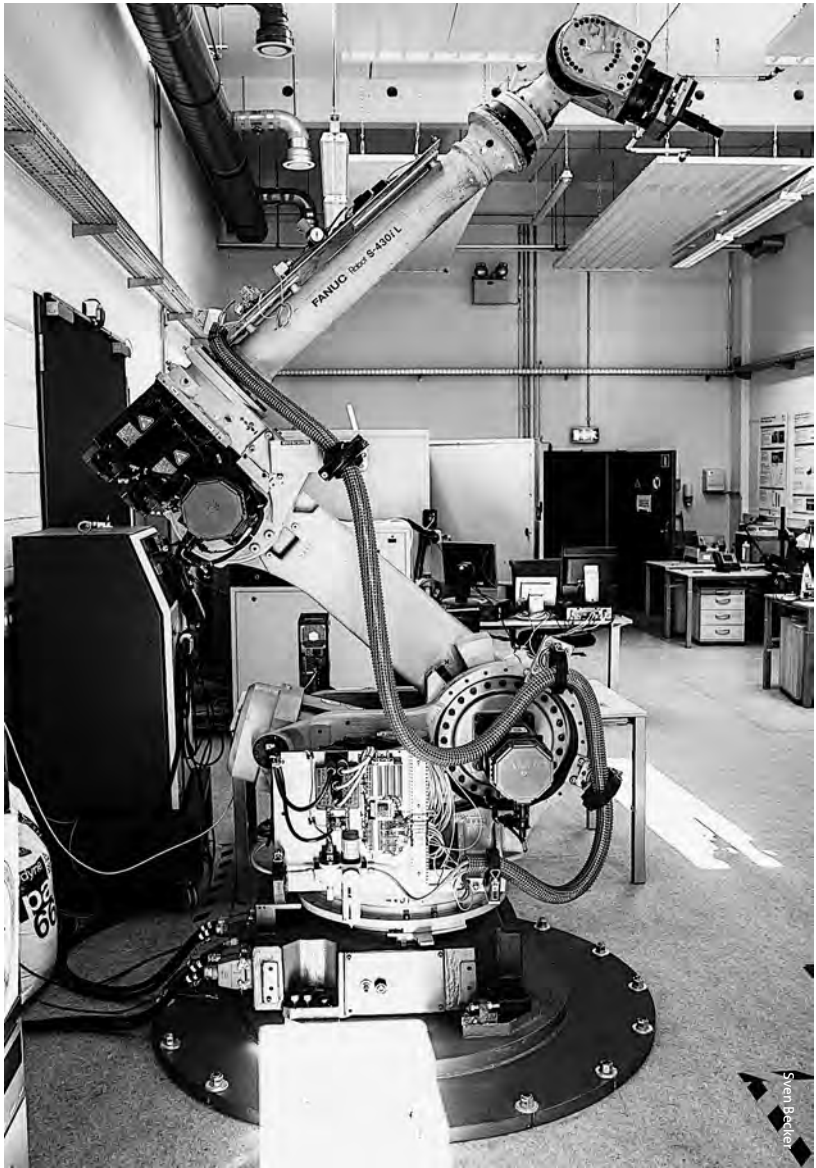
Une approche moins naïve

La construction européenne trouve son origine dans l'industrie. Si les deux premières pierres angulaires auront été le charbon et l'acier, force est de constater qu'au cours des dernières décennies la Commission européenne s'est avant tout concentrée sur la politique de la concurrence en négligeant la politique industrielle et son corollaire, le marché européen de l'énergie. Depuis la crise financière et les déséquilibres macroéconomiques de la zone euro, l'exécutif européen a recommencé à articuler les principes d'une politique industrielle ambitieuse.

Or l'Europe ne s'est pas encore dotée des moyens qui lui permettraient de poursuivre cette trajectoire ambitieuse. Ceci est hélas doublement important puisque les Chinois et Américains ont tout à fait assimilé la nouvelle donne qui est de ne pas considérer l'informatique au sens large comme un stade de développement économique plus avancé que l'industrie manufacturière, mais de faire de l'économie des données et de la connectivité le socle qui portera la réindustrialisation de leurs régions.

Les États-Unis et la Chine s'appuient aussi sur une approche moins naïve de la question de l'environnement. Loin de moi la pensée de cautionner la décision de l'administration Trump de dénoncer les accords de la COP21 à Paris. Mais il est évident à mes yeux que la question climatique ne pourra être résolue qu'au niveau mondial. Si l'Europe atteindrait les objectifs fixés pour 2030, elle ne représenterait plus que cinq pour cent des émissions mondiales de CO₂. Être le premier de la classe, c'est louable. Or, si tous les autres élèves ont déserté la classe, l'Europe aura beau être le premier en termes de réduction de CO₂, le continent aura perdu la plus grande partie de sa base industrielle.

Sauf si l'Europe arrive à stimuler sur son territoire des activités de recherche et des investissements importants permettant aux industries de franchir des barrières technologiques infranchissables à ce jour pour devenir totalement « green ». D'ailleurs cette question divise l'Europe aujourd'hui entre l'Ouest et le Nord et l'Est et le Sud. Ce sont exactement les mêmes divages que ceux qui nous opposent sur la question migratoire. **nb**



« Il faut tenir un discours positif sur l'évolution de nos industries pour rassurer les parents qui orientent souvent les choix d'études de leurs enfants »

Ministère du Développement durable et des Infrastructures
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 30.10.2018
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Administration des bâtiments publics
10, rue du Saint-Esprit
L-1475 Luxembourg

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'installations électriques dans l'intérêt de la construction du Centre national d'intervention et de secours à Luxembourg/Gasperich.

Description succincte du marché :
– Installations de parafoudre
– Installations détection incendie
– Câblages : +/- 12 000 ml
– Chemins à câbles : +/- 650 ml
– Lampes LED : +/- 570 pièces
– Câblage pour réseau informatique : +/- 10 000 ml
– Fermetures coupe-feu : +/- 400
Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.
La durée des travaux est de 175 jours ouvrables à débiter au 1^{er} semestre 2019.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).
Il ne sera procédé à aucun envoi de bordereau.
La remise électronique est autorisée pour cette soumission.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres portant l'inscription « Soumission pour les travaux installations électriques dans l'intérêt du Centre national d'intervention et de secours à Luxembourg/Gasperich » sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
27.09.2018

La version intégrale de l'avis n° 1801475 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère du Développement durable et des Infrastructures
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Services

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 30.10.2018
Heure : 11.00 heures

Lieu :
Administration des bâtiments publics
10, rue du Saint-Esprit
L-1475 Luxembourg

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Fourniture de gaz naturel pour les années 2019, 2020 et 2021 dans l'intérêt de divers bâtiments au Luxembourg.

Description succincte du marché :
– 194,3 GWh répartis sur 3 ans pour la fourniture de gaz naturel.
La durée prévisible du marché est de 3 ans à partir du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).
Il ne sera procédé à aucun envoi de bordereau.
La remise électronique est autorisée.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres portant l'inscription « Soumission pour la fourniture de gaz naturel pour les années 2019, 2020 et 2021 dans l'intérêt de divers bâtiments de l'État » sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
27.09.2018

La version intégrale de l'avis n° 1801466 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère du Développement durable et des Infrastructures
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 05.11.2018
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Administration des bâtiments publics
10, rue du Saint-Esprit
L-1475 Luxembourg

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de faux plafonds dans l'intérêt de la nouvelle construction sports et réfectoire du Lycée technique du Centre.

Description succincte du marché :
– faux-plafonds suspendus en plaques de plâtre : 250 m²
– faux-plafonds suspendus métalliques à panneaux amovibles : 550 m²
Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.
La durée prévisible du marché est de 65 jours ouvrables à débiter au courant du 1^{er} trimestre 2019.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).
Il ne sera procédé à aucun envoi de bordereau.
La remise électronique est autorisée.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres portant l'inscription « Soumission pour les travaux de faux plafonds dans l'intérêt du Lycée technique du Centre » sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
27.09.2018

La version intégrale de l'avis n° 1801472 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère du Développement durable et des Infrastructures
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Services

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 30.10.2018
Heure : 11.00 heures

Lieu :
Administration des bâtiments publics
10, rue du Saint-Esprit
L-1475 Luxembourg

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Fourniture de courant électrique BT et MT les années 2019, 2020 et 2021 dans l'intérêt de divers bâtiments au Luxembourg – Lot ABP.

Description succincte du marché :
– 59,1 GWh répartis sur 3 ans pour la fourniture d'électricité BT et MT.
La durée prévisible du marché est de 3 ans à partir du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).
Il ne sera procédé à aucun envoi de bordereau.

La remise électronique est autorisée.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres portant l'inscription « Soumission pour la fourniture d'électricité BT et MT pour les années 2019, 2020 et 2021 dans l'intérêt de divers bâtiments de l'État – Lot ABP » sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
27.09.2018

La version intégrale de l'avis n° 1801468 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère du Développement durable et des Infrastructures
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 06.11.2018
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Administration des bâtiments publics
10, rue du Saint-Esprit
L-1475 Luxembourg

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de menuiserie intérieure dans l'intérêt de la nouvelle construction sports et réfectoire du Lycée technique du Centre .

Description succincte du marché :
– bancs suspendus en H.P.L. et crochets pour porte-manteau : 85 ml
– baffles acoustiques en bois : 551 pce
– habillage mural acoustique en bois : 90 m²
Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.
La durée prévisible du marché est de 65 jours ouvrables à débiter au courant du 1^{er} trimestre 2019.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).
Il ne sera procédé à aucun envoi de bordereau.
La remise électronique est autorisée.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres portant l'inscription « Soumission pour les travaux de menuiserie intérieure dans l'intérêt du Lycée technique du Centre » sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
27.09.2018

La version intégrale de l'avis n° 1801473 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère du Développement durable et des Infrastructures
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 06.11.2018
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Administration des bâtiments publics
10, rue du Saint-Esprit
L-1475 Luxembourg

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de revêtement mural sportif dans l'intérêt de la nouvelle construction sports et réfectoire du Lycée technique du Centre .

Description succincte du marché :
– revêtement mural type « Prallwand » : 550 m²
Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.
La durée prévisible du marché est de 20 jours ouvrables à débiter au courant du 1^{er} trimestre 2019.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).
Il ne sera procédé à aucun envoi de bordereau.
La remise électronique est autorisée.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres portant l'inscription « Soumission pour les travaux de revêtement mural sportif dans l'intérêt du Lycée technique du Centre » sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
27.09.2018

La version intégrale de l'avis n° 1801474 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère du Développement durable et des Infrastructures
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Services

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 29.10.2018
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Administration des bâtiments publics
10, rue du Saint-Esprit
L-1475 Luxembourg

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Mission d'assistance technique au maître d'ouvrage pour le suivi des études et le contrôle des travaux à exécuter dans l'intérêt du réaménagement et de l'extension du Centre militaire Grand-Duc Jean au Herrenberg à Diekirch.

Description succincte du marché :
Projet comprenant 27 bâtiments existants et 7 nouveaux bâtiments repartis sur 3 phases de chantier :

– Surface totale brute : 82 000m²
– Volume totale brute : 325 000m³
La durée de la mission est de 96 mois et le début prévisionnel au courant du 1^{er} trimestre 2019.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).
Il ne sera procédé à aucun envoi de bordereau.
La remise électronique est autorisée.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres portant l'inscription « Soumission pour la Mission d'assistance technique dans l'intérêt du réaménagement et de l'extension du Centre militaire Grand-Duc Jean » sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
27.09.2018

La version intégrale de l'avis n° 1801471 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

d'LetzebuengerLand

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983

Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d'Letzeburger Land s.à r.l., R.C. B 19029, N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l'accord écrit de l'éditeur. **Gérant, rédacteur en chef** Romain Hilgert (48 57 57-22; rhilgert@land.lu), **Rédaction** Peter Feist (48 57 57-24; pfeist@land.lu), Josée Hansen (48 57 57-26; jhansen@land.lu), Ines Kurschat (48 57 57-28; ikurschat@land.lu), Michèle Sinner (48 57 57-20; msinner@land.lu), Bernard Thomas (48 57 57-30; bthomas@land.lu) **Photos** Sven Becker (sbecker@land.lu) **Administration** Zoubida Belgacem (48 57 57-32; zbelgacem@land.lu) **Mise-en-page** Pierre Greiveldinger **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg **Courrier** boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Publicité** Maison Moderne Media Sales 10, rue des Gaulois Luxembourg; boîte postale 728, L-2017 Luxembourg (27 17 27 27-32 ; francis.gasparotto@maisonmoderne.lu) ; **Impression offset** Imprimerie Saint-Paul **Prix par numéro** 4,00 € **Abonnement annuel** 140,00 € **Abonnement étudiant/e** 75,00 € **Comptes en banque** CCPLLULL : IBAN LU59 1111 0000 5656 0000, BILLULL : IBAN LU29 0027 1003 6990 0000, BGLLLULL : IBAN LU32 0030 0431 7039 0000, BCEELULL : IBAN LU30 0019 1000 2939 1000, CELLULL : IBAN LU71 0141 7162 5000 0000, BLUXLULL : IBAN LU59 0080 0484 9600 1003

Die kleine Zeitzeugin

Taskforce Schweinchenpest

Michèle Thoma

Schweinepest statt Schweinegrippe, schluck, und es gibt nicht mal eine Schluckimpfung, es ist zum rinderwahnsinnig werden.

Aber schon heißt es, sie sei nicht gefährlich für den Menschen, selbst wenn wir Pestfleisch oder Restpestfleisch essen. Und schon wird es total uninteressant für alle, die nicht ein paar Tausend Paarhufer_innen Kost und Logis gewähren, wofür die nur mit dem Leben zahlen. *So what?*, denkt sich Schreckensexpertin, tragisch für die Betroffenen zwar, aber jetzt nicht direkt für mich, widerborstig zwar, aber doch nicht dem Borsten-tierreich zugehörig. Offiziell.

Obschon wir, grübelgrübel, doch wirklich sehr viele Gemeinsamkeiten haben, beinahe nur. Fett, Hängebäuche, Panikattacken, den Hang, uns zu suhlen, manche von uns gehen gar schon Couch-Potato-Partnerschaften mit einem dieser gemü-tlichen Wesen mit dem legendären Gemüt ein. Unsern Soul Brothers und Sisters, man schau ihnen nur in die verschmitzten blond bewimperten Augen, sie haben Humor, von Katzen lässt sich so was wohl nicht behaupten. Ganz zu schweigen von der ebenso legendären Intelligenz.

Wie sollen wir diesen Virus davon überzeugen, dass wir nur entfernte Verwandte sind?

Denn er ist schließlich schon da, total nah, er steht schon vor dem Tor. Auf leisen Wildschweinchen-sohlen beziehungsweise Paarhuferhufen ist er aus Polen und dem Baltikum und Russland gekom-men, in Afrika ist er einfach aufs Schiff gestiegen, Kurz hat nicht aufgepasst. Und jetzt begehrt er vorfreudig Einlass in unser Schweinchenparadies. Mehr als 150 000 warten auf ihn. Aber wir sind schweinchen- und bauernschlau zugleich und lassen ihn nicht rein!

Alles gut organisiert. Muss es ja auch, unter Organdealer_innen geht es manchmal ziem-lich schweinisch zu. Es muss also alles ganz ge-nau dereguliert sein. Auf dem luxemburgischen Landwirtschaftsportal zum Beispiel ist nicht von Schweinehaltung, sondern von Schweinepro-duktion die Rede. Die erfolgt in geschlossenen Produktionssystemen. Es gibt Zucht- und Mast-schweine und Ferkel. Auf *Fro de Bauer*, einem Internet-Portal zur Image-Pflege, hält ein Jung-bauernkalenderbauer ein Schweinchen-Babe im Arm. Hier kann man sich informieren, so einen Bauern sieht man ja sonst nur noch im Fernse-

Alles gut organisiert hier. Kein Wunder dass die Viren Schlange stehen und sogar aus Afrika kommen

hen, und da sucht er immer nur eine Frau. Nie lugt er mehr hinter dem Misthaufen hervor, um mit denen aus der Stadt bärbeißig freundlich zum Schweinekoben zu stiefeln, wo Schweinefamily-life live zu bewundern ist, die Stadtmenschenkin-der quieken freudig.

Auf *Fro de Bauer* ist die Würde der Tiere, die ja in Luxemburg gesetzlich verankert ist, kein Thema, wahrscheinlich fragt keiner danach. Dafür lernen wir rauschige Säue kennen, die besamt werden, um dann abzuferkeln. Während ihre Mütter, die Altsäue, der Nahrungskette zugeführt werden. Ihr Fleisch, für ältere Damen klingt das Lob über-raschend, sei fest und beherzt. Väter scheint es hier nicht zu geben, Großväter schon gar nicht. Eber, bei den Germanen noch Heilige, kann man nur über exklusiv luxemburgisches Spitzenschweine-

perma anbietende Spitzenschweinespermaanbie-ter kontaktieren. Von diesen Absahnern werden sie wöchentlich pünktlich abgesamt.

Kein Wunder, dass die Viren Schlange stehen und sogar aus Afrika kommen!

Aber sie werden raffiniert ausgesperrt, Hochri-sikozonen abgesperrt. Eine Schweinchenschlau-Taskforce wird aufgestellt. Aber kaum denkt man, kein wildes Schweinchen könne unerlaubt so ein Hausschweinchen, wie die Todeszelleninsass_in-nen etwas irreführend genannt werden, daten oder ihm ein Geschenk machen – Wildschwein-ragout zum Beispiel –, tritt ein neuer Verdächtiger auf die Weltbühne. Der osteuropäische Fernfah-er! Er kommt aus diesem Osten und hat sicher ein Essen mit, ebenfalls aus diesem Osten, wahr-scheinlich was Schweinisches. Von Fernkraftfah-ern aus Osteuropa importierte Essensreste stel-len eine Infektionsgefahr für die heimische Fauna dar, warnt Doktor Wildschutz, der Direktor der Veterinärinspektion. Besonders, da die Lebens-erwartung der Viren in Lebensmitteln so hoch ist. Also unbedingt Warnschilder auf Rastplätzen und Flughäfen aufstellen.

Keine blinden afrikanischen Passagiere in deiner Ostwurstemmel!



Eine Sau mit Ferkel

Zu Gast

Agrarpolitik fir Mensch an Natur

Claude Turmes

Die „moderne“ Landwirtschaft steht am Scheide-weg, nicht nur aus umwelt- und tierschützerischer Sicht, sondern auch rein wirtschaftlich betrachtet. Auch die Landwirte selbst fordern ein Umdenken, da sie ihre Produkte wie Fleisch oder Milch oft für einen Spottpreis verkaufen müssen und sie immer öfter in die finanzielle Bredouille geraten.

Für Déi Gréng darf das Mantra des „noch größer, noch industrieller, noch billiger“ nicht länger das Ziel sein. Die Luxemburger Landwirtschaft kann von der Größe der Betriebe, der Bodenbeschaffen-heit, der Sensibilität der Gewässer und der einhei-mischen Kulturlandschaft her nicht dauerhaft auf dem Weltmarkt konkurrieren. Die EU-Agrarpolitik verschärft diesen Druck eher, als ihn abzumildern.

Damit die Landwirte, ihre Familien und ihre An-gestellten von ihrer Arbeit korrekt leben können, brauchen sie demnach, neben mehr Beratung

und administrativen Vereinfachungen, auch aus-reichend finanzielle Unterstützung. Daher muss die Agrarpolitik auf europäischer und nationaler Ebene umgedacht werden. Das Problem besteht momentan darin, dass das Subventionssystem die Betriebe ermutigt, ihre Produktion – trotz der im internationalen Vergleich sehr kleinen Struktu-ren – am volatilen Weltmarkt zu orientieren. Das Resultat ist bekannt: Die kleinen Betriebe sterben und die großen investieren und industrialisieren noch stärker, obwohl das sowohl finanziell als auch ökologisch eindeutig in eine Sackgasse führt.

Déi Gréng wollen parteiübergreifend und zusam-men mit Landwirten und Verbrauchern ein neues Geschäftsmodell für die Luxemburger Landwirt-schaft aufbauen, das nicht zu Lasten von Natur und Menschen geht. Dieses Modell muss sowohl dem Landwirt ein faires Einkommen garantieren, als auch stärker auf Wasser-, Natur- und Tierschutz ausgerichtet sein und dabei die einheimischen Konsumentenwünsche stärker berücksichtigen. Dazu gehört zum Beispiel ein vermehrter Anbau von Obst und Gemüse sowie insgesamt eine viel stärkere Förderung der einheimischen Bioproduk-tion im Land- und im Weinbau. Das neue Modell muss die Landwirte für die höhere Qualität und für wichtige gesellschaftliche Serviceleistungen (bio, ökologisch, ethisch, sozial...) finanziell belohnen und gleichzeitig den Verbraucherschutz stärken.

Unabhängig von der Subventionierung muss die öffentliche Hand – Staat und Gemeinden – den Bauern aber auch garantieren, dass die höher-wertigen Produkte auch in größeren Mengen gekauft werden. Hier setzen sich Déi Gréng zum Beispiel schon seit Jahren für eine Mindestquote von Bioprodukten in allen öffentlichen Kantinen und Einrichtungen ein. Ein anderes interessantes Modell ist die so genannte „solidarische Land-wirtschaft“. Sie garantiert einen festen Absatz und erleichtert den direkten Kundenkontakt.

„Zukunft. Zusammenhalt. Gutt Liewen“, Wahl-slogan und Titel des grünen Wahlprogramms, be-deutet für uns, die Landwirte bei der Umstellung auf attraktive und nachhaltige Produktionsme-thoden zu unterstützen und ihnen die Garantie geben zu können, dass sie von ihrer Arbeit gut le-ben können und ihr Hof auch für die kommende Generation noch überlebensfähig bleibt.

Die Bereitschaft zum Umdenken ist größer als oft dargestellt wird: Ich habe in den vergangenen Wochen bei den Diskussionen um die Trinkwas-serschutzzone am Stausee viele sehr offene und engagierte Landwirte kennengelernt. Gemein-sam mit ihnen schaffen wir den Wechsel zu ei-ner naturnahen und zukunftssicheren Landwirt-schaft in Luxemburg, die zum Vorreiter in der EU werden kann.

Chronique Internet

Les nouveaux réseaux sociaux émergent en Chine



Douyin est une app extrêmement populaire en Chine

Jean Lasar

Vues depuis la Silicon Valley, les tendances lourdes qui affectent aujourd'hui les réseaux sociaux ont une autre saveur que de ce côté de l'Atlantique. Nous nous rendons bien compte que Facebook, abandonné de plus en plus par les jeunes (la majorité des douze à dix-sept ans aux États-Unis ne l'utilisera probablement même pas une fois par mois cette année), n'est plus ce qu'il était, que la communication textuelle cède de plus en plus le pas aux hiéroglyphes modernes que sont les émojis et, plus encore, aux éphémères mini-clips concoctés vite-fait sur son portable. Depuis le cœur de la région du monde qui a inventé ces outils, ces tendances sont perçues comme autant de menaces existentielles et de signes que le modèle d'affaires qui a fait émerger les monstres sacrés du Net touche à ses limites. Dans un brûlot publié sur *The Medium* début septembre, l'analyste techno et futurologue Michael K. Spencer assène que 2018 correspond à « la fin des réseaux sociaux tels que nous les connaissons ».

Selon lui, les ados sont bien conscients désormais de leur dépendance à l'égard de leur portable et de leur mode de consommation des applica-tions mobiles, et « ils essaient de se désaccoutumer », no-tamment par le biais d'une adoption massive de filtres anti-pub voire en devenant de facto imperméable à la pub qui leur est servie. Il en résulte, toujours selon Spen-cher, « un vaste exode depuis les applications anciennes comme Facebook, Twitter ou Instagram vers des applications de niche qui sont centrés sur les relations entre pairs ou la vidéo », ce qui lui fait conclure que YouTube et Snapchat sortiront leur épingle du jeu à la faveur de cette évolution.

Vers une fin des réseaux sociaux américains ?

La perte de confiance envers les réseaux sociaux comme sources d'infor-mation s'accompagne d'un exode de la Silicon Valley, dont les coûts prohibitifs encouragent les startups et leurs employés potentiels à délaisser la région. La Chine, que nous nous sommes habitués à voir comme un rustique at-eelier fournissant la quincaillerie faisant tourner des algorithmes inventés sur l'autre rive du Pacifique, est désormais en mesure de concevoir et faire s'épanouir elle-même les plateformes les plus séduisantes. Spencer cite Bullet Messenger et Douyin comme preuve qu'en Chine, les apps n'ont même pas encore atteint leur âge d'or. Le premier, lancé le 20 août, a fièrement annoncé avoir atteint quatre millions de téléchargements neuf jours après son lancement. Le second, qui date de 2016 et est connu sous le nom Tiktok hors de Chine, est une plateforme de clips musicaux doublée d'un réseau social qui vient de fusionner avec musical.ly et peut se targuer de 500 mil-lions d'utilisateurs mensuels. Deux challengers de WeChat, qui a de son côté réussi à devenir un lieu d'échange universel pour de nombreux Asiatiques grâce à l'intégration de moyens de paiement, ce à quoi les outils, dont nous nous servons couramment, ne peuvent que rêver pour l'instant.

Certes, ces applications peuvent sembler tout aussi futiles et aliénantes que les actuelles. Michael Spencer y dénote une évolution claire vers un « primat de la vidéo » touchant en premier lieu les générations des milléniaux (nés dans les années 1980) et Z (années 1995 à 2005). Sombres perspectives pour ceux qui occupent aujourd'hui la place et dont les encombrants algorithmes censés optimiser les revenus publicitaires pourraient être rapidement frappés de désuétude si ce phénomène devait s'imposer aussi en Occident. Citant un rapport de responsables marketing, Spencer affirme que « les dépenses consa-crées aux réseaux sociaux représentent désormais 13,8 pour cent du montant total des budgets marketing des marques, alors qu'un tiers d'entre elles ne peuvent pas démontrer qu'elles génèrent un quelconque retour sur investisse-ment ». « La publicité numérique est déconnectée des consommateurs, créant un vide fait d'expériences en ligne obsolètes et causant un manque d'innova-tion en Occident, où les plateformes publicitaires dominent l'innovation numérique », prévient Michael Spencer.



Pour Filip Markiewicz – ici lors du montage, ce lundi – l’art est une fête dont lui serait le MC. Pour sa première grande exposition monographique au Luxembourg, intitulée *Celebration factory*, l’artiste qui a représenté le Luxembourg à la biennale de Venise en 2015 transforme le premier étage du Casino Luxembourg de fond en comble. Il y aura des dessins, des vidéos, des installations et... un bar. Ce décor, entre scène de théâtre et discothèque, sera animé durant l’exposition par toutes sortes d’événements, une première fois lors du vernissage ce soir, vendredi 28 à partir de 19 heures, par une performance intitulée *Fake better*, avec le musicien Edsun, la danseuse Tania Soubry et l’acteur Luc Schiltz, autour de textes extraits des carnets intimes d’Oskar Schlemmer. Dans son travail artistique, Markiewicz se sert de tous les moyens d’expression pour discuter notre être au monde dans une « modernité liquide » (Zygmunt Bauman). jh

Fête



Jouons !

Ce n’était qu’une question de temps avant que les très grandes peintures murales de *street art* vues à Esch, Kahler et autres *Fuel box* arrivent au centre-ville. C’est le cas à partir de ce week-end avec l’installation d’Alain Welter (*Make Koler Kooler*) aux Rotondes. *Ready to play ?* est une interprétation IRL de jeux vidéo, imaginée par les développeurs Jens Merkl, Ulrich Blum et Jean-Claude Pellin et dessinée pendant plusieurs semaines par Welter (photo : Mariana Dos Santos/Rotondes). L’œuvre praticable est ainsi une sorte de prolongement de la très populaire exposition estivale *Minigolf* et constitue le point central du week-end inaugural de la nouvelle saison aux Rotondes. Qui sera en outre ponctué par le vernissage de *Too drunk to fuck*, une nouvelle vidéo *loop* conçue par Antonin Waterkeyn et Michel Welfringer (ce soir à partir de 18 heures), une *ExitLX:Night* avec Cari Cari, Bartleby Delicate et C’est Karma (ce soir, 20 heures), des cinés-concerts et un marché local (*rotondes.lu*). jh

Scènes

Rentrée glaçante

C’est une « sale gosse », cette même incarnée par Eugénie Anselin dans la pièce *Sales gosses* de l’auteure roumaine Mihaela Michailov, que met en scène Fábio Godinho en première pièce de la saison au Centaure, à partir de mercredi prochain, 3 octobre. Mais est-ce vraiment elle, la méchante, elle qui se fait réprimander et ligoter en classe par son enseignante, pour statuer un exemple ? Le monologue promet une critique cinglante du système éducatif par de jeunes talents (jusqu’au 24 octobre au Centaure). jh



Interlope haut en couleurs

Rentrée aussi du côté du théâtre musical, au Limpertsberg, avec *The beggar’s opera*, qui se jouera encore ce soir, vendredi 28, et demain, samedi 29 septembre, au Grand Théâtre. Peu programmé, cet opéra de John Gay et Johann Christoph Pepush, écrit au XVIII^e siècle, a été adapté par Ian Burton et Robert Carsen pour le public contemporain et monté par Carsen pour cette coproduction des Théâtres de la Ville. *The Beggar’s opera* compte communément comme inspiration du *Dreigroschenoper* de Brecht et joue dans le même milieu interlope haut en couleurs (*theatres.lu*). jh

Politique



As you like it

Le meilleur projet culturel du gouvernement Bettel/Schneider/Braz n’emane pas du ministre libéral en charge, mais de deux maires successifs de Differdange (Claude Meisch, DP, et Roberto Traversini, Déi Gréng), puis a été financé par le ministère de l’Économie socialiste. Ce dimanche, 30 septembre, le 1535^e – creative hub à Differdange fêtera sa porte ouverte annuelle, qui pourra fêter en bonus l’inauguration du bâtiment C. L’ancien bâtiment du *Kesselbetrib* fait 7 000 mètres carrés et a été aménagé avec le même respect du patrimoine industriel que les deux autres, avec comme cerise sur le gâteau un impressionnant studio de musique appelé Sonotron, comprenant neuf salles de répétition *top notch*, louées selon le principe du *time-sharing*, plus un studio d’enregistrement et un studio son. Ce dimanche de 10 et 19 heures, on pourra visiter ce studio, mais aussi les ateliers de 55 entreprises créatives ainsi que des artistes et leurs invités (programme : *1535.lu* ; photos : sb). jh

Cinéma

À retenir du Filmpräis 2018...

...ce n’est pas le palmarès, très prévisible – *Gutland* de Govinda van Maele, Vicky Krieps, *The Breadwinner* de Nora Twomey ou *La supplication* de Pol Cruchten, e.a. –, ni le show en soi, conçu par Désirée Nosbusch, huilé mais très hollywoodien, dont les vingt minutes de *stand-up* impertinent de Guy Helminger furent le meilleur moment. On en retiendra des détails plutôt, comme l’agacement d’une partie de l’assistance – les hommes et femmes politiques et tous ceux qui ne travaillent pas dans le milieu – devant l’insistance avec laquelle les producteurs qu’émandaient plus de sous pour le cinéma (au-delà des 33 millions d’euros que le secteur reçoit déjà). On retiendra aussi la réaction vexée du ministre de tutelle Xavier Bettel (DP), qui semblait persuadé être tombé dans un guet-apens, alors que tout indiquait depuis des semaines que la cérémonie allait être l’endroit rêvé pour le faire enfin réagir – au final, il souligna juste son engagement pour le secteur du cinéma. Et on retiendra l’insultant discours de Vicky Krieps, feignant la fraîcheur pour se moquer de manière hautaine de tous ses collègues « qui se sont faits torturer ce soir sur scène » – comme si elle était Hollywood et eux la province. Mais l’éclat a été poliment étouffé avant que le champagne ne soit sabré. La soirée s’est terminée dans un buffet qui n’indiquait en rien un manque de budget (photo : TPC). jh



Art contemporain



Penser sous le ciel étoilé

Une résidence d’artiste, dans une finca avec piscine en pleine nature à Ibiza – le rêve ! C’est ce que viennent de vivre une douzaine d’artistes et d’intellectuels, dont trois (résidents) luxembourgeois. Cela s’appelle Ses Dotze Naus, est organisé par une association sans but lucratif fondée par Angèle Ferragut et Simon Southwood et a pour ambition de faire se rencontrer des artistes et penseurs autour de projets artistiques. Ainsi, la critique d’art, théoricienne et collaboratrice du *Land* Sofia Eliza Bouratsis a pu y travailler aux côtés du duo d’artistes belgo-luxembourgeois Martine Feipel & Jean Bechameil. Qui, eux, y ont entamé un nouveau travail autour de l’architecture moderniste en se réappropriant la ruine d’un hôtel jamais achevé dans une crique de l’île. En faisant des recherches sur ce squelette, ils ont découvert qu’il s’agissait d’un projet de l’architecte moderniste Josep Lluís Sert, datant des années 1970, mais stoppé dans sa phase de construction. Durant les trois semaines de la résidence, Martine Feipel & Jean Bechameil ont scanné le bâtiment pour leur projet *Hotel Utopia*, et organisé une performance de peinture collective, invitant les habitants et autres volontaires à venir peindre les murs de toutes les couleurs (photo : Feipel & Bechameil). jh

Art contemporain

Wien, Wien, nur du allein

Das weisse Haus est un espace d’exposition indépendant à Vienne, fondé en 2007 et qui montre des positions artistiques très contemporaines. Grâce à la Luxembourgeoise Sandra Schwen-der, qui y travailla durant quatre ans, plusieurs artistes luxembourgeois ont déjà pu y exposer, par exemple lors de *Une affaire luxembourgeoise*, en 2013. Bien qu’elle travaille désormais au Casino Luxembourg, Schwender a gardé d’excellentes relations à Vienne et y propose, avec sa collègue curatrice Daniela Del Fabbro, en ce moment une nouvelle exposition de groupe appelée *Oh... fabelhaft* qui réunit les œuvres de huit artistes ou duo d’artistes, dont les Luxembourgeois Marco Godinho, Karolina Markiewicz & Pascal Piron, Armand Quetsch, Mary-Audrey Ramirez et Trixi Weis autour du thème de la fable, qu’elle soit poétique ou politique (jusqu’au 27 octobre ; *dasweissehaus.at* ; photos : Daniela Del Fabbro). jh



Art contemporain / Photographie

Des Luxembourgeois à Paris

Lucien Kayser

Du côté de Saint-Germain, il est impossible de ne pas être pris par le souvenir du Luxembourgeois André Biren qui avait ouvert en 1972, et elle était restée ouverte jusqu'en 2000, année de sa mort, une galerie d'estampes. C'était au numéro 31 de la rue Jacob, et l'autre jour, traversant la rue Saint-Benoît, une vingtaine de mètres plus loin, ce fut comme laisser encore derrière soi un long passé. Une chance, cependant, qu'il reste des galeries de ce genre, alors que le quartier plie de plus en plus sous les fringues. Et le rapprochement s'impose d'autant plus que la galerie Eric Mouchet, au numéro 45, a autant partie liée avec le papier, avec le livre. D'où le nom de son exposition, *Copies*, qui à la fin du mois se terminera d'ailleurs par une édition monographique de 24 pages noir et blanc. Chose normale quand le commissariat en est assuré par *Théophile's Papers* (Théophile Calot).

Le nom dit peut-être quelque chose à l'un ou l'autre lecteur. C'est l'étiquette sous laquelle Christian Aschman a publié en 2015 *The space in between*, et notre compatriote, on le re-



Christian Aschman à la galerie Eric Mouchet

En transversale à la Seine, ils emmènent de la rue Jacob au boulevard de Magenta

trouvait dans l'exposition, avec des photos dans la salle qui donne sur la rue Jacob, le livre dans la salle derrière. Car tel est le concept de l'événement : d'une part un espace d'exposition, pour des artistes sans doute très différents les uns des autres, chacun ou chacune avec un attrait particulier, une poésie dans le cas de Christian Aschman faite de composition rigoureuse et d'agencement surprenant ; d'autre part un espace des livres justement, autre sélection, de publications, des artistes invités, outre Christian Aschman, Félícia Atkinson, Valérian Goalec, Ronan Le Creurer et Caroline Reveillaud.

C'est à l'autre bout de Paris, en transversale à la Seine, non loin de la gare de l'Est, que David Brognon et Stéphanie Rollin ont leur premier *solo-show* parisien, comme on dit aujourd'hui, première exposition personnelle donc, à la galerie Untilthen, au 41 boulevard de Magenta. Des tableaux, ce qui n'a rien de péjoratif dans la dénomination ; il est vrai que c'est une surprise, et elle s'accroît quand on se rend compte qu'ils sont faits de marqueterie de paille, d'un travail de la plus grande finesse. Des chaises souvent, comme dans des salles d'attente, à moins qu'on ne préfère la référence à l'Américain Hopper (pour l'atmosphère), mais les personnages sont absents, un peu comme s'ils avaient laissé le temps s'écouler tout seul, lui bien sûr ne s'arrêtant pas. On ne sait quoi admirer le plus, la méticulosité du travail, ces univers en miniature, ou alors ce qu'il est révélé justement sur le sujet, cette obsession du temps toujours présente chez les deux artistes.

Ces assemblages de tiges de paille, on dit que jadis c'était l'affaire des bonnes sœurs et des prisonniers, comme les extrêmes se rejoignent, mais les deux n'avaient rien à perdre question horloge. On n'en est plus là, aujourd'hui, *time is money*, et c'est là-dessus que calculent les *line sitters* new yorkais, on en apprend des choses, qui ont donné son titre à l'exposition : *Call (809) 610 – Wait*. Il est des personnes qui n'ont pas de temps à perdre, leur temps est précieux, d'autres en ont et ne savent pas quoi en faire. Un certain Robert Samuel a de la sorte décidé en 2012 de faire la queue pour les premiers, s'ils veulent une place à un spectacle ou pour toute autre occasion de file d'attente. Il paraît que ça peut rapporter, pas gros, mais quand même jusqu'à 2 000 dollars pour quatre jours à attendre pour un iPhone.



David Brognon & Stéphanie Rollin à la galerie Untilthen

Robert Samuel était à Paris, le week-end du vernissage, où les deux jours la galerie restait ouverte 24 heures sur 24. Il était installé au sous-sol, cette fois-ci à en croire ce qu'on a pu lire dans une attente autrement sérieuse, confrontée à une mort programmée. Bien sûr que le *line sitter*, lui, restait cloué sur place. Et comme on était au sous-sol, on voyait sur le trottoir du boulevard les jambes seules des piétons, une partie du corps était visible, et très vite on pouvait imaginer d'autres tableaux, d'autres marqueteries, question temps, disant là des gens pressés, pris dans le mouvement de la grande ville.

L'exposition *Call (809) 610 – Wait* de David Brognon & Stéphanie Rollin dure encore jusqu'au 6 octobre à la galerie Untilthen, boulevard Magenta, Paris 10e ; untilthen.fr. / L'exposition de *Copies* de Théophile's Papers, avec e.a. des photos de Christian Aschman dure encore jusqu'à la fin du mois à la galerie Eric Mouchet, rue Jacob, Paris 6e ; ericmouchet.com.

Photographie

Les murs parlent

Marianne Brausch

Le travail qu'a commandité le Service des sites et monuments nationaux (SSMN) aux photographes-artistes Jeanine Unsen et Miikka Heinonen offrent deux visions, l'une narrative (Jeanine Unsen), l'autre fictionnelle (Miikka Heinonen), au sens quasi de la science-fiction. Fi donc de purs reportages passésistes, figés dans une autoglorification du travail de préservation du SSMN et c'est tant mieux. C'est à voir actuellement au cloître de l'abbaye de Neumünster dans le cadre de l'Année européenne du patrimoine culturel 2018.

L'exposition *Murmures – Le patrimoine architectural luxembourgeois* est tout sauf figée. Les photographies de Miikka Heinonen le sont de manière la plus évidente, puisque le photographe a tourné autour des bâtiments classés et superposé ses prises de vue. Il continue en cela une approche déjà montrée l'année dernière autour de l'ancien siège de l'Arbed et de la synagogue de Luxembourg. Ici, dans l'exposition *Murmures* la bien nommée, il invite le visiteur à tourner du regard autour des édifices, du château de Brandebourg à la Banque Européenne d'Investissement (BEI), des sièges du pouvoir à dix siècles d'intervalle. Entre les deux, on découvrira des maisons particulières : une magnifique villa Arts and Crafts (revival médiéval) sur un éperon rocheux, Côte d'Eich au Limpertsberg et des maisons Art Nouveau à Mondorf. Un style qui à l'opposé de la nostalgie de la première, se projette résolument dans le futur industriel du début du siècle nouveau (le XX^e).

À ce titre, l'interprétation de Miikka Heinonen de la gare aujourd'hui désaffectée de Noertzange, sur la ligne du chemin de fer Esch-sur-Alzette Bettendorf, ouverte au milieu du XIX^e siècle, dans le sud du pays est emblématique : certes, l'époque de la métallurgie qui a si longtemps assuré le bien-être économique du Grand-Duché est révolue, mais les caténaires, démultipliées par le procédé photographique, à droite dans l'image, suggèrent la vitesse. Le temps ne s'arrête jamais.



Les portraits sensibles et émouvants de Jeanine Unsen magnifient l'environnement domestique

L'interprétation de la photographe Jeanine Unsen nous introduit dans des lieux d'habitation. Car l'architecture extérieure n'est pas à elle seule emblématique de la conservation patrimoniale. Ce sont ainsi les traces du vécu que réenchante Jeanine Unsen, après de minutieuses enquêtes auprès des familles ou des habitants actuels de trois maisons d'habitation : le Burghaff à Cruchten, la maison Bourg à Weicherdinge, une villégiature d'une famille citadine à Saeul.

Jeanine Unsen y a fait poser deux personnages féminins, qui évoquent la vie du passé des femmes à la maison. Ces portraits sensibles et émouvants ne parleraient pas s'ils ne magnifiaient pas comme la photographe sait si bien le faire l'environnement domestique.

Jeanine Unsen y a fait poser deux personnages féminins, qui évoquent la vie du passé des femmes à la maison. Ces portraits sensibles et émouvants ne parleraient pas s'ils ne magnifiaient pas comme la photographe sait si bien le faire l'environnement domestique.

Le patrimoine architectural est-il affaire de nostalgie ? Au cloître de l'abbaye de Neumünster, on découvre que cela va bien au-delà

ronnement domestique : les papiers peints, les parquets et les carrelages, la literie, des vues de salles de bains et, l'ouverture sur l'extérieur, jardin potager ou parc propice à la promenade.

Tous ces détails parlent ou mieux, murmurent, comme le titre très bien choisi de l'exposition. Il suffit grâce à Jeanine Unsen de se laisser enchanter pour réenchanter notre patrimoine et, par ce biais, y attacher plus d'attention.

Murmures Le patrimoine architectural luxembourgeois, avec des photos de Miikka Heinonen et Jeanine Unsen, commissaire : Fanny Weinquin dure encore jusqu'au 28 octobre au Centre culturel de rencontre de l'Abbaye de Neumünster, 28 rue Münster, Luxembourg-Grund ; ouvert tous les jours de 11 à 18 heures ; neimenster.lu.

Stroossefestival Stroossen

Dans la rue les baladins



Outre les musiciens, ce sont surtout les saltimbanques en tous genres que le festival met en avant. Sur la chaussée se propagent de nombreux baladins

Kévin KroczeK

Deux buissons vivants se baladent dans le centre du village de Strassen. Des haies de forme humaine que les nombreux badauds abordent, prennent en photo et câlinent. Il s'agit des *Hedge Men*, performance artistique de la Living Statue Company, directement en provenance d'Angleterre. En plein centre-ville donc, une partie de la rue des Romains est bloquée, ouverte qu'aux piétons. Là, des centaines de personnes, beaucoup de familles pour un fourmillement d'enfants qui courent dans tous les sens. D'un côté de la route comme de l'autre, une multitude de stands de restauration. Pour sa neuvième édition, le *Stroossefestival* mise une fois de plus sur la convivialité. En ce samedi 22 septembre, 39 spectacles ont été programmés. Des dizaines d'artistes et musiciens se succèdent dans les scènes en intérieur et plusieurs formations déambulent dehors, malgré le mauvais temps. Les équipes ont prévu le coup. La compagnie Aramelo est au rendez-vous, le duo, spécialisé en trampoline et en acrobatie, se permet une pause plus terre-à-terre, enfin presque. Ole, sur des échasses, est grîmé en femme dans une tenue traditionnelle. Il conduit une poussette géante dans laquelle Mara est assise, sa tête en dépasse de temps à autre sous les regards des passants.

Le *Stroossefestival* est un festival d'arts de la rue et de musique, organisé bi-annuellement dans la commune de Strassen. L'évènement est gratuit et la programmation est, on ne peut que le reconnaître, ex-

trêmement variée. Musique folk italienne, musique expressive cubaine, électronique ou expérimentale, les plus curieux feuillettent la brochure avec attention. Outre les musiciens, ce sont surtout les saltimbanques en tous genres que le festival met en avant. Sur la chaussée se propagent de nombreux baladins. Des personnages hauts en couleur sillonnent le voisinage. Des caniches anthropomorphes aux couleurs criardes déboulent sur les passants à l'aide d'échasses bondissantes camouflées sous du pelage factice. Derrière ces personnages, les artistes de la Dulce Compania, spécialistes des *walk acts*.

Sur le parking de l'administration communale de Strassen, réquisitionné pour l'occasion, d'autres stands. Une file assez conséquente se développe devant celui d'un sculpteur de ballons. Plus loin, un *magic mirror*, chapiteau de verre et de bois, a pris place. Un spectacle de la Vaya compagnie y démarre aux alentours de 17 heures. Les deux membres, Berna Huidobro et Tim Belime, font une promesse ambitieuse aux spectateurs, assez nombreux et entassés. Conter « l'évolution de la race humaine » par le biais d'un spectacle intitulé *Atempo*. Les deux artistes entrent d'abord sur scène, à quatre pattes, imitant des singes. Une approche darwiniste des plus intrigantes. On redoute d'abord l'arrivée du malaise en repensant à une scène de *The Square* de Ruben Östlund dans laquelle un artiste se fond dans la peau d'un gorille et met le souk dans un dîner mondain. Ici, les artistes

Pour sa neuvième édition, le Stroossefestival mise une fois de plus sur la convivialité

s'amuse et les enfants sont hilares. Musique corporelle et acrobaties assez impressionnantes se suivent.

Tandis que les buvettes ne se désespèrent pas, c'est Marco Massa qui prépare sa montée sur scène. Le chanteur guitariste italien, habitué du Grand-Duché, est accompagné par Pietro La Pietra à la guitare électrique, Gautier Laurent à la contrebasse et Jean-Marc Robin à la batterie. Greg Lamy, qui accompagne habituellement Marco Massa dans ses dates luxembourgeoises, endosse ici le rôle de maître de cérémonie. Il prie les parents de surveiller leurs progénitures. Les enfants spectateurs sont infatigables. Le concert commence par une ode à la ville d'origine du musicien, Milan. S'ensuivent quelques titres issus de son beau projet *Sono cose delicate*. Le parquet éphémère vibre au rythme des pincements de la contrebasse. Dehors, les artistes de la compagnie La Salamandre préparent leur spectacle pyrotechnique. La soirée approche sa fin et laisse présager le meilleur.

Theatersaison 2018/19

Theater als Notwendigkeit



An diesem Wochenende eröffnet das Kasemattentheater seine Saison mit *Der Mann mit den Messern*, nach einer Kurzgeschichte von Heinrich Böll

Claude Reiles

2018 und 2019 sucht das Kasemattentheater nach dem Politischen im Privaten – so verkündet Dramaturg Marc Limpach die Marschrichtung, und produziert zum Saisonauftakt ein T-Shirt mit dem Aufdruck „Theater ist kein Luxus – (sondern eine Notwendigkeit!)“. In der anstehenden Spielzeit hält das inhaltlich experimentierfreudige Haus in Bonneweg genrebezogen an seinen Traditionen fest. Vier Lesungen, drei musikalische Arbeiten und mehrere Produktionen junger Autoren und Schauspieler stehen auf dem Programm. Seit Jahren schon ist das Haus nicht mehr rein auf Sprechtheater ausgerichtet.

Eine erste Lesung mit dem Titel *Kultur ist kein Luxus* findet am 8. Oktober, also eine Woche vor den Parlamentswahlen statt. Von Marc Limpach textlich zusammengetragen, lesen Véronique Faconnnet, Colette Kieffer und Jules Werner aus Kommentaren, Forderungen und Briefen zur Kulturpolitik von Hugo über von Weizsäcker bis hin zu Erna Hennicot. Ein Nachhilfeunterricht für Koalitionäre, bemerkt das Haus dazu.

Mit dem Borchert-Abend *Draußen...!* wartet der deutsche Darsteller Hans Diehl im Dezember auf. Diehl ist für die Auswahl der Texte verantwortlich und wird aus dem Gesamtwerk des melancholisch gestimmten Vertreters der Trümmertiliteratur lesen. Im März dann trägt Désirée Nosbusch mit Marc Limpach Texte von Epikur über Heine bis Sartre vor, die sich mit dem Thema Tod befassen.

Das Kasemattentheater besticht auch diese Saison wieder durch Lesungen und das Vertrauen in junge Theaterschaffende

Cinéma

¡ No pasarán !

Chaque film de Spike Lee est un coup de gueule contre l'époque, ses injustices. Les dérives policières qu'il dénonçait dans *Do the right thing* (1989) n'ont en effet rien perdu de leur actualité, comme le rappelait récemment *Detroit* (2017) de Kathryn Bigelow. Mais il y a eu, depuis, l'élection de Donald Trump et les défilés suprématistes de Charlottesville l'année dernière, soutenus à demi-mot par le président américain. Face à ces illuminés nourris au mythe de la pureté raciale, le cinéaste afro-américain lève le poing et leur répond d'un indéfectible « ¡ No pasarán ! ».

Sous ses airs cool de comédie rétro, le dernier opus de Spike Lee, *BlackKkKlansman* (2018), est bel et bien animé d'une colère noire. L'histoire du cinéma est alors mise à contribution de la lutte ; les références nombreuses à la *Blaxploitation* jouent ici contre les esclavagistes de *Gone with the wind* (1939) ou encore de *Birth of a Nation* (1915), épopée raciste saluée dans le monde entier pour ses apports à la technique cinématographique. L'année suivant la distribution en salles de ce film, un jeune Noir, Jesse Washington, était lynché en pleine rue puis pendu à un arbre, le corps entièrement calciné (le *Strange Fruit* immortalisé par la voix de Billie Holiday). Le souvenir de cette tragédie est d'autant plus émouvant que Spike Lee en a confié le récit à Harry Belafonte, premier acteur noir ayant pris part au combat pour les droits civiques.

Le dernier opus de Spike Lee, BlackKkKlansman, est bel et bien animé d'une colère noire

L'histoire de *BlackKkKlansman* est basée sur un fait réel – à savoir l'infiltration, au début des années 1970, des membres du Klan par un policier noir, Ron Stallworth (une aventure décrite dans ses Mémoires publiées en 2006). Le jeune homme, interprété par John David Washington (le fils de Denzel), est secondé dans cette tâche périlleuse par son collègue Flip Zimmerman (Adam Driver, parfait en faux Redneck). Un Noir et un Juif, tels sont donc les deux justiciers de cette fable politique, unis par une même cause. Ce sont aussi les deux directions prise par la filmographie du cinéaste, entre *Malcolm X* (1992) et *Inside man* (2006). À travers la figure loyale du policier, Spike Lee prend à contre-pied tous les points de vue arrêtés sur la question. Il déjoue la tentation extrémiste de la lutte armée encouragée à l'époque par le Black Panther Party, comme il refuse d'identifier les policiers à de simples agents au service d'un système raciste. Sans rien ignorer évidemment de ces réalités, le cinéaste prône une révolution de l'intérieur, qui passerait notamment par l'instauration de quotas au sein des appareils d'État. Lorsque les contingents policiers seront peuplés de Noirs, la société américaine pourra commencer à se réconcilier avec elle-même. S'ouvre alors une troisième voie. Loïc Millot



Adam Driver et John David Washington

In *Iwwer Dout (a Liewen)* werden zudem Abschriften von Interviews mit todkranken Menschen berücksichtigt, die die Journalistin Annick Goerens geführt hat. In der letzten Lesung der Saison 2018/19 spricht im Juni Albrecht Schuch Joseph von Eichendorffs populäre romantische Erzählung *Aus dem Leben eines Taugenichts*.

Drei Aufführungen bietet das Kasemattentheater in der Sparte Sprechtheater an: Im Januar inszeniert Angelika Zacek eine Arbeit von Charel Meder mit Maité Baumbach und Mady Weber. *De Cabinet vum Dokter Menasse* versteht sich als „multicultural choir of expectations“, als Suche nach und Definitionsversuch von Glück in einer Welt, die verstärkt von Umbrüchen geprägt ist. Nora König und Elsa Rauchs stehen auf der Bühne. In einer luxemburgischen Bearbeitung *Dräi Schwësteren* von Anton Tschechows Vorlage treten im April Eli Johansdottir, Anouk Wagener und Leila Schaus auf. Daliah Kentges inszeniert diesen Abend, in dem Ian De Toffoli sein Augenmerk auf die lebensgestalterische Unlust einer westeuropäischen Bourgeoisie des Überflusses legt. Schließlich inszeniert Calle Fuhr Guy Helmings *Jockey* mit Eugénie Anselin, Luka Vlatkovic und Pitt Simon in den Rollen. In dieser Koproduktion mit Esch und Niederanven beleuchtet Helminger neue Formen und Symptome

des menschlichen Liebeslebens in Zeiten digitalisierter Partnersuche.

Mit dem *TalentLab*-Projekt *Two pigeons perching on a bench*, einer Performance-Arbeit von Claire Thill im November, und dem Projekt *Frei-Raum* der Goethe-Institute Europas von Ian De Toffoli im Februar bietet das Haus zwei weitere Abende an, die den Platz des Menschen in einer Welt 2.0 beziehungsweise in brüchigen Freiheitsbezügen beleuchten.

Mit *Der Mann mit den Messern* nach einer Kurzgeschichte von Heinrich Böll, einer Koproduktion mit dem Kölner Theater der Keller gleich heute und morgen Abend, sowie dem Gastspiel *Frauen an der Steuer*, einem kuriosen Abend über das Steuersystem mit Fabienne Hollwege in einer Rolle, stehen zwei internationale Aufführungen auf dem Programm.

Die Vorstellung des Theaterprogramms sei mit den musikalischen Abenden *Gloria* der Cojello's Jungen im Dezember sowie dem *Musik im Mai*-Auftritt des Pianisten Georges Urwald abgeschlossen.

Weitere Informationen: kasemattentheater.lu

Fotografie

Reflexion

Boris Loder

Erst auf den zweiten Blick erkennt der Betrachter: Es sind nicht etwa die Fassaden des Boulevard Kennedy, die sich im Foyer von Arendt & Medernach im makellosen Acryl spiegeln; die Reflexionen sind Teil der Bilder des finnischen Fotografen Jorma Puranen. Unter dem Titel *Of light and shadow* werden, kuratiert von Paul di Felice, seit letzter Woche großformatige Landschaftsaufnahmen aus Puranens Serie *Icy prospects* und Porträts aus dem Projekt *Shadows, reflections and all that sort of thing* in den Räumen der Wirtschaftsanwaltskanzlei ausgestellt.

Der 67-Jährige ist einer der Mitbegründer der Helsinki School, einer Gruppe von Fotografen, die sich vor 30 Jahren am fotografischen Institut der Aalto Universität formierte. Im Podiumsgespräch mit Paul di Felice verweist der Fotograf auf die Schwierigkeit, Gemeinsamkeiten dieser Schule zu formulieren. Statt auf Konventionen werde Wert auf individuelle, experimentelle Herangehensweisen gelegt; man ermutige Fotoschüler, ihre eigene Stimme zu finden.

Auch Puranens Bilder sind durch ihre außergewöhnliche Methodik und die stark konzeptuelle Herangehensweise von einer solchen Individualität gekennzeichnet. Seit knapp 30 Jahren beschäftigt sich Puranen mit den Landschaften seiner Heimat, dem Norden Finnlands, etwa in einer anthropologischen Arbeit aus dem Jahr 1991 über das Volk der Samen. In den Aufnahmen aus *Icy prospects* sind Politik und Geschichte die bedeutenden Themenfelder. Wie Puranen erklärt, haben Landschaften im geopolitisch spannungsreich gelegenen Finnland stets eine politische Konnotation.

Die Auseinandersetzung mit der Geschichte findet bei Puranen über den Rückgriff auf die Malerei statt, deren Materialität eine große Faszination auf den Finnen ausübt. Statt die Landschaften schlicht „abzufotografieren“, wählte Puranen den Weg über die Reflexion. Wie der Assistent eines flämischen Malers sei er sich vorgekommen, als er sich Holzbretter als Maluntergrund besorgte, sie mit schwarzer Ölfarbe

Jorma Puranens Bilder, derzeit bei Arendt & Medernach, sind durch ihre außergewöhnliche Methodik und die stark konzeptuelle Herangehensweise gekennzeichnet

bestrich und schließlich damit in den Norden fuhr, wo er die Spiegelungen der Landschaft in diesen gemäldeartig texturierten Oberflächen fotografierte. Puranen merkt an, dass es starke Lichtverhältnisse wie Sonnenuntergänge brauche, um einen ausreichend kontrastreichen Widerschein zu erhalten.

Textur und Reflexion schaffen Distanz zu den Motiven und legen sich wie Schichten darüber. Verstärkt wird diese Idee der Schichten in den Bildern, die Puranen von Glasnegativen des finnischen Fotografen Daniel Nyblin anfertigte, der Ende des 18. Jahrhunderts zeitgenössische Landschaftsgemälde abfotografierte. Einerseits stehen die Schichten aus Farbtextur, Glas, Kratzern und Reflexionen für die zeitliche Distanz zum ursprünglichen Motiv, andererseits für die Interpretationsebenen, welche die bekannten und oft politisierten Landschaftsmotive über die Jahrzehnte erfahren haben.

Dieses Interesse an Geschichte brachte Puranen schließlich zu den Poträtaufnahmen. Auch hier handelt es sich nicht um abfotografierte Personen, sondern um Gemälde flämischer Maler, die Puranen in der Finnish National Gallery fotografierte. Wie er erklärt, fiel ihm während einer Auftragsarbeit im



Jorma Puranen

Museum auf, dass die Besucher den abgebildeten Individuen teils nur flüchtige Blicke schenken. Dabei sei doch gerade interessant, dass hier eine „heutige Person auf jemand Totes trifft“. Deshalb, so Puranen, wolle er sich Zeit nehmen und genauer hinsehen, um die Porträts in Langzeitbelichtungen von über fünf Minuten hinter der schimmernden Farbfläche der bemalten Holzbretter zu neuem Leben zu erwecken. Natürliches Umgebungslicht, das in den schummrigen Ausstellungsräumen nicht leicht zu finden sei, sorgt für starke Spiegelungen, die zwar Teile der Gemälde ausblenden, dafür aber den Blick auf die noch sichtbaren Partien schärfen. Puranen, der Bilder weniger bekannter Maler fotografierte, erklärt, es seien vor allem die abgebildeten Personen, die ihn interessieren. „Ich wollte gewissermaßen an das Holz klopfen, um zu sagen: ‚Hey, wach auf!‘“ Auch bei den Porträts ist es die Materialität, die Pu-

ranen in das fotografische Medium zu transferieren versucht.

Puranen gelingt es auf erstaunliche Weise, diese Verbindung zwischen Fotografie und Malerei herzustellen, ohne dass seine Methode passiv oder imitierend wirken würde. Stattdessen konstruiert er über die Reflexionen auf der Ölfarbe eine vielschichtige Projektionsfläche, in Form einer reichhaltigen Reflexion über Materialität und Historie. Erstaunlich, wie viele bedeutungsstarke Schichten sich hinter der perfekten Acrylglassoberfläche der cleanen Diasec-Drucke in ihren edlen Rahmen verbergen.

Of Light and Shadow. Fotografien von Jorma Puranen bei Arendt & Medernach. Samstags, sonntags und feiertags von 9-18 Uhr. Weitere Informationen: www.arendt.com

Saison théâtrale 2018/19

Work hard, play hard !

Fabien Rodrigues

Si le Théâtre du Centaure a toujours réussi à rayonner depuis son petit repaire sous-terrain du centre-ville de Luxembourg grâce à une programmation audacieuse, il est indéniable que l'arrivée de Myriam Muller à sa direction artistique a su donner un nouveau souffle juste, enthousiasmant et pertinent à ces dernières saisons, lors desquelles rares étaient les loupés. À en croire le casting très « usual suspects » de la saison à venir, mis en image très joliment par Julien Becker, le Centaure va oser – encore et toujours – tout en faisant la part belle à ses atouts !

Tout d'abord, la jeune et très en vue Eugénie Anselin sera la figure de proue de la rentrée, à l'affiche à partir du 3 octobre de l'adaptation de *Sales gosses*, de Mihaela Michailov et mise en scène par Fabio Godinho. Il s'agit là de la première mise en scène de ce dernier au Centaure, théâtre qui affirme ici encore son soutien aux talents émergents, après sa participation la saison dernière au cycle *TalentLab*. Traitant du sujet très dur du harcèlement des enfants, la pièce n'a pas peur d'afficher un « à partir de douze ans », souhaitant probablement sensibiliser les plus jeunes à ce fléau à la fois intemporel et très actuel...

Puis du 21 novembre au 2 décembre, c'est le cycle *La Bibliothèque des livres vivants* qui est de retour après une belle édition 2017 qui mettait en voix des textes forts, classiques comme *Le portrait de Dorian Gray* par Jérôme Varanfain ou plus contemporains avec *Il faut beaucoup aimer les hommes* de Marie Darrieussecq par le truchement de Colette Kieffer. Cette saison, le femme sera au centre de cette double performance avec Delphine Sabat et Jeanne Werner qui interpréteront *Le Journal d'une femme de chambre* d'Octave Mirbeau et son personnage emblématique, immortalisé par Jeanne Moreau dans le film de Luis Buñuel, ainsi que *La vie matérielle*, recueil de textes courts de Marguerite Duras dans lequel elle aborde ses thèmes fétiches : la femme dans tous ses rôles et les rôles de toutes ces femmes qu'elle a placées

au centre de son œuvre, l'ivresse, la rencontre de l'autre... S'en suivra une autre mise en voix pour la journée littéraire *Textes sans frontières : la Grèce* du 25 novembre co-organisée avec la Kulturfabrik Esch-sur-Alzette, le Théâtre de Charleville-Mé-



Les protagonistes de la saison au Centaure

zières, l'Apalva-MJC de Villerupt, le Nest de Thionville et le Théâtre du Saulcy de Metz.

Puis place à la comédie cynique avec l'adaptation de *Pièce en plastique* de Marius von Mayenburg, dans laquelle Marion Poppenborg, mettant en scène Marc Baum, Sascha Ley, Rosalie Maes, Antoine Morin et Serge Wolf, abordera la notion intrigante de frontière ténue et poreuse entre admiration et humiliation, sur un fond très actuel de rapports sociaux, de pouvoir de l'art et de l'argent... Il est à parier que cette création potentiellement clivante fera couler l'encre autant que les quolibets tant les thématiques abordées peuvent toucher le microcosme grand-ducal...

De février à mars, le Centaure accueillera tout d'abord *Un siècle* de Bertrand Sinapi, le 8 février à la Kulturfabrik, figurant entre autres l'excellent Valéry Plancke, puis *A certain sense of order* en anglais de Catherine Konz et Anne Sexton les 25 et 26 avril, mais pas que... Au milieu de ces deux accueils sera présentée une des créations les plus attendues de la saison théâtrale : le *George Dandin* de Molière mis en scène pas Anne Simon en coproduction avec le Kulturhaus Niederranven et le Kinneksbond de Mamer et qui rassemble au casting nombre de figures incontournables du Théâtre du Centaure et de la scène luxembourgeoise, de l'inénarrable Pitt Simon à Sophie Langevin, en passant par Anouk Wagener, Mathieu Moro, Renelde Pierlot et Franck Sasonoff. Un éventail de talents qui saura sans doute exploiter comme il se doit le potentiel tragi-comique, le burlesque et la noirceur de cette pièce souvent et malheureusement méconnue de Molière. À ne pas louper, du 12 au 26 mars.

La fin de saison quant à elle n'aura pas à rougir avec le *TalentLab#19* et une dernière création présentée du 4 au 20 juin : celle de *Terreur* de Ferdinand von Schirach, qui s'annonce audacieuse tant dans la mise en scène, puisque « collective sous le regard de Myriam Muller » que dans la forme, car mettant le public en

L'arrivée de Myriam Muller à la direction artistique du Centaure a su donner un nouveau souffle à ces dernières saisons, lors desquelles rares étaient les loupés

position de juré dans une affaire des plus complexes en matière de morale et de priorité. Pour incarner les différentes parties de ce procès de vie et de mort : Joël Delsaut, Fabienne Elaine Hollwege, Brice Montagne, Brigitte Urhausen, Raoul Schlechter et Jules Werner.

À noter enfin que trois créations très réussies de la saison passée seront en tournée lors de la présente : *Révolte*, mise en scène par Sophie Langevin, le 28 septembre au CCRD Opderschmelz ainsi qu'en juillet 2019 au Festival OFF d'Avignon ; *Tiamat* de Ian De Toffoli les 16, 17, 19 et 20 octobre au Nest de Thionville et le *Mesure pour mesure* de William Shakespeare mis en scène par Myriam Muller, le 9 novembre au Kulturhaus Niederranven et les 15 et 16 novembre au Cape d'Ettelbruck.

Valeurs sûres, ambition et joyeuse effronterie, le cocktail gagnant du Centaure semble donc encore de mise pour ce nouveau programme qui réussira sans nul doute à fédérer novices et habitués autour d'une saison réalisée avec un budget rivalisant tout juste – et toute proportion gardée ou presque – avec celui d'un court-métrage luxembourgeois...

Informations sur www.theatrecentaure.lu/

Musique classique

Odyssée de l'espace

Dans un an, cela va faire trente ans, quasi jour pour jour, que les Solistes Européens, Luxembourg, musiciens de haut vol originaires des meilleures formations du Vieux Continent, nous gratifient, à la faveur de deux cycles de concerts du lundi à la Philharmonie, de leur talent et musicalité insignes. Sur initiative du ministère de la Culture, ils créent chaque année une œuvre commandée à un compositeur de chez nous. Le 24, dans la série « Fräiraïm », laquelle offre une carte blanche à la scène autochtone, c'était au tour de Roland Wiltgen de faire entendre son nouveau-né, *Orbital resonances*.

Belle entrée en matière que cet opus du Differdangeois donné en première mondiale ! D'emblée, on saisit les qualités de son écriture, appuyée qu'elle est sur un incontestable métier : rhétorique à la fois originale (car débarrassée de toute gangue traditionnelle) et accessible (car conçue par un authentique musicien), qui propose à l'orchestre des challenges intéressants ; maîtrise du pluralisme esthétique postmoderne ; science du dosage subtil de timbres ; diversité de couleurs harmoniques ; revigorante motricité ; contrastes dynamiques saisissants. De plus, cette création est excellentement interprétée (bois, cordes, cuivres, percussions tissent un réseau instrumental d'une immatérielle magie). Le talent du chef à clarifier des textures complexes en faisant ressortir les détails de la trame orchestrale trouve ici pleine matière à s'exercer. Loin de brider l'expressivité, cette approche magistralement contrôlée met en valeur les qualités « cosmiques » de cette musique.

Christoph König et les SEL dans Mozart, Holst et une création mondiale

Oubliant ses premières symphonies purement festives et décoratives, Mozart cède, dans la *K 551*, sa 41^e et dernière, à ce que l'on pourrait appeler la « tentation de puissance », qui deviendra la marque de fabrique de Beethoven. Surnommée *Jupiter* en raison de sa grandeur et de sa noblesse olympiennes, ce monument élevé à la gloire de l'orchestre classique constitue, de par la maîtrise souveraine de son contrepoint, une œuvre-phare, un relais capital entre *L'Art de la fugue* de Bach et les *Symphonies* de Brahms. Boostés par König, les Solistes l'abordent avec pertinence et brio. L'excellence de ces *Mitteleuropéens* dans le classicisme viennois n'est plus à prouver ! En assurant l'équilibre entre exubérance et retenue, distinction et abandon, gravité et sensualité, élan passionné et méditation spirituelle, fresque descriptive et fantaisie philosophique, en bannissant toute grâce décorative, tout éclat tapageur à la faveur d'un engagement sans relâchement – timbales martiales, cuivres péremptoires –, ils montrent clairement qu'ils détiennent le secret de fabrication du style du Salzbourgeois. Voilà un Mozart qui peut se prévaloir de l'appellation d'origine contrôlée, tout en étant, de par son ardeur tourmentée, beethovénien avant l'heure.

Ceci posé, force est de constater que König ne craint pas d'aborder les grandes fresques aux effectifs pléthoriques. La preuve, les galactiques *Planètes* de Gustav Holst, l'autre œuvre phare de ce concert qu'elle clôturera en faisant écho aux *Orbital resonances* du début. Un cheval de bataille des baguettes et phalanges, qui doit être exécuté avec une envoutante puissance, sertie dans une profonde poésie, mais sans tomber dans un trivial pathos cinématographique de pacotille. Une musique d'un autre monde, aux allures de spectacle en cinémascope, en ce qu'elle sonne comme une musique de film avant la lettre. Fort d'une gestique plastique, déployant fougue, créativité et enthousiasme contagieux, König trouve, planète après planète, le ton idoine pour obtenir, sans jamais brusquer ses troupes, une grisante beauté orchestrale. On s'incline devant l'art accompli avec lequel il restitue ces véritables morceaux de bravoure pour orchestre : le terrifiant ostinato rythmique dans *Mars*, les sonorités féériques, aux confins du silence, de la rêverie lyrique dans *Vénus*, les diaprures éthérées de la flûte et du céleste dans *Mercury*, les rythmes dansants et gais qui estampillent *Jupiter*, la sombre scanion des flûtes, harpes et contrebasses dans *Saturne* (la *Planète* préférée de Holst), qui symbolise la fugacité du temps apportant la vieillesse, la magie emphatique d'Uranus, enfin, l'hypnotisante apothéose mystique de *Neptune*. Coda prenante d'un concert tout en émotion pénétrante, et d'où l'on sort la tête dans les... planètes. José Voss

STIL

Viel gute Laune, wenig Politik

Michèle Sinner

He does not love you back Einer geht noch – in der Serie zum Wahlkampf auf der Bilder-Plattform Instagram widmet das *Land* Staatsminister Xavier Bettel (DP) ein letztes Porträt vor dem Wahltermin. Bettel, den laut *Wort-Politmonitor* nur die LSAP-Urgesteine Jean Asselborn und Mars Di Bartolomeo an Popularität überbieten, ist auch auf Instagram sehr beliebt. Seit Juli 2015 auf der Plattform aktiv, zählt er 10 300 Follower. Mit diesem Spitzenwert ist Bettel unangefochten der Instagram-König innerhalb der Luxemburger Politprominenz. Zum Vergleich: Di Bartolomeo hat keine 1 200 Follower, CSV-Spitzenkandidat Claude Wiseler kommt auf 1 236, Etienne Schneider (LSAP) folgen 1 308 Fans und Jean Asselborn hat erst gar kein Konto. Anders als bei Facebook, wo man gegenseitig „Freunde“ wird und als solche angezeigt wird, egal von wem der Freundschaftsantrag ausging, zeigt Instagram an, wer wem folgt – und nur wem man folgt, dessen Bilder kann man sehen. Und so erweist sich: Zwischen dem Staatsminister und seinen Followern beruht das Interesse ganz und gar nicht auf Gegenseitigkeit. Bettel selbst folgt nur 15 Konten: zwei französische Medienpersönlichkeiten, darunter natürlich der People-Korrespondent Stéphane Bern, seine DP-Kollegin und private Freundin Corinne Cahen, der Schwimmer Raphaël Stacchiotti, ein Pasta-Restaurant im Marais in Paris und sein Mann Gauthier Destenay.

Auf der Suche nach etwas Süßem Das verhindert aber nicht, dass Bettels Instagram-Präsenz über sein Konto hinausreicht. Der Staatsminister, der bereitwillig wie sonst niemand für Selfies posiert, ist sozusagen eine Marke. Mit dem Hashtag #XavierBettel sind mehrere hundert Beiträge versehen, die ihn lächelnd auf Volksfesten, der Art Week, beim Papst oder beim Tennisturnier zeigen, alles Fotos, die nicht er gepostet hat, sondern Fotos von ihm und mit ihm, die andere veröffentlicht haben. Viele davon zeigen ihn und seinen Mann. Sie dienen offensichtlich anderen Homosexuellen als positive Vorbilder. Ein eigenes Fan-Konto hat der Staatsminister auch: Xavier-Bettel Fans Best PM ever ist ebenfalls auf Bilder des glücklichen Paares spezialisiert.

Manche nutzen die Marke Xavier Bettel sogar unverschämte für Werbezwecke. Zum Beispiel die Spitzenköchin Lea Linster, die den Namen Xavier Bettel unter eine Flut von Hashtags wie #gaymnn, #boutique, #rcalm oder #premier minister mischt, um Aufmerksamkeit auf die neue Marmelade in ihren Sortiment zu lenken – „Seid ihr auf der Suche nach etwas Süßem?“ – oder Baiser Meringue.

Access all areas – not Das ist eigentliche eine Gemeinheit, denn wenn man Xavier Bettel etwas



Immer seltener präsentiert sich Xavier Bettel als Staatsmann. Selbst wenn er sich mit ausländischen Amtsträgern zeigt, nimmt er politisch keine Stellung

zugute halten muss, dann, dass er davon absieht, Bilder seines Tellerinhalts zu veröffentlichen. Überhaupt zeigt der Staatsminister, der mit mehr als dem halben Land auf Du und Du ist, jedem das Gefühl vermittelt, ihn persönlich zu kennen und dieser Fähigkeit sein aktuelles Amt verdankt, sehr wenig wirklich „Privates“. Ein paar alte Fotos zum Geburtstag oder zum Hochzeitstag, ohnehin keine geheime Daten. Ein einzelnes Bild mit ein paar Kätzchen – dabei ist noch nicht einmal klar, ob es sich um seine Katzenbabys handelt. Sein Mann in den belgischen Nationalfarben zur Fußball-WM, sonst erfährt man auf Instagram kaum etwas über die Person Xavier Bettel. Keine Urlaubsbilder, keine Fotos mit Freunden, man weiß nicht mal welchen Sport er treibt, obwohl man beobachten kann, wie er die vergangenen Monate abgenommen hat. Instagram ist für Bettel offensichtlich ein Arbeitsinstrument, mit dem er anfangs vor allem versuchte, sich als Staatsmann in Szene zu setzen. Viele Bilder zeigen ihn, wie er ausländischen Amtsträgern die Hände schüttelt, beim Weltwirtschaftsforum Lakshmi und Aditya Mittal trifft, beim Raketenstart oder mit seiner Clique liberaler Regie-

rungschefs, darunter der sehr medienwirksame kanadische Premier Justin Trudeau.

Back to basics Der Clou dabei ist: Sogar wenn er sich als Staatsmann inszeniert, verlässt sich Xavier Bettel auf seinen Charme und kommt meistens ohne politische Botschaft aus. Fotos mit dem französischen und dem amerikanischen Präsidentenpaar veröffentlichte er im Juli *en vrac* mit dem Kommentar „pictures of the week“, in welchem Kontext er sie traf, wird nicht erklärt. Bilder mit Emmanuel Macron, dem belgischen Premier Charles Michel, Trudeau und sich selbst, lächelnd in einer Reihe, wahrscheinlich beim vergangenen Nato-Gipfel, versah er mit der Zeile: „One year later, same place, same team.“ Dafür gab es massig Herzchen und andere entzückte Kommentare, ob die vier US-Präsidenten Donald Trump die Leviten lasen oder nicht, spielte bei so viel Anmut keine Rolle.

Küss den Kürbis Weil Bettel nicht aufgrund eines politischen Programms gewählt wird, sind die wenigen, dünnen inhaltlichen Botschaften, die es in seinem Instagram-Feed gab, seit dem of-



fiziellen Beginn der Wahlkampagne, konsequenterweise völlig verschwunden. Bettel besinnt sich auf sein Erfolgsrezept: die vermeintliche Nähe zu jedem einzelnen Wähler. Seit ein paar Wochen, prostet er hier Weinköniginnen zu, lässt sich dort von Kälbchen abschlecken, küsst Riesen-Kürbisse und herzt behinderte Kinder. Der *Like*-Zähler gibt ihm Recht; für Letzteres gab es tausendfache Zustimmung. Die Bilder sind amateurhaft perfekt. Schlechte Einstellung, schlechtes Licht, schlechte Auflösung. Das steigert die Authentizität.

Somit ist der politischste Instagram-Eintrag Xavier Bettels der, den es nicht gibt. Der Staats-, Medien- und Kulturminister vergangenen Samstag bei der Filmpreis schüttelte hunderte Hände sehr bekannter und fotogener Personen und überreichte einen Preis. Ein Bild von der Gala hat er nicht veröffentlicht. Auf der Bühne hatten ihn die Produzenten Bühne lauthals beschimpfte, weil er bisher das Budget des Filmfonds nicht erhöhte. Zwischen dem Treffen mit den Rosenfreunden und seinem Abstecher auf dem Kürbisfest fand dieses unangenehme Ereignis in seinem *Storytelling* einfach nicht statt.

L'événement



Encore un nouveau *Cocottes*, vous direz-vous, en vous demandant quel intérêt il y avait à en ouvrir deux en plein centre-ville ? Stéphanie Jauquet avait pourtant de bonnes raisons de reprendre le généreux local de Cathy Goedert au coin rue Chimay-rue Louvigny. Cela lui donne surtout l'occasion de développer le rayon un peu délaissé auparavant, à savoir le sucré. Comme à la belle époque du Wengé, on retrouve des pâtisseries alléchantes, des tartes savoureuses, des viennoiseries différentes. Et du pain bien bronzé, mi-seigle-mi-céréales, vendu en 350 et 750 grammes. Mais la maison propose un autre atout : un salon de dégustation à l'arrière de la boutique, un autre au premier étage avec une centaine de places assises. Lesquels n'ouvriront qu'après transformations, celui de l'étage étant divisé en trois ambiances distinctes. Le but est, bien sûr, d'y servir les petites offres que l'on trouve derrière les comptoirs. Comme les salades, les wraps, les bocaux, et évidemment tout le sucré. Exit les vrais plats traiteur et le sous-vide, qu'on continuera d'acheter à la rue Beaumont, où les files d'attente ne vont plus s'étendre à midi jusqu'à la rue des Capucins. Autre plus dans le nouvel espace : de bons petits pinards peuvent être dégustés au verre. La déco a de nouveau été confiée au bureau d'Elodie Lenoir et Arnaud Decolle (e'lle), qui viennent de célébrer l'ouverture de leur première décoration d'hôtel à Paris : *hotelrosebourbon.com* GD

Le produit



Qui se laisse séduire par la fine cuisine du restaurant Olmi à Petite-Hettange, dont les louanges s'intensifient aussi bien dans le *GaultMillau* que dans le *Michelin*, ne dégustera pas que les bons plats d'une cuisine traditionnelle revisitée par le patron, les succulents desserts imaginés par la fille-pâtissière ou les pinards aromatiques proposés par le fils sommelier. Dans un coin-boutique on trouvera des produits rares, dont des mélanges de thés subtils. Une bouteille labellisée *Apollo 11*, dont le liquide rose-bonbon saute à l'œil, vous laissera pantois. Car pourquoi Olmi vendrait-il de la boisson pour astronautes dans un patelin situé à des milliers de kilomètres de la Nasa, et dont la couleur vous suggère un goût de dragée hyper-sucrée ? Vous serez surpris quand le fils de la maison vous expliquera que tel n'est pas le cas, sinon il ne se fatiguerait pas à l'importer personnellement d'Italie, berceau de cet apéritif. Vous vous laisserez tenter et votre palais sera séduit par le goût rafraîchissant d'agrumes qui émane de ce breuvage. Du coup, vous l'imaginez en spritz, mélangé à du prosecco. Ou mixé à de la *ginger beer* bien poivrée. Vous découvrirez que vous n'aviez pas tort, en parcourant les possibilités offertes en mixologie avec *Apollo11* sur *rossidangerait*. Vous ne regretterez pas d'être parti de chez Olmi avec la bouteille sous le bras. GD

Entre chien et loup

On appelle « entre chien et loup » le moment qui précède le crépuscule, l'heure de tous les dangers quand les contours des choses s'effacent et qu'on voit les loups garous sortir de leurs repaires et les feux follets s'allumer dans les sous-bois.

Dans son livre porté par un souffle narratif exceptionnel, l'historien Henri Wehenkel dresse le portrait de seize Luxembourgeois pris dans l'engrenage de la Collaboration –

grands bourgeois, ouvriers montés en grade, journalistes *völkisch*, cadres techniques ambitieux, artistes conformistes... L'auteur pénètre jusqu'aux niveaux des enjeux, des lieux de décision, des endroits où les chemins se séparent et où il faut choisir. Le livre donne à sentir ces choix dans toute leur urgence sans pour autant faire de jugement de valeur. Il s'agit, selon l'auteur, d'« éclairer les recoins obscurs de la société luxembourgeoise ».

Le livre de 304 pages richement illustré et qui se base sur une série d'articles du *Lëtzebuurger Land*, est disponible en librairie au prix de 29 euros ou peut être commandé en ligne sur www.land.lu, par téléphone 48 57 57-32, courriel land@land.lu ou fax 49 63 09.

placements

land

CRISE TURQUE

FIL D'ARIANE

LOI SUR L'ARCHIVAGE

SACRALISATION DES DONNÉES FISCALES

LA FONDATION DE

LUXEMBOURG, UN BILAN

SPAREN?

WAS

DENN?

1 9 4 5 - 1 9 4 6

DIE

BANKENAUF S I C H T

IN

LUXEMBURG

LE R I S Q U E S Y S T È M I Q U E

LES CRÉDITS IMMOBILIERS ET L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ

SERGE ALLEGREZZA SUR LES INÉGALITÉS

LE CAPITAL ET LA CROISSANCE

Index

23

Les « hard limits » de la nation des propriétaires

Le risque systémique, les crédits immobiliers et l'accès à la propriété

Bernard Thomas

24

« Cet imaginaire que nous ferions tous partie d'une grande classe moyenne »

Grand entretien avec le directeur du Statec, Serge Allegrezza, sur les inégalités, le capital, la croissance et les « facteurs de friction »

Interview : Bernard Thomas

26

Il n'y a pas de dîner gratuit

Le secteur culturel continue de rêver à un mécénat désintéressé

Josée hansen

27

Sparen? Was denn?

Eine neue Studie des Statec zeigt: In Luxemburg sind mehr Leute arm, als die offizielle Armutsgrenze anzeigt

Ines Kurschat

28

L'or, fil d'Ariane

Crise turque

Jean-Luc Karleskind

30

Sacralisation des données fiscales

Loi sur l'archivage

Paul Zahren

31

Über Umwege zum „Gentlemen's Agreement“

1945-1946: Die Geburt der Bankenaufsicht in Luxemburg

Benjamin Zenner

32

Les nouveaux philanthropes

La Fondation de Luxembourg fête ses dix ans – un bilan critique

Bernard Thomas

Coordination : Bernard Thomas

Photos : Sven Becker

Méthodologie

La question des inégalités, qui avait dominé les élections aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en France, est largement absente de la campagne luxembourgeoise. Puisque personne ne semble vouloir parler des inégalités du patrimoine, nous y consacrons ce supplément. Dans les pages qui suivent, le lecteur trouvera des entretiens, analyses et reportages : sur les grandes fortunes tentées par le mécénat et la philanthropie (p.26 et 32) ; sur les jeunes ménages dont l'accès à la propriété bute sur des limites à la fois financières et macroprudentielles (p.23) ; ainsi sur ce que vivre en-dessous du seuil de pauvreté veut dire au Luxembourg (p.27). Dans un long entretien, le directeur du Statec, Serge Allegrezza, met en question la « belle image » d'une grande classe moyenne englobant, grosso modo, tout le monde (p.24-25).

Mais le lecteur se trouvera confronté à un fastidieux problème de méthodologie : Il n'existe pas de données fiables sur le patrimoine des Luxembourgeois. Alors que l'Administration des contributions directes reste très réticente à livrer ses microdonnées aux instituts de statistique, le peu que nous savons sur la répartition du capital provient de sondages auprès des ménages. Or, comme l'écrivait le Statec dès 2011, les ménages sont peu enthousiastes à l'idée de révéler à un enquêteur-statisticien l'étendue de leur richesse : « Les ménages disposant de patrimoines importants auront en effet souvent tendance à moins répondre à l'enquête que les autres, en raison notamment du temps qu'elle demande et de sa complexité (qui sont directement fonction de l'importance du patrimoine), mais aussi d'inquiétudes quant à l'utilisation des données collectées. »

Les vieux réflexes du temps du secret bancaire ont la peau dure. C'est ce qu'est venue rappeler la loi sur l'archive qui vient d'entrer en application (p.30). Les délais de consultation pour les sources couvertes par le secret fiscal ont été fixés à cent ans. (Initialement, il était même prévu qu'elles restent inaccessibles jusqu'à la nuit des temps.) Ce ne sera qu'à partir de 2019 que les chercheurs pourront donc commencer à étudier la naissance des « Holdings 29 ». Pour une vue à l'intérieur de la fabrique des *rulings*, il faudra attendre l'an 2100 (après Jésus-Christ). Pour la société luxembourgeoise, à laquelle on enlève ainsi les moyens de comprendre son propre passé, il s'agit d'une dépossession assez radicale.

Alors que les sources relatives à la santé, à la vie sexuelle et aux données génétiques seront accessibles 25 ans après le décès de la personne concernée, le délai de cent ans retenu pour la fiscalité semble vouloir nous dire quelque chose sur la structure mentale de la nation. (L'historien Paul Zahren établit ainsi une corrélation entre transparence fiscale et sociétés égalitaires, ce qui revient à dire que le Luxembourg serait inégalitaire.) À moins qu'on soit en train de chercher midi à quatorze heures et qu'il s'agisse, en réalité, d'un simple indicateur du chaos régnant au sein du fisc luxembourgeois.

Exploitant des archives de la CSSF jusqu'ici inaccessibles, le jeune doctorant à l'Uni.lu, Benjamin Zenner, décrit la genèse durant l'immédiat après-guerre d'une supervision bancaire basée sur le « gentlemen's agreement ». Ce faisant il démontre qu'une ouverture des archives permet d'écrire une histoire nuancée – et non-scandalisée – de la place bancaire.



Plus de profondeur

Découvrez le Lëtzebuurger Land en vous abonnant gratuitement durant un mois.

land@land.lu
www.land.lu
téléphone 485757-1

Le risque systémique, les crédits immobiliers et l'accès à la propriété

Les « hard limits » de la nation des propriétaires

Bernard Thomas

Entre 2000 et 2018, alors que la croissance annuelle du revenu restait inférieure à 0,5 pour cent, les prix de l'immobilier augmentaient de 4,7 pour cent par an. Alors comment les ménages ont-ils encaissé le coup ? « Le faible niveau des taux d'intérêt et la déduction fiscale des intérêts sur les crédits immobiliers peuvent expliquer la capacité actuelle des ménages à supporter une dette hypothécaire importante », spéculé la Banque centrale du Luxembourg (BCL) dans son dernier bulletin. La nation des propriétaires est un projet politique, et il est largement subventionné par l'État. Ainsi, en 2018, les exonérations et abattements accordés aux propriétaires se chiffrent à 627 millions d'euros en dépenses fiscales. Contre moins de quatre millions d'euros en subventions de loyer destinées aux locataires, qui sont à 72 pour cent les non-Luxembourgeois.

La BCL dénonce ces mesures en faveur de la demande comme contre-productives. Elles seraient en fait une des causes de la flambée des prix : « Étant donné la pénurie endémique de logements, une telle politique risque dans les faits de renforcer la progression des prix immobiliers. Une réorientation de la politique – afin d'alléger les contraintes qui pèsent sur l'offre et de moins soutenir la demande – pourrait contribuer à une progression moins forte, voire à une stabilisation des prix immobiliers. » Par opportunisme électoraliste ou par conviction idéologique, les gouvernements successifs ont préféré soutenir la demande et assurer ainsi le patrimoine de la classe moyenne luxembourgeoise.

Aucun ministre des Finances n'a jusqu'ici osé fixer des « hard limits » aux conditions d'octroi des prêts immobiliers. Un tel resserrement serait une mauvaise nouvelle pour les dizaines de milliers de jeunes électeurs qui ont patiemment épargné dans l'espoir de pouvoir un jour s'offrir un chez-eux et qui seraient mis face à un froid et dégrisant calcul. Mais suite au « warning on medium-term residential real estate vulnerabilities » lancé en novembre 2016 par le Comité européen du risque systémique, le ministre des Finances, Pierre Gramegna (DP), a dû se résigner à créer un dispositif légal pour encadrer les prêts hypothécaires. Dans le projet de loi « relative à des mesures macroprudentielles portant sur les crédits immobiliers résidentiels » déposé en décembre 2017, le ministre prépare le terrain.

Or, à quelques mois des législatives, il avance avec prudence. Son projet de loi s'abstient de fixer des limites contraignantes. Le texte ne fait que prévoir la possibilité pour la CSSF d'en introduire. La politique a refourgué la responsabilité d'une telle décision au régulateur. Celui-ci pourra contraindre les banques à exiger de leurs clients une capacité de remboursement maximale et un minimum en fonds propres. En se voyant attribuée la prérogative de fixer différents ratios (non chiffrés dans le projet de loi), comme le montant du prêt par rapport à la valeur de l'immeuble ou l'endettement par rapport au revenu annuel, la CSSF se retrouve sur la corde raide. Elle doit protéger les ménages du surendettement (et les banques du risque systémique), tout en se défendant de l'accusation de réserver l'accès à la propriété aux seuls héritiers, fonctionnaires et cadres à revenus élevés.

En réalité, la mécanique de l'exclusion est déjà enclenchée. Alors que les prêts sont de plus en plus élevés, de moins en moins de personnes s'en voient accorder. La part de ménages ayant contracté une dette hypothécaire est ainsi passée de 38,8 pour cent en 2010 à 35,2 pour cent en 2014. Dans un cahier d'études publié en mai 2017, la BCL note : « This decrease in the share of indebted households, despite the currently very favourable interest rate environment [...] may suggest that the level of raising the required external funds to acquire the household main residence or other real estate property has become so high that some households failed to raise the required funds to enter the real estate market. » Car la CSSF conseille d'ores et déjà aux banques d'exiger au moins vingt pour cent de fonds propres de leurs clients. Si une banque décide de prêter plus de 80 pour cent de la valeur d'un objet immobilier, elle devra mettre plus de fonds propres de côté.

L'ABBL appelle le gouvernement à « ne pas exagérer les risques » et à « éviter toute sur-régulation ». Le gouvernement devrait garder un sens de la « proportionnalité » et de la « mesure ». Les banques luxembourgeoises, rappelle le lobby bancaire, comptent parmi les plus capitalisées en Europe. Et, de toute manière, il n'y aurait pas de « bulle immobilière » ; le « dynamisme » du mar-



Claude Marx, directeur de la CSSF, est sur la corde raide entre macroprudentiel et accès à la propriété

ché immobilier ne ferait que refléter des déterminants structurels, à savoir une forte immigration nette combinée à une carence de l'offre en logements. (Une analyse que partage grosso modo la BCL et l'Observatoire de l'habitat.)

La CSSF ne pourra fixer des seuils minimaux qu'en cas d'une « menace pour la stabilité financière du système financier national émanant d'évolutions dans le secteur immobilier au Luxembourg », c'est-à-dire pour éviter un *meltdown* financier suite à un krach immobilier. Elle ne peut agir que sur « recommandation » de la BCL et du Comité du risque systémique, donc également du ministère des Finances et du Commissariat aux assurances. Les conséquences d'un tel scénario de restriction des conditions d'octroi sont difficiles à prévoir. L'ABBL regrette ainsi qu'aucune étude d'impact (notamment pour le secteur de la construction) n'ait été menée en amont. Sur son blog, Daniel Mack, le chef du service « credit process management » de la BCEE, évoque le danger d'« effets de bord indésirables sur l'économie nationale et plus spécifiquement sur l'accès au crédit de jeunes familles et de primo-acquéreurs en général ». Mais, rassure-t-il ses clients, le régulateur en « semble conscient » et une application de ces mesures ne s'imposerait pas à l'heure actuelle.

Étant donné cet impact potentiel sur les ménages, il est étonnant que l'avis de l'Union luxembourgeoise des consommateurs tienne en deux lignes : « Pas de commentaires particuliers à formuler ». La Chambre de commerce – ou plutôt l'ABBL qui est le « ghostwriter » pour tous les avis touchant de près ou de loin aux intérêts de la place bancaire – « s'étonne » ne pas avoir reçu un avant-projet de loi « pour consultation préalable ». Le ministère contreviendrait ainsi à « une bonne pratique unanimement reconnue ». Au Grand-Duché où, faute de fonctionnaires, les projets de loi sont coécrits par les spécialistes de la place financière (Big Four en tête), cette déviance du pragmatisme a de quoi surprendre.

L'ABBL craint que l'effet *offshore* se retournera contre le Luxembourg. Si les critères d'obtention de crédits se durcissaient au Luxembourg, rien n'empêcherait les ménages de contracter leur prêt ailleurs. Les établissements financiers dans d'autres États membres gagneraient ainsi « un avantage concurrentiel biaisé ». Le projet de loi prévoit que la CSSF pourra « demander aux autorités nationales dans d'autres États membres de reconnaître d'éventuelles conditions fixées pour l'octroi de crédits relatifs à des biens immobiliers au Luxembourg. » Mais comme le souligne sèchement le Conseil d'État dans son avis, « rien n'oblige les autres États membres à appliquer les mesures prises par la CSSF ».

En décembre 2016, la Chambre des députés a voté la première loi consacrée au marché des prêts immobiliers, transposant – avec neuf mois de retard – une directive européenne. Ce fut le droit au remboursement anticipé – en cas de rachat d'une dette suite à un divorce, un héritage ou un déménagement – qui fit couler le plus d'encre. La loi en plafonne les indemnités à un maximum de six mois d'intérêts sur le capital à rembourser. Dans son avis, la Chambre de commerce se plaignait que « l'approche libérale caractérisant jusqu'alors le modèle bancaire luxembourgeois » laisserait peu à peu place à « une approche interventionniste ». Elle fustigeait même un « tournant » vers un « dirigisme » qui lui rappelait

« des pays comme la France ». (Dans le discours patronal, la France est une inépuisable source d'identification négative.)

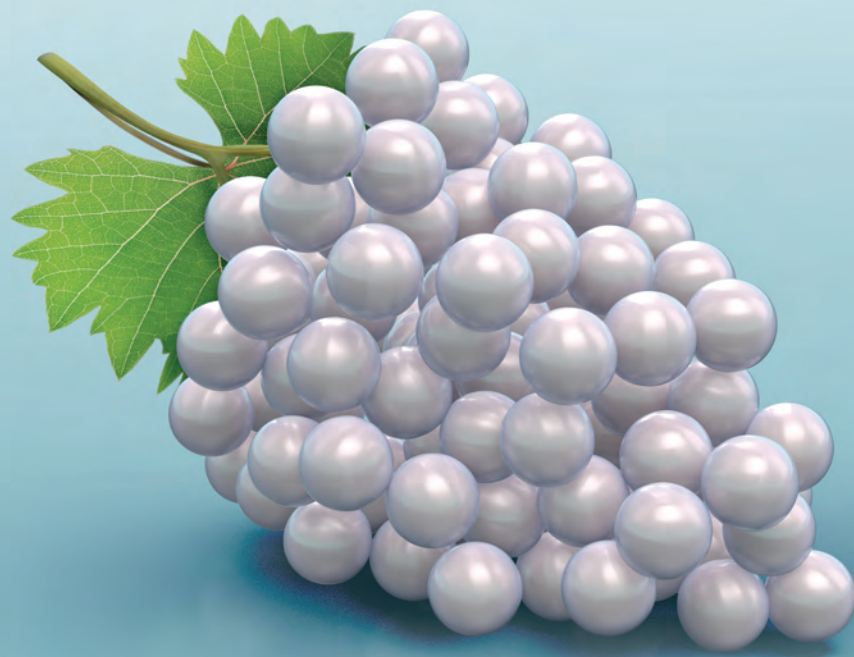
Le ministre des Finances, Pierre Gramegna (DP), veut mieux encadrer les crédits immobiliers. En période électorale, il avance avec prudence

Les indemnités en cas de remboursement anticipé frappaient les emprunts à taux fixe et elles étaient salées : l'ULC en estima le montant à « entre quinze et vingt pour cent » du capital. Ces « pénalités » étaient le principal argument des banques pour pousser leurs clients à contracter des prêts à taux variable. Durant des décennies, le taux fixe restait ainsi un produit bancaire hyper-marginal sur le marché luxembourgeois. Les banques et

leurs chefs de filiale étaient peu enclins à développer un créneau qu'ils connaissent peu. Or, en période de taux historiquement bas (le taux variable est actuellement de 1,54 pour cent – en 2007, il tournait autour de cinq pour cent), le taux fixe finissait par leur apparaître comme la variante la plus sûre. C'est ce qui explique que le volume des prêts à taux fixe dépasse depuis deux ans celui des prêts à taux variable.

Or, le stock en taux variable reste énorme, à savoir 75,8 pour cent des prêts immobiliers contractés entre 2003 et 2017. Et il y aurait très peu de mouvements de la part de ménages pour renégocier leur prêt et passer au fixe avant que les taux n'augmentent, entend-on sur la place bancaire. Il y a deux ans, le Comité européen du risque systémique notait qu'« even small changes in interest rate levels can have an impact on household disposable income ». Le jour où les taux augmentent, les charges mensuelles suivront. Cette inéluctable normalisation à la hausse, combinée à un « scénario de récession économique sévère mais plausible », provoquerait des défauts de paiement, suivis d'une vague de saisies immobilières. En cas d'une telle inondation du marché, il serait improbable que les banques réussissent à récupérer leurs hypothèques. Mais jusqu'ici tout va bien.

IN EINER WELT IM WANDEL TRÄGT GUTE BERATUNG FRÜCHTE



NACHLASSPLANUNG UND VERMÖGENSVERWALTUNG

Seit 1919 ist BGL BNP Paribas am Finanzplatz Luxemburg verankert. Unsere Private Banking-Experten nehmen sich Zeit, um gemeinsam mit Ihnen die beste Lösung für Ihr Vermögen zu finden.

Gerne stehen wir Ihnen zur Verfügung unter (+352) 42 42-25 25 und bgl.lu/privatbank



BGL BNP PARIBAS
BANQUE PRIVÉE

Die Bank
für eine Welt
im Wandel

« Cet imaginaire que nous ferions tous

Interview : Bernard Thomas

d'Land : *En 2013, à la sortie de Le capital au XXI^e siècle, vous regrettiez que, faute de données, une recherche comme celle de Thomas Piketty serait impossible à reproduire au Luxembourg. Est-ce lié à une culture du secret fiscal ?*

Serge Allegrezza : Les données personnelles des contribuables ne sont jamais publiées, ni ici, ni chez nos voisins. Mais la France, le Royaume-Uni ou les États-Unis ont partagé leurs données avec la recherche. Des chercheurs comme Thomas Piketty ou Anthony Atkinson ont donc pu accéder à des données sur une période d'un siècle et demi dont l'exploitation intelligente leur a permis d'étudier l'évolution de l'accumulation du patrimoine. Au Luxembourg, il faudrait d'abord que la recherche ait un accès aux données fiscales. Il faudrait ensuite que celles-ci soient transformées de manière à ce que les chercheurs puissent les utiliser. Malheureusement nous ne savons rien sur l'état de ces archives. Nous ne savons pas si elles ont été gardées et, si oui, sous quelle forme.

Je suppose que vous avez fait des demandes d'accès auprès de l'Administration des contributions directes (ACD). Quelle a été leur réponse ?

Nous sommes actuellement en train de négocier une convention avec eux. Mais ces discussions progressent très lentement. Pour satisfaire nos exigences communautaires, notamment pour les comptes nationaux, nous avons besoin de données sur l'ensemble des recettes fiscales. L'ACD est prête à nous fournir des informations, mais uniquement sous forme agrégée et non sous forme de microdonnées. Or si nous revendiquons un accès à ces microdonnées, c'est qu'elles nous permettraient un calibrage avec les données issues de nos enquêtes. Pour l'instant, tout ce que nous savons sur le revenu

« Dans les discussions que j'ai pu avoir avec Piketty ou Atkinson, j'ai toujours soutenu la thèse qu'au Luxembourg, la croissance nominale était restée largement supérieure au rendement du capital »

et la fortune des ménages provient d'enquêtes menées par le Statec (pour le revenu) et par la Banque centrale (pour le patrimoine).

Mais, étant données les exonérations d'imposition sur le capital, de telles microdonnées sur le patrimoine existent-elles ?

Même en cas d'exonération, l'administration doit déterminer si un revenu est imposable ou non. Les contribuables doivent donc déclarer un certain nombre de choses. Nous demandons de pouvoir faire un premier inventaire avec les informaticiens de l'ACD pour déterminer de quelles données l'administration dispose et quelle en est la qualité. Cela suppose évidemment une volonté ou un intérêt, tant de la part de l'administration qu'au niveau de la politique.

Cette volonté politique, la ressentez-vous ?

Non.

Dans une publication du Statec de 2015, l'économiste Gérard Trausch met en garde contre un retour d'une « société de rentiers et d'héritiers », notamment fonciers. Est-ce que vous partagez cette crainte ?

Cela rejoint l'analyse de Piketty : le rendement du capital est supérieur à la croissance. Aussi longtemps qu'il y avait une croissance forte et que celle-ci était redistribuée, le revenu des ménages augmentait, y inclus celui des catégories salariées. En période de croissance faible, par contre, l'accumulation du patrimoine va se concentrer dans un petit cercle, faisant naître la crainte d'une oligarchisation de la société. C'est ce qui est en train de se réaliser dans les grands pays autour de nous. Mais dans les discussions que j'ai pu avoir avec Piketty ou Atkinson, j'ai

toujours soutenu la thèse qu'au Luxembourg, la croissance nominale était restée largement supérieure au rendement du capital. La période de croissance exceptionnelle a bénéficié à beaucoup de ménages qui ont acheté de l'immobilier.

Justement, quelle est la concentration du patrimoine immobilier au Luxembourg ? Le seul chiffre que j'ai pu trouver se trouve dans la Luxembourg Wealth Study conduite il y a onze ans. On y lit que dix pour cent de la population détiendraient 80 pour cent des biens immobiliers autres que la résidence principale – donc des immeubles dont on peut tirer une rente locative. Y a-t-il eu d'autres études sur la question ?

En attendant les résultats de la nouvelle enquête de la BCL, les données les plus récentes sont de 2015. Elles décrivent une énorme concentration du patrimoine net, c'est-à-dire le patrimoine qui n'est pas grevé de dettes. Comme dans presque tous les pays, ce sont les déciles les plus favorisés qui détiennent l'essentiel du patrimoine. En juin, l'OCDE a publié une étude comparative sur le patrimoine selon laquelle le décile supérieur détiendrait à peu près cinquante pour cent du patrimoine net au Luxembourg. Les soixante pour cent les moins bien lotis, quant à eux, ne détiendraient qu'environ quinze pour cent du patrimoine.

L'atavisme foncier de la haute bourgeoisie luxembourgeoise semble assez étonnant...

... Ou plutôt un peu décevant. Car un actif financier liquide permettrait d'investir dans des start-ups, des entreprises novatrices ou de grands projets. Investir dans la pierre, c'est vraiment ce qu'il y a de plus classique, de plus traditionnel. Mais depuis la crise financière tout le monde a compris que, dans les villes connaissant une forte expan-

sion, les actifs immobiliers garantissaient des rendements sans risques bien supérieurs. Le Luxembourg en est un cas d'école.

Une des principales fissures sociales au sein de la société luxembourgeoise sépare propriétaires et locataires. Or, celle-ci n'est-elle pas surtout liée au capital d'ancrage ? Donc à la prédominance de l'héritage ?

Moi aussi, je l'ai longtemps cru. Mais croire ne suffit pas. Il faut aussi traduire une idée en hypothèse et la valider empiriquement. Or, d'après les enquêtes auprès des ménages, seulement trente pour cent du patrimoine des Luxembourgeois proviendrait d'un héritage. Comme dans les autres pays, l'héritage profite surtout aux plus fortunés. En fait, sur ce point, le Luxembourg se trouve en-dessous de la moyenne de l'OCDE. Cela m'a fait réfléchir, car je m'étais justement attendu à un pourcentage beaucoup plus élevé. J'ai toujours été convaincu – et cela doit certainement être vrai pour les catégories très fortunées – que la non-imposition de l'héritage en ligne directe contribue à ce que le capital continue à s'accumuler. Or, toutes les données dont nous disposons actuellement indiquent que le facteur héritage est surestimé comme facteur explicatif. La part de l'héritage dans un pays comme la France est ainsi plus élevée qu'au Luxembourg, alors même qu'il y existe, au contraire du Grand-Duché, des droits de succession en ligne directe. Mais tout cela reste spéculatif. Notamment parce qu'on travaille qu'avec des enquêtes. Il serait donc bien de pouvoir recourir à des statistiques administratives.

Imposer l'héritage en ligne directe reste un sujet tabou au Luxembourg. Alors que, des points de vue de l'égalité des chances, de la justice fiscale et de la lutte contre les tendances oligarchiques, cela devrait être un marqueur de gauche très clair.



« Il y a matière à réflexion. Mais pour bien réfléchir, on a besoin de données » – Serge Allegrezza dans son bureau au Statec

Grand entretien avec le directeur du Statec, Serge Allegrezza, sur les inégalités, le capital, la croissance et les « facteurs de friction »

partie d'une grande classe moyenne »



« On a un peu perdu la tradition de l'analyse en termes de classes » – Scènes prises dans la Ville de Luxembourg

Par principe, je suis pour un impôt sur l'héritage moralement équitable. Même si j'en pâtirai personnellement (*rires*). Étant donné l'espérance de vie, l'héritage vient aujourd'hui très tard, lorsqu'on a déjà fait sa vie. Il n'a donc plus l'importance qu'il pouvait avoir. Je me rappelle que dans les années 1990, le Conseil économique et social, à l'époque présidé par Romain Schintgen, avait plaidé pour un impôt sur la fortune mais avec un abattement pour la maison unifamiliale des parents. Ensuite il faut savoir que l'absence d'une imposition de l'héritage est un argument pour attirer les grandes fortunes. Du coup, cela risque de génér...

L'idéal de justice fiscale semble se heurter à l'impératif de la compétitivité de la place financière. Que les résidents luxembourgeois en utilisent les possibilités, en payant très peu d'impôts sur le capital ou en passant par des fonds spécialisés pour défiscaliser leur patrimoine immobilier, est-ce une perte fiscale avec laquelle l'État doit vivre ?

Il serait bien d'évaluer ce que ces exonérations fiscales rapportent. Il faudrait comparer les avantages et les désavantages pour déterminer les avantages nets. Si cela ne rapporte pas grand chose, on est en droit de se poser des questions. Si cela rapporte beaucoup, l'idée serait de redistribuer l'argent. Du coup, l'État pourrait d'une certaine manière compenser le fait qu'il n'ait pas d'instruments pour prélever un impôt sur la fortune des résidents. Il y a matière à réflexion. Mais pour bien réfléchir, on a besoin de données.

Revenons un instant à l'immobilier ; quel regard portez-vous sur les propositions électorales ?

Je suis étonné de constater qu'il y ait très peu de propositions pour mettre un maximum de terrains sur le marché. Car les réserves foncières à valoriser sont conséquentes. Après, il est certain que les salaires devront être ajustés ; jusqu'à un certain point du moins, car il faut rester compétitif. Il y a quelques années, j'ai fait un exposé dans la Principauté de Monaco sur le bien-être. On m'y a expliqué que les Monégasques sont logés par l'État qui leur garantit un loyer fixe. La Principauté a décidé que les vrais Monégasques, qui représentent à peine dix pour cent de la main d'œuvre, ne peuvent habiter à l'extérieur du territoire. C'est un cas extrême, mais il m'a fait réfléchir sur ce qui pourrait arriver si jamais le Luxembourg continue à se développer de cette manière là. Je pense que les prix immobiliers seront à terme un des principaux freins à l'augmentation de la population.

Dans quel sens ?

Ce que nous n'avons pas encore analysé, ce sont les facteurs qui freinent la croissance, qui vont dés-inciter les gens de venir s'installer au Luxembourg. Par exemple le temps perdu dans le trafic ou les prix immobiliers qui ponctionnent le pouvoir d'achat. C'est ce que nous appelons « facteurs de friction ». Nous ne les connaissons pas bien puisque toutes nos projections ont été construites en partant des besoins économiques ; c'est-à-dire une croissance potentielle et les besoins en main d'œuvre pour que celle-ci puisse se réaliser.

Le « breaking point » en termes de trafic et de logement ne semble pourtant pas encore atteint...

Il y a deux écoles : On voit l'augmentation de la population, mais on entend également les entre-

prises qui se plaignent de ne pas trouver la main d'œuvre. S'il n'y pas assez de personnes qui se présentent sur le marché du travail, c'est qu'il y a un frein. Et n'oublions pas que l'Europe est en train de vieillir. Prenez notre voisin allemand dont la population va se contracter. Il n'y a que la France et la Belgique qui, pour l'instant, voient leur population augmenter.

Le Luxembourg pourrait donc être confronté à une sorte de « peak oil » frontalier...

On a profité de notre petite taille pour diriger des flux de main d'œuvre vers la niche du Luxembourg. Mais il est certain qu'on va sentir peu à peu le vieillissement européen et la phobie des migrations. La chasse aux talents en sera exacerbée.

On a l'impression d'une tripartition de la société luxembourgeoise : les « expats » hautement qualifiés ; les fonctionnaires luxembourgeois ; et les ouvriers immigrés. Cette image a-t-elle un fondement empirique ?

J'ai moi-même utilisé une fois l'image du sandwich : En haut, les étrangers qualifiés, au milieu les Luxembourgeois qui, en moyenne, ont passé le cycle inférieur du lycée, et en bas les étrangers et les ouvriers les moins qualifiés. Cela me paraissait une bonne image, mais je savais que si on m'avait demandé d'avancer des chiffres, j'aurais été très mal (*rires*). On a un peu perdu la tradition de l'analyse en termes de classes, de catégories socio-économiques. Au Luxembourg, on garde – peut-être à tort – cet imaginaire que nous ferions tous partie d'une grande classe moyenne. Que nous serions tous presque égaux, ni trop riches ni trop pauvres. Alors, oui, le Luxembourg n'est pas le Royaume-Uni ou les États-Unis. On n'est pas une société très inégalitaire, mais pas très égalitaire non plus. Pour l'inégalité des revenus, on est en-dessous de la moyenne de l'Union européenne : pour l'inégalité du patrimoine net, on est en-dessous de la moyenne de l'OCDE. Mais on n'a pas beaucoup analysé comment se structure l'intérieur de la société. On dispose pourtant de nombreuses données, avec beaucoup d'informations sur le capital économique et le capital culturel, pour reprendre la typologie bourdieusienne. Mais je sens qu'on va toucher à une belle image, celle de l'intégration, de l'ouverture...

Entre mesurer la pauvreté et mesurer l'inégalité, il y a un choix – implicite mais très politique – : entre un modèle de charité ou de bienfaisance, et un modèle social-démocrate, de redistribution. Or, en calculant le taux de pauvreté relative, le Statcan mesure en fait l'inégalité des revenus.

Ce choix fut pris en 2001 au Conseil européen de Laeken. Les chefs d'État s'y sont mis d'accord sur un set d'indicateurs pour mesurer quantitativement le « risque de pauvreté ». Ce dernier est défini par rapport au milieu de la société (la médiane). L'indicateur de pauvreté retenu par le Luxembourg est exprimé en nombre des personnes tombant sous ce seuil de pauvreté. Or, avec la forte augmentation de la population, le nombre de personnes en risque de pauvreté a explosé. Le gouvernement n'était nullement obligé de choisir cet indicateur. D'autres pays ont fait un choix différent. Il aurait très bien pu choisir l'indicateur, préféré par le Statoc, mesurant la « pauvreté permanente ».

Depuis quelques années, le Statec calcule également un « seuil de risque de pauvreté absolu ». Selon la dernière étude, une famille avec deux enfants aurait besoin d'un revenu minimum de 4 079 euros par mois pour vivre « décemment ».

L'idée de définir un seuil minimum de pauvreté, on peut la retracer à un petit bouquin publié en 2007 par le journaliste Marc Gleseiner et l'ancien ministre du Travail, François Biltgen. Elle a été reprise par la ministre de la Famille de l'époque qui a passé commande au

« Je pense que les prix immobiliers seront à terme un des principaux freins à l'augmentation de la population »

Statec. Au début, j'étais réticent. Je craignais que c'était une mesure destinée à faire oublier la question des inégalités. Or, je suis tombé des nues quand j'ai vu les résultats : on arrivait à plus de 4 000 euros de seuil minimal ; donc au-dessus du seuil de pauvreté relative ! Le budget de référence ne correspond pas à soixante pour cent du revenu médian, mais se rapproche des 70 pour cent. Ce résultat a donc dû être une grande déception pour quiconque aurait espéré aboutir, via ce mode de calcul, à un faible pourcentage de pauvreté.



Le secteur culturel continue de rêver à un mécénat désintéressé

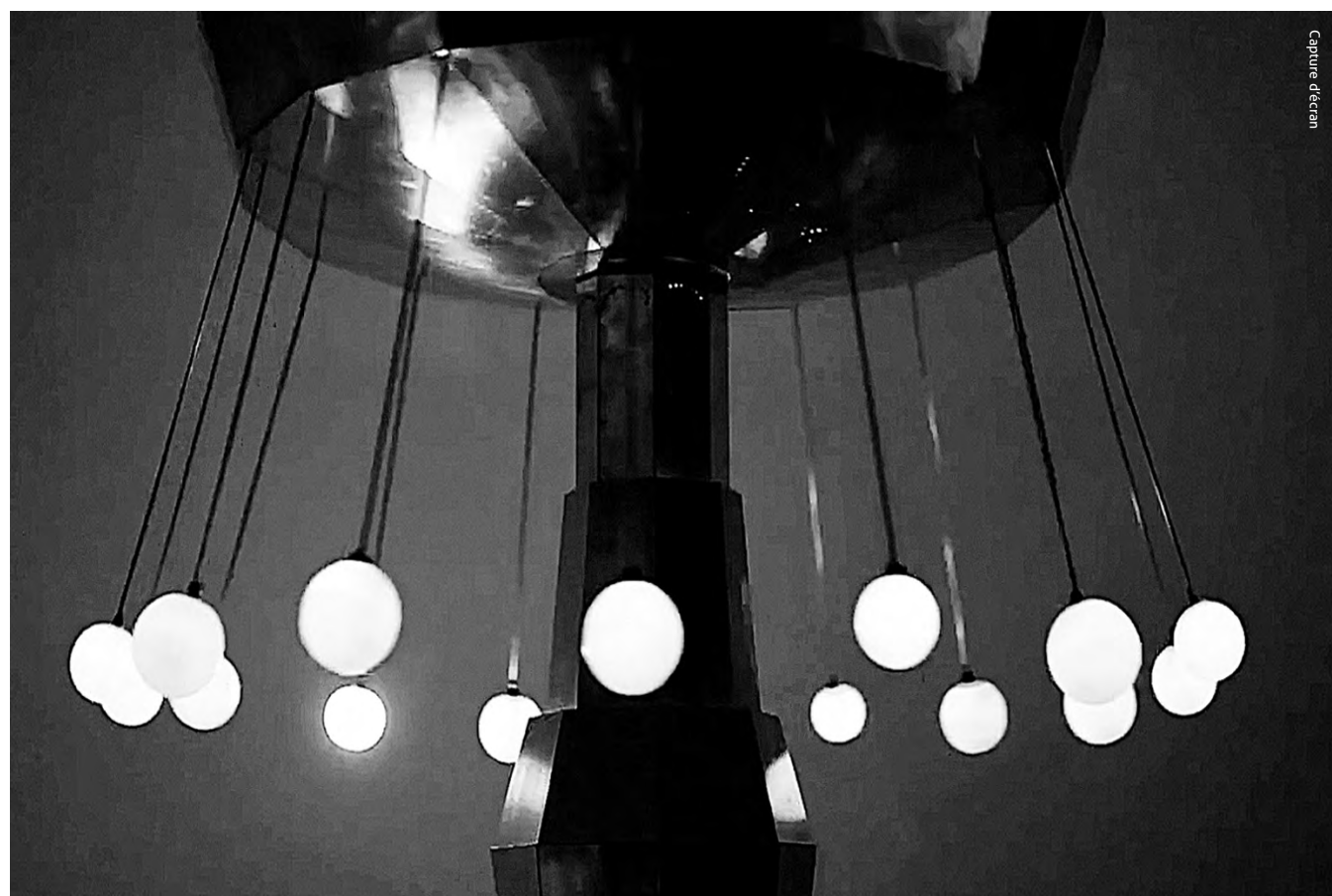
Il n'y a pas de dîner gratuit



Sven Becker



Trash Picture Company



Caprine & Elean



Trash Picture Company

Avant/après : la salle du Mudam abritant l'œuvre originale *Chapelle* de Wim Delvoye (2006-2018) et toute la banalité d'un espace pédagogique après son démontage (en haut) ; la vidéo de Su-Mei Tse *Vertigen de la vida* (à gauche) a été offerte par le cabinet d'avocats Allen & Overy au Mudam, la même société sponsorise le prix d'encouragement biennal *Leap* aux Rotondes (en bas à droite : le travail de Marianne Mispelaëre lors de l'édition 2018)

josée hansen

Mémorial Ça fait toujours tout bizarre, lorsqu'on visite le Mudam et qu'on arrive au premier étage, entre les deux ailes d'exposition, où, dans la petite salle à droite du balcon, il n'y a... rien. Au printemps de cette année, la nouvelle directrice Suzanne Cotter a provoqué son premier scandale en faisant démonter la *Chapelle* de Wim Delvoye, une œuvre originale impressionnante réalisée pour le Mudam lors de son ouverture en 2006. Cette chapelle gothique en fer noir décorée de vitraux reprenant les motifs chers à Delvoye, notamment des radiographies d'organes sexuels ou de couples qui s'embrassent, n'existait nulle part ailleurs, elle était l'objet de la visite de beaucoup de visiteurs, surtout en temps de montage des expositions. Aujourd'hui, l'espace, qui s'avère minuscule et d'une banalité architecturale affligeante, sans fenêtre, sert à la programmation pédagogique. Les week-ends, des enfants y sont installés à de longues tables à bricoler des trucs et des machins ayant un rapport lointain avec un des thèmes traités par les artistes exposés, sous un triste fanion avec le logo du sponsor : The Leir Charitable Foundations. Bien que cette fondation américaine, qui gère la fortune de l'homme d'affaires et financier Henri J. Leir, mort en 1998 et ayant travaillé et toujours gardé un pied au grand-duché, se soit fendue d'un communiqué démentant avoir demandé le démontage de l'œuvre ou l'installation des programmes pédagogiques qu'elle finance dans cette salle, ce kagibi déprimant restera pour toujours un mémorial au rôle néfaste que peut jouer la privatisation de la chose publique en culture.

« When bankers get together they talk about art, when artists get together they talk about money. » Oscar Wilde (apocryphal)

Car si la Leir Foundation n'a pas exigé cette valorisation – on peut même considérer que les activités pédagogiques étaient mieux installées dans la petite chapelle adjacente qui porte le nom de la fondation –, ce fut peut-être aussi un excès de zèle de la part du Mudam et de son conseil d'administration, qui s'est promis de trouver des fonds privés supplémentaires pour le Mudam. Car, depuis l'alarme sonnée à répétition par le précédent directeur Enrico Lunghi, il n'est plus un secret que la dotation publique – qui a toutefois augmenté de 6,7 millions d'euros en 2016 à 7,1 millions d'euros cette année – n'est pas suffisante pour à la fois payer les frais courants du musée et constituer une collection. C'est la raison pour laquelle le Premier ministre et ministre de la Culture libéral Xavier Bettel a placé un certain nombre d'hommes et de femmes d'affaires qui lui sont proches dans le CA – Florence Reckinger (alors Banque de Luxembourg), Laurent Loschetter (DSL Data Service & Den Atelier) ou le vice-président Philippe Dupont (cabinet d'avocats Arendt & Medernach). Or, malgré le fait qu'ils aiment à organiser des galas, comme celui, « audacieux » selon le rapport annuel 2017, pour les cent ans de l'architecte Ieoh Ming Pei, « réunissant les mécènes ainsi que d'autres personnalités du Luxembourg » afin de « créer de nouveaux contacts avec des partenaires potentiels », ces mondanités n'ont, à ce jour, pas eu d'autres répercussions que de créer des frais (parce que ledit dîner a été imputé au budget du Mudam).

Faute de transparence – le rapport annuel ne publie plus aucun chiffre, contrairement à

tous les grands musées du monde pour lesquels une gouvernance rigoureuse est aussi un argument pour attirer des mécènes et sponsors –, on ignore donc ce que les seize « partenaires institutionnels », qui ont souvent signé des « conventions pluriannuelles », apportent concrètement au musée, qui a un statut d'établissement public, faut-il le rappeler. Ainsi, la Japan Tobacco International lui consacrerait depuis 2011 « un montant considérable » ou le transporteur aérien Cargolux lui aurait ouvert une « ligne de crédit considérable ». Le type de sponsors va de la banque (Pictet) en passant par la société d'audit (PWC) à l'entreprise de nettoyage (Dussmann) ou l'exploitant de parkings (Indigo). On n'apprend pas non-plus quelles sont les contreparties de ces sponsorings ou mécénats – contrairement aux partenaires ponctuels de projets spécifiques, fondations, études d'avocats ou sociétés de fret qui ont participé à la réalisation d'expositions ou au don d'œuvres pour la collection.

« Le contexte luxembourgeois semble n'être pas idéal pour la promotion du mécénat », avait noté la société Lord Culture dans son rapport d'audit sur le Mudam en 2014, calculant un apport moyen de 4,5 pour cent du mécénat (450 386 euros en 2012) aux recettes globales annuelles du Mudam. Et d'expliquer cela par un manque de tradition dans ce domaine, le fait que beaucoup de grandes entreprises aient préféré constituer leur propre collection d'art – qu'on pouvait visiter le week-end dernier lors du Private Art Kirchberg – ou

dépendent de maisons-mères situées à l'étranger et donc loin des besoins locaux. De fait, le Mudam est donc un musée d'État, avec une mission de service public qu'il semble perdre peu à peu de vue.

Déductible Le Fonds culturel national (Focuna), établissement public dépendant du ministère de la Culture et qui vient de fêter ses 35 ans d'existence en 2017, sait à quel point il est difficile de sensibiliser les entreprises et les gens fortunés à devenir mécènes. L'essentiel du budget qu'il distribue en aides et bourses, « le seul financement permettant au Fonds de mener une politique culturelle indépendante », écrit son président Jo Kox dans le rapport annuel 2017, vient de l'Œuvre nationale de secours grande-duchesse Charlotte, qui gère l'argent provenant de la Loterie nationale : 600 000 euros, contre 470 000 euros de mécènes privés. La même année, 333 000 euros de dons ont transmis par le Focuna, mais ce sont ceux qui, souvent des montants modestes, ne font que traverser la comptabilité du Focuna pour pouvoir profiter de la déductibilité fiscale, et dont le donateur choisit le destinataire final. « La déductibilité fiscale du don et la reconnaissance qui peut accompagner ce geste font du mécénat moderne une action pas entièrement dénuée d'intérêts pour le mécène », écrit le Focuna. Il n'est donc pas étonnant que la proposition n°62 du *Plan de développement culturel* prévoit de réformer la loi sur le mécénat, afin de « créer un cadre légal et opérationnel sans entraves ni limitation pour le mécénat privé, complémentaire aux moyens publics ».

Eine neue Studie des Statec zeigt: In Luxemburg sind mehr Leute arm, als die offizielle Armutsgrenze anzeigt

Sparen? Was denn?

Ines Kurschat

Jedes Jahr, wenn die neuste Armutsstatistik erscheint, sind sie so sicher wie das Amen in der Kirche: Kommentare, meist aus der Politik oder Wirtschaft, dass die Armutsmessung keine exakte Wissenschaft sei und dass das Armutsrisiko in Luxemburg aufgrund der insgesamt hohen Löhne und Transferleistungen tendenziell übertrieben werde. Wohlfahrtsverbände wiederum beharren sich darauf, dass die Armut hierzulande wegen der hohen Lebenshaltungskosten eher unter- als überschätzt werde.

Eine neue Studie des Statistischen Amtes Statec ist jetzt der Frage nachgegangen, was es für ein sogenanntes anständiges Leben braucht und hat errechnet: Ein Paar mit zwei Kindern braucht 4 079

Euro, um in Luxemburg angemessen leben zu können. Das Gros, nämlich, 38 Prozent dieses Einkommens und also 1 562 Euro geht für Miete (im städtischen Raum) drauf, für Lebensmittel braucht die Familie 922 Euro, 559 Euro sind für Erholung- und Freizeitaktivitäten veranschlagt.

Die Schlüsselfrage lautet freilich: Was bedeutet „anständig zu leben“ überhaupt? Ab wann ist das Geld so knapp, dass lebensnotwendige Ausgaben nicht mehr getätigt werden können, dass das Leben nicht mehr würdig ist und Armut droht? Woran wird sie gemessen? Das Armutsrisiko wird allgemein in Europäischen Einkommensstatistiken – und ergo auch in den offiziellen Statistiken der Regierung – mit 60 Prozent des



Was braucht ein Mensch in Luxemburg, um angemessen leben zu können und nicht in Armut zu rutschen?

mittleren Einkommens der gesamten Bevölkerung berechnet. Das waren 2016 hierzulande bei einer Familie mit zwei Kindern 1 690 Euro pro Erwachsenen.

Beim Referenzeinkommen ist Sparen vorgesehen, allerdings sind die neun bis elf Prozent, die ein Haushalt monatlich beiseite legen soll, kaum realistisch

Wissenschaftler des Statec hatten vor zwei Jahren, mit Hilfe von Experten, genauer zu bestimmen versucht, welche Produkte eine Person oder eine Familie braucht, um anständig zu leben. Sie stellten dafür einen Warenkorb zusammen, in dem sie Produkte und Leistungen legten, die sie als notwendig und unabdingbar einschätzten. Die Entscheidung, was notwendig ist und was nicht, ist nicht frei von Wertvorstellungen unserer (Konsum-)Gesellschaft. So gilt ein Telefon oder ein Computeranschluss inzwischen in den meisten Ländern der westlichen Welt zur Grundausstattung eines Haushalts.

In die Berechnung des Referenzeinkommens flossen Vorannahmen ein, die für den Blick auf Armut entscheidend sind. So setzten die Statistiker voraus, dass beide Eltern gesund und erwerbsfähig, und nicht etwa an chronischen Krankheiten leiden oder ein behindertes Kind im Haushalt lebt, was zusätzlichen Ausgaben bedeuten würde. Ebenso wurde davon ausgegangen, dass niemand in der Familie besondere Diäten folgen muss und dass mehrmals zu Mittag in der Kantine und abends zuhause gekocht und gegessen wird.

Selbst Entscheidungen über Grundbedürfnisse sind nicht frei von Rollenvorstellungen: So wird generell Männern ein geringerer Ausgabenposten für Hygieneartikel zugeschrieben als Frauen: Die Autoren zählten neben Seife, Zahnpasta, Shampoo, Binden und Makeup als unverzichtbares Utensil für Frauen. Hygieneartikel für die Menstruation werden in Luxemburg übrigens mit dem höchsten Mehrwertsteuersatz, den für Luxusartikel, belegt, ein Widerspruch, wenn das Statec sie für lebensnotwendig hält. Organisationen, wie das Planning familial, fordern, für diese Gebrauchsartikel den niedrigen Steuersatz von drei Prozent vorzusehen. So würden die Kosten für diesen Posten deutlich schrumpfen und das Geld wäre anderweitig verfügbar.

Manche Elemente des Warenkorbs wurden in der Arbeitsgruppe kontrovers diskutiert: Braucht eine Familie, um in Luxemburg ohne Armut leben zu können, ein Auto? Fanden die einen es zumutbar, einkommensschwache Familien auf den öffentlichen Transport zu verweisen, wollten andere die Mobilitätsfrage vom Wohnort abhängig machen: Lebt die Familie auf dem Land, wo lange Wege an der Tagesordnung sind? Zählt man zum anständigen Leben hinzu, ab und zu ins Kino oder ins Theater gehen zu können, dann geht das auf dem Land nur unter erschwerten Bedingungen. Am Ende einigte man sich darauf, die Kosten für die Anschaffung eines Gebrauchtwagens vorzusehen – ungeachtet des Wohnorts. Deutlich wird, wie schwierig

die Einschätzung dessen ist, was zu den Grundbedürfnissen zählt.

In ihrer neuen Studie überprüften die Statistiker, wie Familien stehen, wenn ein Haushalt den unqualifizierten gesetzlichen Mindestlohn bezieht. Rechnet man staatliche Hilfen ein, Mithilfe, Teuerungszulage, Kindergeld und Steuerabschläge für Familien, deckt das Einkommen bei einer Familie mit zwei Kindern alle Grundbedürfnisse ab, das gilt aber nicht für Alleinerziehende und Alleinstehende. Das heißt, mit Referenzeinkommen als Bezugsgröße reichen Mindestlohn und staatliche Zuschüsse nicht aus, um ein anständiges Leben zu führen. as Phänomen bezeichnet die Soziologie deshalb als *working poor*. Verfügt ein Haushalt lediglich über Mindestlohn, Familienzulagen und Schulgeld, dann haben nur die Kinderlosen ein Einkommen oberhalb des Referenzeinkommens, Familien mit zwei Kindern, bei denen beide Partner erwerbstätig sind, haben ein Einkommen etwa in Höhe des Referenzeinkommens. Der Teil ihres Einkommens, der aus Erwerbsarbeit stammt, beträgt 83 Prozent des Referenzeinkommens.

Beim Referenzeinkommen ist auch Sparen vorgesehen, allerdings sind die neun bis elf Prozent es Gesamteinkommens, die ein Haushalt monatlich beiseite legen soll, nur realistisch, wenn nicht plötzlich größere Ausgaben anfallen. Was aber, wenn jemand chronisch krank wird, die Familie einen größeren Schaden zu bezahlen hat und dazu ein Kind neue Kleidung braucht? Das mathematische Modell sieht diese Ausgaben vor, aber verteilt die Belastung gleichmäßig auf die einzelnen Monate. Das Leben ist aber selten so schematisch und exakt berechenbar.

Eines wird klar: Die Armutsschwelle von 60 Prozent des Medianeinkommens liegt unterhalb des Referenzeinkommens. Und auch der gesetzliche Mindestlohn, ergänzt durch staatliche Hilfen, garantiert nicht automatisch ein Leben frei von Armut. Somit haben Kritiker, die sagen, Armut werde in Luxemburg unterschätzt, plausible Argumente – wenn man das Referenzeinkommen als Grundlage akzeptiert.

Denn diese Methode ließe sich ebenfalls hinterfragen: Die Statec-Experten haben sich wohl bemüht, die Grundbedürfnisse detailliert zu bestimmen und Aspekte wie die kulturelle Teilhabe oder Bildung sind in ihren Warenkorb eingeflossen. Trotzdem bleibt ihr Blick vorrangig ökonomischer: Im Mittelpunkt stehen Waren und monetäre Werte, nicht aber Chancen oder –warum eigentlich nicht? – auch die Zufriedenheit und Selbsteinschätzung der Betroffenen.

ACQUISITIONS | SALES | RENTALS | VALUATIONS | INSURANCE | REAL ESTATE CONSULTING

DO YOU WANT YOUR SALE OR RENTAL TO CLOSE SUCCESSFULLY?

GET STARTED WITH A REALISTIC VALUATION * OF YOUR PROPERTY.

OUR VALUATIONS ARE ACCURATE & RELIABLE,
FREE & NON-BINDING. NO OVER-, NO UNDERRATING.
NO DECEPTIVE CLIENT PITCHING. NO STORYTELLING.
*** NO BULLSHIT ASSESSMENTS.**

PAUL FABECK
OWNER & FOUNDER

BRICKS REAL ESTATE SOLUTIONS
SOLUTIONS IMMOBILIÈRES
EXCELLENCE IN REAL ESTATE

2, PLACE DE NANCY | L-2212 LUXEMBOURG | T : 26 44 11 61 | INFO@BRICKS.LU | WWW.BRICKS.LU

Crise turque

L'or, fil d'Ariane



La plupart des financiers déclarent mépriser l'or qu'ils qualifient volontiers de relique d'un monde révolu. Or, l'or reste un enjeu entre les puissances

Jean-Luc Karleskind

Au courant du mois d'août 2018, le monde retenait son souffle. La crise turque allait-elle causer des turbulences dans le système financier mondial ? Le 10 août, après l'annonce par le président Trump de l'imposition de taxes douanières sur l'acier et l'aluminium en provenance de Turquie, la livre turque perdait seize pour cent en frôlant la barre des sept livres pour un dollar. Mi-septembre, il fallait 6,20 livres pour acheter un dollar quand il n'en fallait que quatre début avril, soit une perte de valeur de 55 pour cent. Les raisons citées le plus souvent étaient l'endettement excessif envers l'étranger, les pressions de l'exécutif sur la Banque centrale et la nomination de M. Albayrak, gendre du président Erdogan, au poste de ministre des Finances et du Trésor.

Les devises d'autres pays émergents plongeaient également. Le rand sud-africain a perdu 22 pour cent depuis avril 2018 et l'Argentine, dont la devise a perdu quarante pour cent depuis le début de l'année, a demandé l'aide du FMI. La hausse des taux d'intérêt américains passant de 0,15 pour cent début 2017 à deux pour cent aujourd'hui a provoqué un « appel d'air » pour des capitaux investis à court terme dans les pays émergents. Allions-nous assister à une nouvelle crise de la dette comme celle de la crise asiatique de 1997 ou celle de la dette mexicaine en 1982 ?

Pour qui voulait répondre à cette question, la déclaration du 10 août 2018 de M. Erdogan ne pouvait qu'intriguer. Ce jour-là, le président turc avait déclaré : « Changez les euros, les dollars et l'or que vous gardez sous vos oreillers en livres en vous rendant dans nos banques ». Évoquant une « lutte nationale » et des « attaques économiques », il a ajouté : « Nous devons défendre notre pays ». On peut comprendre la mention de dollars et d'euros, mais de l'or ? Pourquoi mentionner l'or ?

En investiguant, on découvre que la Banque centrale de la République de Turquie avait expliqué en février 2018 que l'augmentation du déficit de la balance courante en 2017 était causée d'une part par une énergie plus chère expliquant 8,6 milliards de dollars et... d'autre part par des achats d'or pour 11,6

Que peut bien vouloir faire la Turquie avec 300 tonnes d'or supplémentaires ? Une telle quantité n'est certes pas destinée à alimenter seulement les joailliers du bazar d'Istanbul

milliards. La balance des comptes courants mesure les flux nets de devises d'un pays avec le reste du monde. On comprend donc que la Turquie se serait endettée en dollars pour acheter de l'or, environ 300 tonnes. Que peut bien vouloir faire la Turquie avec 300 tonnes d'or supplémentaires ? Une telle quantité n'est certes pas destinée à alimenter seulement les joailliers du bazar d'Istanbul.

En suivant la piste de l'or, on apprend qu'en avril 2018, la Banque centrale turque a rapatrié ses réserves (220 tonnes) stockées auprès de la Réserve fédérale des États-Unis (la Fed) à New-York. Ce fait est également curieux quand on connaît les difficultés qu'ont rencontrées les Allemands pour rapatrier leur or, également stocké auprès de la Fed.

Au cours des dernières années, l'or a progressivement disparu des écrans radar de l'actualité. Mais le métal jaune garde un certain nombre de « fidèles » qui croient en sa valeur refuge. L'or est en effet un métal rare. 175 000 tonnes en tout et pour tout auraient été mises à jour par les humains. L'extraordinaire densité de ce métal fait que le volume total de tout l'or du monde tiendrait probablement dans la cathédrale de Luxembourg. Les banques centrales conservent des réserves en or ainsi que le FMI. Ces réserves se montent à 30 000 tonnes, soit un peu moins d'un cinquième de l'or existant. Les États-Unis détiennent les réserves les plus importantes avec 8 134 tonnes et l'Allemagne est numéro deux avec 3 371 tonnes devant le FMI avec 2 847 tonnes. La Turquie n'aurait que 236 tonnes de réserves et on voit donc que les 300 tonnes d'or achetées en 2017 sont significatives.

La Fed stocke de l'or pour le compte de 36 pays. Ces stocks trouvent leur origine dans la période allant de 1944 à 1971 pendant laquelle le dollar américain était librement convertible. Les pays qui encaissaient des dollars pour leurs exportations pouvaient se présenter à la « gold window » de la Fed et les échanger en or. Mais transporter l'or était risqué et cher et donc beaucoup de pays préférèrent laisser leur or nouvellement acquis aux bons soins de la Fed. Ce ne fut pas le cas de la France de De Gaulle qui envoyait régulièrement la Marine française prendre livraison de l'or acheté pour le stocker en France. L'Allemagne fédérale avait des troupes américaines sur son territoire. Le Rideau de Fer se trouvait à cent kilomètres de Francfort.

Tout le monde était donc d'accord pour laisser l'or acquis à la Fed bien en sécurité à New York à l'abri d'une possible invasion soviétique. Après 1989, cet argument perdit sa raison d'être mais l'or allemand ne fut pas rapatrié. Sous la pression d'activistes déterminés, dont un certain Peter Boehringer, devenu en 2017 député de l'AFD au Bundestag, la Cour des comptes a demandé en 2012 à la Bundesbank de rapatrier l'or allemand. On apprenait alors que 1 536 tonnes se trouvaient à New York et seulement 1 036 tonnes en Allemagne même.

Ce n'est qu'à partir de 2013 que ce rapatriement a commencé, non sans difficulté. Pour commencer, la Fed refuse que ses stocks soient vérifiés par des experts indépendants ou même par les pays propriétaires d'or. Fin 2013, les Français qui stockaient également de l'or allemand, avaient renvoyé 32 tonnes d'or et la Fed... cinq tonnes sur les cinquante promises. En août 2017, Carl-Ludwig Thiele, membre du directoire de la Bundesbank en charge du dossier, était très heureux d'annoncer qu'il avait réussi à rapatrier 674 tonnes. Mais, si les Français avaient tout renvoyé, seules 300 tonnes étaient revenues du fameux stock de la Fed où il resterait donc encore plus de 1 200 tonnes.

Que la Turquie ait ainsi pu rapatrier l'intégralité de son stock à première demande en dit long sur le statut de l'Allemagne, géant économique mais nain politique, et sur la relative position de force de la Turquie. On voit également que bien que la plupart des financiers déclarent mépriser l'or qu'ils qualifient volontiers de vieille relique d'un monde révolu, l'or reste un enjeu entre les puissances. La décision de rapatriement de la Turquie est une déclaration de méfiance envers l'allié américain. De plus, la Turquie accumule une dette en dollar pour acquérir du métal jaune. Quelqu'un qui voudrait brandir la menace du défaut sur la dette lors d'une négociation difficile ne s'y prendrait pas autrement.

Et il y a un certain nombre de contentieux ouverts entre la Turquie et les États-Unis qui promettent des négociations difficiles. Il y a le sort de Fethullah Gülen, que la Turquie voudrait échanger contre le pasteur Brunson, mais il y a également l'aide de l'Otan aux Kurdes qui luttent contre Daesh en Syrie et puis il y a Halkbank. Et là encore, nous retrouvons la piste de l'or.

En mai 2018, le tribunal fédéral de New York condamne pour fraude bancaire et conspiration M. Mehmed Hakan Attila, ex directeur des affaires internationales de la banque publique turque Halkbank, à 32 mois de prison. Halkbank fait l'objet d'une enquête de la part des autorités américaines et pourrait se voir condamner à une forte amende comme ce fut déjà le cas pour d'autres banques et notamment en 2014 pour BNP Paribas qui écopa de 8,9 milliards de dollars d'amende. Que reproche-t-on à Halkbank ?

En 2012, en raison du programme nucléaire iranien, l'Union européenne décidait d'interdire à 116 individus et 442 sociétés, dont la Banque centrale d'Iran, l'accès au réseau de transfert interbancaire Swift. Cette coopérative de droit belge, basée à La Hulpe non loin de Bruxelles, gère les transactions bancaires internationales du monde entier. S'en voir exclu signifiait pour l'Iran ne plus pouvoir se faire payer pour ses exportations ni payer ses fournisseurs étrangers. Par la voix de son président de l'époque, M. Lazaro Campos, Swift s'est déclarée « obligée d'agir » mais non sans souligner qu'elle interrompre ses services envers les banques constituait un « acte exceptionnel et sans précédent de la part de Swift ».

La Turquie avait obtenu des États-Unis des exemptions à l'embargo sur les achats de pétrole et de gaz iranien. L'Iran, voisin de la Turquie, était avec la Russie, autre quasi-voisin, son premier fournisseur d'énergie. Les alliés de l'Otan ne voulaient pas frapper la Turquie du fait des sanctions contre l'Iran. Les Turcs ont donc continué à importer du pétrole iranien après l'embargo. Mais, comment payer après l'interdiction d'accès à Swift ? S'est alors mis en place un système dans lequel Halkbank vendait de l'or acheté sur le marché international à des Iraniens, personnes privées. Ces Iraniens payaient l'or avec les livres turques reçues en paiement des achats d'énergie de la Turquie. Ils transportaient ensuite l'or dans leurs bagages à Dubaï. Là, des sociétés de négoce de métaux précieux achetaient l'or, le revendaient sur le marché international et, avec les dollars obtenus, réglaient les factures des importations iraniennes. Ainsi, l'Iran put contourner partiellement l'embargo imposé par l'UE sur l'accès à Swift.

Halkbank se défend d'avoir rien commis d'illégal. Les sanctions de mars 2012 ne concernaient pas le commerce de métaux précieux avec l'Iran. Les États-Unis se sont aperçus de cet oubli par la suite et ont élargi l'embargo aux métaux précieux à partir du 1^{er} juillet 2013. Selon Halkbank, elle aurait alors mis un terme à ces opérations sur l'or. Mais entre 2012 et 2013, Halkbank a vendu des tonnes d'or. On parle d'une valeur de treize milliards de dollars.

Bien avant d'arriver devant la justice états-unienne, cette affaire prit un tour dramatique. En décembre 2013, la police turque met à jour ce qui semble être une énorme affaire de corruption. On aurait trouvé 4,5 millions de dollars en liquide chez le CEO de Halkbank, M. Suleyman Aslan et 750 000 dollars chez le fils du ministre de l'Intérieur, patron de la police. Dans le coup de filet, est arrêté un changeur de monnaie de Dubaï, un certain Reza Zarrab, Irano-Azéri qui a acquis la nationalité turque. Il semblerait que la moitié des flux en or en relation avec les importations turques aient transité par le bureau de change de M. Zarrab à Dubaï. Selon ce dernier, il aurait versé 70 millions de dollars de « commissions » à trois ministres du gouvernement de M. Erdogan et celui-ci aurait été au courant.

Quand le scandale éclate, M. Erdogan accuse la police, les journalistes, les États-Unis et Israël de complot. Des dizaines de policiers turcs sont révoqués. La rupture entre M. Erdogan et le mouvement Hizmet date de ce moment-là après que M. Fethullah Gülen eût déclaré « que ceux qui voient le voleur mais poursuivent celui qui pourchasse le voleur, qu'Allah apporte le feu dans leur maison ».

Le gouvernement turc a cherché à étouffer l'affaire. M. Akin Ipek, le magnat turc à qui Garanti Bank Luxembourg avait refusé l'accès à soixante millions de livres sterling se trouvant sur les comptes d'une de ses sociétés, a raconté à Pierre Sorlut (*Luxemburger Wort* du 18 mai 2016) que les autorités turques lui auraient demandé d'intervenir auprès de ses chaînes de télé pour étouffer l'affaire de corruption ci-dessus, ce qu'il avait d'ailleurs accepté de faire. Malgré sa démonstration de bonne volonté, Akin Ipek a été exproprié de son groupe employant 5 000 personnes en octobre 2015. Peu avant, il avait fui à Londres où il se trouve toujours. Il n'a pas récupéré les fonds de Garanti Bank et la Turquie demande son extradition.

Suite à cette affaire, la répression envers tous ceux qui étaient de près ou de loin liés au mouvement Hizmet s'est mise en place progressivement. Les restrictions sur les écoles du mouvement ont été accompagnées de mesures d'expropriations. La banque Asya, une banque islamique liée au mouvement Gülen, est la première cible économique. L'État retire ses dépôts. La propriété de la banque est contestée et les déposants voient leurs comptes gelés mais doivent payer leurs dettes de cartes de crédit. Une semaine après la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016, la licence de la banque est retirée et Asya mise en faillite. À son apogée en 2009, la banque avait un bilan de sept milliards de dollars.

Outre les purges massives dans l'administration qui ont abouti au limogeage de plus de 140 000 fonctionnaires, un bon millier d'entreprises ont été expropriées pour lien supposé de leur propriétaire avec le mouvement Hizmet. L'état d'urgence empêche les personnes concernées de faire valoir leurs droits devant un tribunal. En juillet 2017, le *Financial Times* estimait les actifs expropriés de 965 sociétés employant près de 50 000 personnes à onze milliards de dollars. Ces actifs ont été placés dans le « Savings Deposit Insurance Fund » et seraient destinés à être mis aux enchères. Il y a donc là des perspectives de très bonnes affaires pour les amis du régime.

Avant de frapper le mouvement Hizmet, M. Erdogan avait déjà puni Koç Holdings, un conglomérat pesant 47 milliards de chiffre d'affaires, appartenant à la famille Koç. Avant l'arrivée au pouvoir de l'AKP, cette famille oligarques aux opinions kémalistes



Scènes de manifestations autour du Parc Taksim Gezi à Istanbul en 2013

La perspective d'une alliance régionale entre la Turquie, la Russie et l'Iran formant une continuité géographique et une population de plus de 300 millions d'habitants ne doit pas amuser les stratèges occidentaux pour ne rien dire des pays du Golfe

avait longtemps bénéficié des largesses de l'État. Trois de ses sociétés ont été condamnées à de lourdes amendes fiscales, trente millions de dollars pour Tofas, 50,6 millions pour Yapi Credit, et 186 millions pour Tupras. M. Erdogan reprochait aux Koç leur sympathie supposée avec les manifestants du parc Gezi en 2013. Des manifestants fuyant la police avaient trouvé refuge dans l'hôtel Diwan et l'hôtel Diwan appartient aux Koç...

Même si quasi aucun Turc aujourd'hui ne se revendique plus de Hizmet – et pour cause –, tout le monde a assisté à ces expropriations massives. Comment avoir confiance dans les banques du pays ou dans sa devise ? Les Turcs ont connu leur dernière hyperinflation à la fin des années 1990. Donc, ils thésaurisent du dollar, de l'euro et de l'or, d'où le solde obstinément négatif de la balance des comptes courants. C'est ce qu'on appelle la fuite des capitaux. Avant les investisseurs internationaux, ce sont sans doute des Turcs qui se sont détournés en premiers de leur propre monnaie, causant le creusement de la dette extérieure et la dépréciation du cours de change.

Ceci ne veut pas dire que la spéculation internationale ait épargné la livre turque. Selon les *Echos* du 23 mai 2018, la paire dollar-livre turque était depuis un certain temps la favorite des fonds spéculatifs. En octobre 2017, sur le marché de Londres, première place mondiale sur les devises, les transactions journalières se chiffraient en moyenne à cinquante milliards de dollar par jour soit autant que les volumes échangés sur la paire dollar-renminbi chinois. Les mouvements récents ont certes généré des profits record pour ceux qui pariaient à la baisse de la livre. Mais, comme il s'agit d'un jeu à somme nulle, quelqu'un a supporté les pertes. De qui s'agit-il ? C'est cette incertitude sur l'identité des perdants qui avait généré la méfiance entre les banques lors de la crise bancaire de 2008-2009. Ce scénario va-t-il se répéter ?

La crise financière turque se double d'une crise diplomatique. Il y a le sort du pasteur Brunson qui a beaucoup retenu l'attention, mais il y a plusieurs autres pommes de discorde. Citons uniquement le soutien américain et français aux milices kurdes en Syrie, une « ligne rouge » pour Recep Tayyip Erdogan. Le pasteur Brunson, retenu en Turquie, aurait fait l'objet d'une proposition d'échange. Les Occidentaux prétendent que l'offre aurait été de donner à M. Atilla la possibilité de finir sa peine en résidence surveillée en Turquie en échange de la libération de M. Brunson. Mais les Turcs auraient demandé en outre que la plainte contre Halkbank soit enterrée ce que les Américains auraient refusé. Les Turcs,

eux, prétendent qu'ils auraient proposé d'échanger Andrew Brunson contre Fethullah Gülen.

La question de Halkbank est peut-être la plus épineuse. « Si Atilla devait être déclaré criminel, cela reviendrait presque à déclarer que la République turque est criminelle » avait dit M. Erdogan. Pour

le discours officiel en Turquie, l'affaire de corruption autour des flux d'or vers l'Iran est un complot fomenté par des adeptes du mouvement Hizmet visant à faire perdre le pouvoir à M. Erdogan et que ceci fut suivi de la tentative de coup d'État de 2016. Donc, M. Erdogan ne peut que très difficilement transiger sauf à se dédire et perdre la face.

Pour les États-Unis, la « ligne rouge », ce sont les sanctions contre l'Iran. Or, les États-Unis ont demandé à Swift d'exclure à nouveau les Iraniens du réseau à compter du 4 novembre 2018. Il n'est pas question de laisser un possible échappatoire à ce pays qui pourrait passer par la Turquie. Cette fois-ci, ce ne sera pas l'UE qui fera la demande à Swift,

signe de la mauvaise humeur européenne face à la décision américaine de mai 2018 de sortir de l'accord sur le nucléaire difficilement trouvé en 2015. Le 22 août 2018, M. Heiko Maas, ministre allemand des Affaires Étrangères, a publié un article dans *Handelsblatt* où il se déclare favorable à un système de paiement international indépendant du dollar. Il écrit : « Nous ne devons pas simplement accepter que Washington prenne des décisions sans nous consulter, à nos frais. » Quand on voit la force des demandes allemandes pour récupérer leur or ou leurs protestations sans conséquences suite à l'écoute du téléphone de la chancelière par la NSA, on peut douter que cette déclaration sera suivie d'effets. Mais on voit que l'attitude envers l'Iran a changé et que les États-Unis ont plus de mal à faire valoir leurs vues à leurs alliés européens.

Depuis le deuxième trimestre, la pression sur la Turquie via la devise et la dette était à l'œuvre. Était-il vraiment opportun que M. Donald Trump ajoute des sanctions douanières le 10 août 2018 ? Cette décision a marqué une escalade dans la crise et précipité la chute de la livre. Le 9 septembre 2018, la Russie, l'Iran et la Turquie ont annoncé qu'ils vont commercer entre eux en monnaie nationale sans passer par le dollar. Il est difficile de dire aujourd'hui quelle sera la portée de cet accord. Mais, les décisions récentes des États-Unis poussent la Turquie vers une alliance orientale.

Or, la Turquie a un poids stratégique considérable. Sa population de 80 millions d'habitants dont l'âge médian est de trente ans fera passer la Turquie devant l'Allemagne (âge médian 47 ans) d'ici quelques années. La forte croissance économique depuis les années 2000 a porté le PIB par habitant aux alentours de 26 000 dollars. La surface du pays est de 1,4 fois celle de la France. Disposant de 1 600 kilomètres de côte méditerranéenne, l'influence culturelle de la Turquie s'étend aux pays du Moyen Orient dont elle est désormais la première puissance économique. Les populations de langue turque peuplent l'Asie centrale le long de l'ancienne route de la Soie jusque dans le Xinjiang chinois peuplé de dix millions de Ouïghours, mais on en trouve aussi le long de la Volga au Tatarstan russe dont la capitale est Kazan. De plus, le territoire turc bloque l'accès de la Russie aux mers chaudes.

Ces considérations avaient valu un intérêt très soutenu de l'Otan dont la Turquie est devenue membre dès le premier élargissement en 1952 avant l'Allemagne fédérale. L'armée turque a été choyée par les États-Unis qui ont formé nombre de ses officiers en Amérique. Cinquante à 90 bombes atomiques B-61 – sur les 200 engins nucléaires déployés par l'Otan en Europe – sont stockées sur la base d'Incirlik. Il semble inconcevable que l'Otan se prive de tels atouts. D'autant que la perspective d'une alliance régionale avec la Russie et l'Iran formant une continuité géographique et une population de plus de 300 millions d'habitants ne doit pas amuser les stratèges occidentaux pour ne rien dire des pays du Golfe.

Les pays qui, depuis 1945, se sont opposés aux États-Unis ont payé cher leur effronterie. Le Viêt-Nam a perdu dix pour cent de sa population dans une guerre totale menée contre les civils et la nature. Cuba se trouve sous embargo depuis 1962 après la nationalisation de compagnies américaines. L'Iran est sous sanctions depuis près de quarante ans. Le président chilien Salvador Allende, qui avait eu la mauvaise idée de nationaliser les ressources du sous-sol chilien, meurt dans son palais à Santiago le 11 septembre 1973 sous les bombes de l'aviation chilienne.

M. Erdogan s'inscrit assurément dans la lignée de ces dirigeants charismatiques qui ont osé lever la tête et défier l'ordre établi. Jusqu'où pourra-t-il aller ? Il reste qu'il a quelques arguments historiques à faire valoir quand il parle d'attaques économiques. En attendant, le monde regarde. Quand on joue avec des allumettes sur un baril de poudre, il ne faut pas s'étonner quand on provoque une explosion.



Sacralisation des données fiscales



Les sources fiscales sont « construites », car basées sur les bilans et les comptes de profits et pertes qui sont, eux également, basés sur des conventions et des catégories construites

Paul Zahlen

Une production historiographique est à la fois dépendante de la disponibilité et de l'accessibilité des sources d'archives et des institutions qui encadrent les travaux de recherche académique. Deux césures institutionnelles – qui pourraient avoir un impact important sur la production des historiens – se sont produites récemment : la création du C2DH (Luxembourg Centre for Contemporary and Digital History) et la loi sur l'archivage. Dans la présente contribution on s'intéressera à la loi sur l'archivage.

La loi sur les archives du 17 août 2018 a été accueillie plutôt favorablement dans sa globalité. Il est vrai que le texte essaie de donner une structure à la conservation des archives publiques, des règles de conservation et de destruction et un encadrement de l'archivage des sources d'intérêt public, respectivement d'intérêt historique, scientifique, culturel, économique ou sociétal au Grand-Duché de Luxembourg. La loi prévoit également la possibilité d'un classement des archives privées, mais seulement avec l'accord des propriétaires de ces archives.

Une disposition de la loi a cependant été accueillie par beaucoup de critiques, notamment de la part de certains historiens. Il s'agit d'un alinéa de l'article 16 consacré aux sources fiscales : « Le délai de communication est de cent ans à partir de la date du document le plus récent inclus dans le dossier pour les archives publiques qui sont couvertes par le secret fiscal ». C'est d'ailleurs une disposition qui a été expressément incluse à la demande du ministère des Finances, semble-t-il. Il s'agit même d'un compromis. À l'origine, le projet de loi excluait totalement les archives couvertes par le secret fiscal du champ d'application de la loi.

Évidemment, on peut regretter qu'une des sources majeures potentielles pour les historiens du temps présent – qui ont l'ambition d'analyser les transformations économiques du pays, transformations qui sont sans aucun doute très liées aux niches dans le domaine fiscal –, échappe largement à leur champ d'investigation. Mais on a également l'impression que, dans le contexte politique actuel où la politique des niches est mise en cause (et cela commence à devenir un consensus), les sources fiscales deviennent une sorte de panacée qui permettrait le cas échéant d'écrire (ou de réécrire), d'analyser et de comprendre – sans ambiguïté – l'ensemble de l'évolution économique et sociale récente du pays. Ce qui équivaut à une sacralisation à rebours des données fiscales.

Or, pour les entreprises notamment, les sources fiscales sont elles-mêmes « construites », c'est-à-dire basées largement sur les bilans et les comptes de profits et pertes qui sont, eux également, basés sur des conventions et des catégories construites. Cela pose aussi la question de la documentation du processus de décision (et de négociation) en matière fiscale. Une analyse pertinente ne peut se limiter à une simple description ou publication de listes de contribuables et des relevés des montants des impôts payés.

Et cela pose indirectement la question de l'interdisciplinarité. Là encore, il faut éviter de faire de l'approche interdisciplinaire une panacée. Mais le dialogue entre fiscalistes, économistes, juristes, historiens et sociologues est indispensable dans ce domaine, encore plus que dans d'autres. Pour avancer dans cette collaboration, une certaine « humilité disciplinaire » – qui admettrait que la complexité du monde (économique, social, cultu-

Le secret fiscal n'est probablement pas seulement une niche économique, mais révèle le caractère d'une société. Il n'est pas fortuit que les sociétés égalitaires, comme le Danemark par exemple, sont plus favorables à la transparence fiscale que les sociétés inégalitaires

rel) ne peut être appréhendée qu'à partir de points de vue scientifiques divers et variés – serait utile.

La disposition de la loi concernant les délais de consultation des sources couvertes par le secret fiscal pose d'autres questions tout aussi importantes, notamment celle de la cohérence avec des éléments de la loi qui ont trait à la protection des données personnelles. On peut se demander pour quelle raison les données à caractère personnel (autres que fiscales) sont soumises à un délai de consultation plus court. Selon le paragraphe 3 de l'article 16 de la loi, les archives qui contiennent des renseignements individuels relatifs à la vie privée, familiale et professionnelle ou à la situation financière d'une personne physique, qui révèlent l'origine ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale ainsi que le traitement de données relatives à la santé et à la vie sexuelle, y compris le traitement des données génétiques, peuvent être communiquées 25 ans après le décès de la personne concernée, au cas où la date de décès est connue. Le délai est de 75 ans si la date de décès n'est pas connue.

Le délai de consultation de cent ans pour les sources fiscales doit également être mis en relation avec le délai de cinquante ans qui concerne les archives dont la communication porterait atteinte au caractère confidentiel des informations commerciales et industrielles.

Imposer le secret fiscal pour une durée de cent ans revient donc à accorder à la fiscalité une importance disproportionnée par rapport à d'autres données personnelles ou commerciales susceptibles d'être protégées ; c'est en quelque sorte les « sacraliser ». Que les pouvoirs publics (le gouvernement, comme le Parlement qui a voté la loi) accordent ce niveau de « secret » exclusivement aux données fiscales est peut-être le signe que la société luxembourgeoise tient beaucoup à ce secret.

Le fait de réclamer la transparence fiscale pour les entreprises, et notamment pour les banques, les sociétés financières, etc. est entré pratiquement dans le « mainstream » de l'opinion publique. Est-ce que les personnes qui font cette demande accepteraient que l'on révèle leur situation fiscale ou patrimoniale (même avec un délai) ? Le secret fiscal n'est probablement pas seulement une niche économique, mais révèle le caractère d'une société. Il n'est pas fortuit que les sociétés égalitaires, comme le Danemark par exemple, sont plus fa-

vorables à la transparence fiscale que les sociétés inégalitaires. Les sociétés égalitaires sont d'ailleurs aussi celles où le degré de confiance interpersonnelle et dans les institutions est le plus élevé. L'étude de perception de la fiscalité, de la perception du secret fiscal et plus largement des finances publiques au sein d'une société, est peut-être aussi parlante que l'étude de la fiscalité en elle-même. Peut-être un sujet à creuser.

Pour les historiens, au Luxembourg, plus que la réduction de la durée du secret fiscal en matière archivistique, l'acceptation fondamentale d'une certaine transparence (par les individus et les entreprises) et une ouverture d'esprit favorable à l'analyse scientifique dans tous les domaines de la vie économique et sociale pourraient constituer la base d'une culture historiographique ouverte et prolifique. Une telle ouverture d'esprit ne peut d'ailleurs se décréter. Mais si le dialogue entre scientifiques et chefs d'entreprise (ou responsables d'administrations d'ailleurs) est basé sur une confiance mutuelle, les choses pourraient commencer à bouger. Qu'il faille faire des compromis pour établir cette relation de confiance va de soi. À moins de considérer que tout compromis équivaut à une compromission, c'est d'ailleurs souvent la seule façon d'avancer pour les chercheurs. La radicalité de la pensée réside d'ailleurs moins dans des prises de position morales difficilement contestables que dans la capacité d'aller du simple au complexe ; ce qui est en fait la base de toute recherche.

Il ne faut d'ailleurs pas s'y tromper. Les exemples existent. Depuis la fin des années 1980, les archives de l'Arbed sont transférées aux Archives nationales et cela autant sur initiative privée que publique, et grâce à l'intérêt de certains dirigeants pour une mise en perspective scientifique de l'histoire de leur entreprise. D'autres archives privées ont suivi.

Mais ce sont ces archives qui révèlent un autre problème beaucoup plus immédiat et terre-à-terre, à savoir la question du classement des archives et des moyens pour les rendre accessibles. Le Conseil d'État, dans son avis sur le projet d'archivage, note d'ailleurs « que la fiche financière qui accompagne le projet de loi ne contient que des données très partielles concernant l'impact budgétaire de la nouvelle législation ».

On peut donc se demander si, au moment de l'élaboration de la loi, on a mesuré l'énormité de la tâche qui sera celle des archivistes qui

sont au centre du dispositif. En fait, comme le note le Conseil d'État, la loi d'août 2018 a « une approche beaucoup plus coercitive qui force désormais, en principe, les organismes relevant du secteur public de verser leurs archives aux Archives nationales », sauf régime dérogatoire qui est notamment accordé aux communes, à la Justice, etc. Par ailleurs, les Archives nationales ont désormais un droit étendu de surveillance sur la gestion et la conservation des archives publiques. Cette centralisation est d'ailleurs considérée comme excessive par l'Associatioun vun de Lëtzebuerger Bibliothekären, Archivisten an Dokumentalisten et le Veräin vun de Lëtzebuerger Archivisten qui estime « qu'une loi nationale sur l'archivage doit prendre en compte la diversité du paysage archivistique au Grand-Duché et appliquer le principe de subsidiarité aux archives publiques établies ». C'est peut-être justifié, mais on ne peut reprocher aux auteurs de la loi de vouloir établir une certaine cohérence dans la politique archivistique, cohérence qui semble d'ailleurs parfois plus difficile à atteindre dans un petit pays – où les (in)compatibilités personnelles sont une donne impondérable – que dans un grand pays.

Sans classement cohérent et sans métadonnées précises, les archives restent ce qu'ils étaient avant cette loi, à savoir du papier (ou des banques de données d'ailleurs) prenant beaucoup de place dans les compactus ou sur les serveurs. Les moyens humains et financiers nécessaires pour rendre vivantes ces archives seront énormes. D'ailleurs, la loi reste pratiquement muette sur les archives électroniques, même si dans l'exposé des motifs on dit assez lapidairement que « la conservation à long terme de documents électroniques constitue un nouveau défi d'envergure », et un peu plus loin que « l'activité des Archives nationales ne se limite plus aux seuls documents papier, imprimés ou manuscrits, mais doit également porter sur des documents immatériels, tels que des fichiers numériques ou courriers électroniques, ainsi que sur des documents audiovisuels ou sonores. » C'est évidemment incontestable. Or, avec le courrier électronique, avec les banques de données de toutes sortes, la reconstitution du cheminement administratif et des processus de décision ne devient pas plus simple, mais plus complexe. Parmi les archivistes il y a aura bientôt des archivistes-informaticiens ou encore des informaticiens-historiens, des spécialistes du « big data »... Il est possible que, dans certains domaines où les données disponibles sont extrêmement nombreuses, l'on ne puisse s'en sortir qu'en procédant par la voie d'échantillons. Et ce choix devra être judicieux.

« Mémoire » (encore)

On pourrait minimiser la référence à la « mémoire » (collective) comme une simple figure de style. Il n'en est rien. C'est le signe d'une époque où on semble vouloir contrer l'individualisation en ressassant sans cesse, comme un mantra, la référence à la « mémoire ». L'exposé des motifs de la loi sur l'archivage utilise cette terminologie de façon récurrente. Selon les auteurs de la loi, une bonne gestion des archives serait « capitale pour le maintien de la mémoire collective du Luxembourg » et ils ajoutent même que « toute société, comme tout être humain, ne peut évoluer et se développer que grâce à sa mémoire ».

En parlant de « mémoire collective », on traite les sociétés, les États, les collectivités exactement comme des individus, c'est-à-dire des êtres organiques. Or, on peut être dubitatif sur une telle approche, les collectivités n'étant pas la simple somme des individus et ne « fonctionnant » pas comme des organismes homogènes.

La « mémoire » (collective) n'est évidemment pas synonyme d'« histoire ». C'est déjà une interprétation de l'histoire. D'ailleurs, si on ne peut éviter le terme de « mémoire » en parlant des archives, on devrait logiquement parler d'une pluralité de « mémoires » qui peuvent même être conflictuelles. C'est d'ailleurs là l'apport des archives. La multiplicité des sources met toujours en exergue la diversité des motivations et des causalités historiques. pz



Sans classement cohérent et sans métadonnées précises, les archives restent ce qu'ils étaient avant cette loi, à savoir du papier prenant beaucoup de place

1945-1946: Die Geburt der Bankenaufsicht in Luxemburg

Über Umwege zum „Gentlemen’s Agreement“

Benjamin Zenner

Deutschland 1931, die Schweiz 1934, oder Belgien 1935: ein Blick auf die Gründungsjahre einer allgemeinen staatlichen Bankenaufsicht zeigt, dass diese vielerorts eine direkte Folge der Weltwirtschaftskrise der 1930er war. In Luxemburg hatte der Abgeordnete Jean-Pierre Kohner bereits 1929 mit Verweis auf Bankpleiten im Ausland ein Gesetzentwurf im Parlament eingereicht, den Regierung, Staatsrat, sowie die Direktion der Sparkasse jedoch einstimmig ablehnten. So dauerte es hierzulande bis zum großherzoglichen Beschluss vom 19. Oktober 1945, bis mit dem *Commissaire au contrôle des banques* erstmals eine allgemeine staatliche Bankenkontrolle eingeführt wurde. Wie das Datum schon vermuten lässt, sind die unmittelbaren Gründe dieser Neuerung vor allem in dem wirtschaftlichen Chaos zu suchen, das vier Jahre deutsche Besatzung und die Kriegszeit hinterlassen hatten. Ein genauerer Blick auf den Entstehungskontext und die spätere Umsetzung des historischen Dokumentes ergibt jedoch ein komplexeres Bild. Bisher unzugängliche Archivbestände der Aufsichtsbehörde etwa zeigen, dass es schon zu deren Anfangszeiten Pläne gab, ihre Befugnisse massiv auszuweiten. Die Quellen verraten aber auch, warum viele Änderungen nicht, oder nur viele Jahre später, umgesetzt wurden.

Der lange Schatten der Besatzung Unter deutscher Militär- und später Zivilverwaltung wurde das Luxemburger Bankenwesen völlig umstrukturiert. Zwischen 1940 und 1944 sahen sich die Banken genötigt, ihre zwischenzeitlich in Reichsmark umgewandelten Mittel in Deutschland anzulegen. Nach der deutschen Kriegsniederlage waren diese „Zwangsanlagen“ (*placements forcés*) dort blockiert. Erschwerend kam hinzu, dass die Banken die Einlagen ihrer Kunden in neuen Luxemburger Franken zurückerstatten mussten, womit sie den enormen Wertverlust der Reichsmark alleine zu tragen hatten. Vor diesem Hintergrund waren alle Luxemburger Banken de facto zahlungsunfähig. Um die Wirtschaft schnellstmöglich wieder in Schwung zu bringen, erklärte sich der Staat bereit, sie durch Übernahme der *placements forcés* zu sanieren, was die Staatsverschuldung massiv erhöhte. Infolge dieses Vertrauensvorschlusses sollten die Kreditanstalten unter Aufsicht gestellt werden.

Zu dieser Begründung kamen noch eine Reihe von Erwägungen hinzu, die über das Großherzogtum hinauswiesen, vor allem im Kontext der belgisch-luxemburgischen Wirtschaftsunion. Die Regierungen beider Länder verfolgten in der unmittelbaren Nachkriegszeit eine strikte Deflationspolitik, die letztlich von den Banken in die Praxis umgesetzt werden musste. Auf eine weitreichende Einfrierung der Bankguthaben der Bevölkerung folgte eine stufenweise Freigabe. Durch die so begrenzte Geldmenge sollte verhindert werden, dass ein un-

Pierre Werner wollte 1946 die Luxemburger Bankenaufsicht stärken – der Versuch scheiterte

zureichendes Angebot insbesondere von lebenswichtigen Gütern die Preise in den Himmel trieb.

Hinzu kam, dass den Banken auch bei den in der Nachkriegszeit angewandten Kapitalverkehrskontrollen eine wichtige praktische Aufgabe zufiel. Archivdokumente belegen, dass die luxemburgische Regierung sich Anfang 1945 nicht zuletzt zur Einführung einer eigenen Bankenkontrolle entschloss, um eine Ausweitung der Einsichtsbefugnisse des Institut Belgo-Luxembourgeois du Change (IBLC) und mithin eine erweiterte Einsicht der belgischen Behörden in die Bücher luxemburgischer Banken zu vermeiden. Hält man sich vor Augen, dass seit der Gründung der Wirtschaftsunion 1921 eine beachtliche Menge belgischen Kapitals seinen Weg ins Großherzogtum gefunden hatte, so handelte es sich bei der Vermeidung einer Ausweitung des Einsichtsrechts des IBLC auch um handfeste Interessenpolitik von Seiten Luxemburgs. Von geringer Bedeutung als belgisch-luxemburgische Erwägungen, aber dennoch relevant, waren auch Bemühungen um die Freigabe luxemburgischer Vermögenswerte in den Vereinigten Staaten, wofür die Amerikaner unter anderem den Nachweis einer effektiven staatlichen Bankenaufsicht verlangten.

Die Bankenaufsicht als Notlösung? („...“) considérant qu’il y a urgence“: dieser kurze Auszug aus der Einleitung des *arrêté grand-ducal* von 1945 situiert den Text inmitten einer Vielzahl von Bestimmungen, die von der Regierung in der Nachkriegszeit auf der Basis ihrer erweiterten Vollmachten verordnet wurden. Auch das Format des Dokumentes deutet auf eine Notlösung hin: Es beinhaltete lediglich acht inhaltliche Artikel, darunter mehrere explizit provisorische Bestimmungen. Der spätere Staatsminister Pierre Werner, (Mit-)Autor des Erlasses und ab dem 1. Januar 1946 offiziell erster *Commissaire au contrôle des banques*, berichtet in seiner Autobiographie dann auch davon, dass es vom ersten Entwurf des Textes bis zur Unterschrift durch die Großherzogin nur ganze zwei Tage dauerte.

Bei einem zweiten Blick auf das Datum drängt sich zunächst die Frage auf, worin die Dringlichkeit eines solchen Textes im Oktober 1945 eigentlich noch bestand – immerhin ein Jahr nach der Befreiung des Landes und der Veröffentlichung der Richtlinien zum Umtausch von Reichsmark in neue Luxem-

burger Franken. Hinzu kommt, dass Pierre Werner 1945 auf Anweisung von Staatsminister Pierre Dupong nach Belgien und in die Schweiz gereist war, um einen Bericht über die dortigen Bankenaufsichtsmodelle zu verfassen. Dieser mehrmonatige Entstehungskontext relativiert nicht nur zum Teil die Dringlichkeit, sondern suggeriert auch die Frage, warum letztlich „nur“ ein offensichtlich unfertiges Rahmengesetz daraus hervorging. Neue Archivfunde belegen nun, dass schon ab 1946 eine umfassende Ausweitung im kleinen Kreis diskutiert wurde. Schaut man sich die verschiedenen Entwürfe und ihre Begleitdokumente an, nehmen die Umrisse einer viel umfassenderen Bankenkontrolle Gestalt an.

Bei genauem Hinsehen enthielt der Erlass vom 19. Oktober 1945 bereits einen Hinweis auf seine geplante Ausweitung. Darin war nämlich von der „surveillance du marché du crédit“ die Rede. Es blieb jedoch weitgehend unklar, inwieweit dieses allgemeine Ziel konkret umgesetzt werden sollte. Der Erlass schuf letztlich nur den Posten des Kommissars, definierte grob seine Zuständigkeiten und verpflichtete die unter Aufsicht gestellten Institute zur regelmäßigen Übermittlung von Informationen sowie zur Rückerstattung der durch die Aufsicht anfallenden Kosten. Er stellte weder konkrete Regeln auf, wie Banken ihre Geschäfte zu führen hatten, noch gab er dem Kommissar effektive Mittel zur Durchsetzung seiner Empfehlungen an die Hand. Es war also in letzter Konsequenz keine aktive Einmischung des Staates in die Geschäfte der Banken vorgeschrieben. So gab es etwa keine Bestimmungen zum Mindestkapital, zur Zinsregulierung, oder Verpflichtungen zu Anlageformen wie in anderen Ländern. Es handelte sich mithin im europäischen Vergleich um eine „liberale“ Form der Bankenaufsicht. Selbst wenn in diesem Rahmen eine „surveillance du marché du crédit“ im Sinne einer rein passiven Aufsicht denkbar war, so fehlten effektive Mittel zur direkten Intervention.

Genau hier bringt der bisher unbekannte Entwurf zu einer Ausweitung des ursprünglichen Textes neue Aufschlüsse. Das 1946 von Pierre Werner verfasste Dokument zielte laut dem Titel des Verfassers auf ein „développement ordonné du crédit bancaire et des émissions publiques“ ab. Anstatt einer reinen Aufsicht war also nun eine geordnete Entwicklung die Maxime. Der Entwurf sah nicht nur die Einführung von Liquiditäts- und Solvenzquoten vor, sondern unter bestimmten Bedingungen auch die Möglichkeit einer staatlichen Festsetzung von Maximalzinsen sowie von Prioritätsbestimmungen für verschiedene Arten von Krediten. Hinzu kam in einigen frühen Fassungen eine Begrenzung von Einzelkrediten sowohl in Relation zu den Eigenmitteln der Bank, als auch in Form einer Meldepflicht aller Darlehen ab einer gewissen Höhe. Ein zweites Kapitel enthielt eine vom Bankkommissar überwachte Zulassungspflicht für öffentliche Emissionen von

Wertpapieren. So sollten die Kreditbedingungen des Staates und der Privatwirtschaft am Kapitalmarkt gesteuert werden. An letzter Stelle sah der Entwurf die Schaffung eines „comité consultatif du crédit“ vor, das aus Vertretern von Ministerien und Banken bestand, letztlich aber den staatlichen Vertretern bei weitem die Überhand einräumte.

Insgesamt stellt dieser Entwurf im Vergleich zum „liberalen“ Text von 1945 eine 180-Grad-Wende dar. Er zielt zwar genauso wie letzterer auf eine Überwachung der Banken ab, jedoch nicht nur allgemein, sondern durch die Festsetzung konkreter Regeln. Dazu, und dieser Kontrast ist noch viel stärker, definiert der er weitreichende Eingriffsbefugnisse der öffentlichen Hand in das Tagesgeschäft der Banken. Vor dem Hintergrund dieses Reformversuchs lässt sich also erahnen, dass die im Text von 1945 angedeutete „surveillance du marché du crédit“ von Pierre Werner keinesfalls zu jeder Zeit nur als passive Aufsicht angedacht war. Auch wenn der Reformversuch bestehendes Wissen zur Luxemburger Bankenaufsicht nicht grundlegend über den Haufen wirft, so zeichnet er doch ein viel differenziertes Bild von Entwicklungen, die sich auf den ersten Blick vor allem durch glasklare Kontinuitäten auszuzeichnen scheinen.

Aufgeschoben ist nur zum Teil aufgehoben

Was wurde nun aber aus diesem bemerkenswerten Reformversuch von 1946? Um die Reaktion der betroffenen Kreise zu sondieren, gab die Regierung den Entwurf an die Direktion der staatlichen Sparkasse und an den Staatsrat weiter – sowie auf Empfehlung des Rates hin an die Handelskammer, um die Meinung des privaten Banksektors einzuholen. Beide Gremien versprachen zwar jeweils ein Gutachten, jedoch scheint es, als wären diese niemals fertiggestellt worden. Zumindest für die Handelskammer kann man sich jedoch recht gut vorstellen, wie die Meinung ausgefallen wären. So hatten sich schon im Nachgang der Veröffentlichung des *Arrêté grand-ducal* von 1945 verschiedene, den Banken nahestehende Stimmen zu Wort gemeldet, um die angeblich exzessive Regulierungswut des Staates zu kritisieren. Auch der Rückgriff auf die Sondervollmachten der Regierung unter dem angeblichen Vorwand der Dringlichkeit wurde von ihnen heftig kritisiert. Man kann sich also leicht ausmalen, wie die Reaktion binnen Jahresfrist auf noch viel weitergehende Eingriffe auf gleichem Wege ausgefallen wäre.

Die Direktion der Sparkasse hingegen unterstützte zwar laut eigener Aussage prinzipiell die meisten der vorgeschlagenen Bestimmungen, sah jedoch eine grundlegende Sanierung der Banken als notwendige Bedingung für die Umsetzung an. Sie warnte sogar ausdrücklich davor, den Entwurf an die Öffentlichkeit zu bringen, da er die prekäre Lage der Luxemburger Banken ins Licht rücken könnte. Dies

ist insofern plausibel, als die endgültige Übernahme der sogenannten *placements forcés* durch die öffentliche Hand erst 1947 und 1948 erfolgte und die Banken bis dahin de facto zahlungsunfähig blieben. Aus Sicht der Sparkasse hatte mithin eine pragmatische und schnelle Sanierung der Banken Vorrang vor einer langwierigen Debatte um Gesetzestexte. Sie forderte stattdessen flexible und wenn nötig informelle Lösungen. Genau diese wurden dann auch in den Folgejahren zum Regelfall. Vor dem Hintergrund eines stetigen wirtschaftlichen Aufschwungs weitete sich nach und nach die Praxis der sogenannten „gentlemen’s agreements“ zwischen den Kreditanstalten und dem Bankenkontrollkommissar aus. Dies waren einzelfallorientierte, vertrauliche und in gegenseitigem Einverständnis ausgehandelte Abkommen zwischen dem Kommissar und den Kreditanstalten. Genau diese Art von Übereinkünften wurde dann später zum Kernpunkt des großherzoglichen Beschlusses zur Bankenkontrolle vom 19. Juni 1965, der insofern ganz klar eine Kontinuität zum Ursprungstext von 1945 darstellt.

Dennoch blieb der Reformversuch von 1946 nicht folgenlos. Vor dem Hintergrund eines sich abzeichnenden Wachstums und der Internationalisierung des Finanzplatzes kam es nämlich ab 1960 wieder zu Reformbestrebungen der Bankenaufsicht. Erste Entwürfe zeigen, dass das Konzept von 1946 nun wieder als Ausgangsbasis herangezogen wurde. Letztlich fanden mit dem Prinzip der Liquiditäts- und Solvenzquoten, sowie mit der Aufsicht des Bankkommissars über die Emission von Wertpapieren, wichtige Bestimmungen Eingang in die Verordnung. Dennoch war der endgültige Text von 1965 vor allem eine Kodifizierung bestehender Praktiken. Anstatt weitreichender Eingriffsrechte der öffentlichen Hand bildete das Prinzip der *gentlemen’s agreements* nunmehr ganz formell die Basis der Bankenaufsicht nach Luxemburger Modell. Diese Übereinkünfte waren flexibel und konnten auch zu einer begrenzten Steuerung des Kredites eingesetzt werden. Grundsätzlich blieb das Ziel der Aufsicht aber primär die Vermeidung von „Betriebsunfällen“ im Kreditsektor. Von einer staatlichen Steuerung der Kreditvergabe blieb man sehr weit entfernt, weshalb man das Luxemburger System im damaligen europäischen Vergleich zu Recht als liberal bezeichnen kann. Der bisher unbekannte Reformversuch von 1946 – aus der Feder von Pierre Werner und mit der Unterstützung des damaligen Staatsministers Pierre Dupong – zeigt jedoch, dass auch im Großherzogtum grundsätzliche Debatten zur Ausrichtung der Wirtschafts- und Finanzpolitik stattfanden.

Benjamin Zenner ist Doktorand am Luxembourg Centre for Contemporary and Digital History der Universität Luxemburg, in Kooperation mit der Universität Lausanne. Sein Forschungsprojekt befasst sich mit der Geschichte der Luxemburger Bankenaufsicht zwischen 1945 und 1980.



Pierre Werner (hier in den 1970ern) war von 1945 bis 1949 Commissaire au contrôle des banques



Der Sparkassen-Palais in den Nachkriegsjahren

La Fondation de Luxembourg fête ses dix ans – un bilan critique

Les nouveaux philanthropes

Bernard Thomas

Cela devait probablement arriver un jour. Au bout de dix ans d'existence, la Fondation de Luxembourg se trouve empêtrée dans un micmac financier-judiciaire. Au centre de l'affaire, qui mobilise une flopée de pontes du Barreau : Marie-Madeleine Fabre et sa Fondation Jeankerber, une des 75 fondations arbitrées par l'organisme d'utilité publique. Marie-Madeleine Fabre est née Le Lous, une famille industrielle propriétaire du groupe français Urgo (spécialisé dans les pansements) et classée par le magazine *Challenges* comme 101^e fortune de France. Elle était pourtant loin de l'entreprise familiale, dirigée par son frère, Hervé Le Lous. Habitant au Paraguay, elle y avait créé une œuvre de bienfaisance, un rôle de « mécène » pour lequel elle reçut la Légion d'honneur française. En juin 2014, préparant sa succession légale, Marie-Madeleine Fabre fait constituer une fondation au Grand-Duché sous l'égide de la Fondation de Luxembourg et lui donne comme mission de financer un orphelinat paraguayen, le « Divina Providencia ». À peine un an plus tard, elle meurt sans laisser d'enfants.

Or les quelque 28 millions d'euros, qui auraient dû être versés à la Fondation Jeankerber après sa mort, restent bloqués dans une ASBL luxembourgeoise. Différents prestataires de services avaient tissé un montage hypercomplexe pour la Française fortunée, un montage qui passait notamment par une titrisation des actifs et qu'il faudra maintenant décortiquer. Au-delà des aspects techniques du dossier, se pose la question quelle était la volonté de la défunte et qui peut s'en prétendre le représentant légitime. La Fondation de Luxembourg, comme bénéficiaire du legs, a porté plainte pour abus de faiblesse contre les conseillers juridiques et financiers qui entouraient la millionnaire française vers la fin de sa vie. (Il ne s'agirait ni d'une affaire de fraude fiscale ni d'une dispute interfamiliale, assure Tonika Hirdman, la directrice de la Fondation de Luxembourg.) La Fondation de Luxembourg se fait représenter par l'avocat Marc Elvinger qui, estimant que les deux intérêts sont identiques, occupe un double mandat et représente également Hervé Le Lous, le frère et exécuteur testamentaire de la fondatrice. En attendant le procès au civil, la situation reste bloquée ; et une autre procédure, pénale celle-là, est pendante devant les tribunaux suisses.

Il y a quelques années, Marcelle Quinton, une nièce de Henry J. Leir (un commerçant de minerais qui avait longtemps habité place Winston Churchill au Belair), expliquait sa vue sur ce qui était arrivé à la fortune de son riche oncle après sa mort en 1998 : « He took it with him. That's what many rich people who have no children want to do. And I'll tell you how one does it : you make very complicated trusts, you put in a huge number of trustees, many kinds of obligations and schedule the paying out of the money at whimsical moments. It's so complicated that, in the end, lawyers and accountants get it all. » Or, contrairement à l'impression de Marcelle Quinton, la Leir Charitable Foundation, présidée par Margot Gibis, la dernière gouvernante de Leir, continue à verser des dons, notamment au Mudam (lire page 26).

Lancée par le gouvernement en 2008, la Fondation de Luxembourg promet aux philanthropes privés une réduction des frais de gestion et une procédure simplifiée pour obtenir le statut – fiscalement avantageux – d'utilité publique. Contre une ponction annuelle de 0,8 pour cent sur le capital, une fondation privée peut se faire « abriter » par la Fondation de Luxembourg qui prend alors en charge la gouvernance, le secrétariat, la comptabilité (sous-traitée à Deloitte) et l'audit (réalisé par KPMG). La Fondation de Luxembourg peut également endosser le rôle d'intermédiaire et guider les philanthropes indécis sur le marché des ONG et des œuvres de charité. Pour une fondation pesant un million d'euros, le ticket d'entrée se monte donc à 8 000 euros par an. Un prix qui peut sembler conséquent mais qui ne suffit pas à entièrement couvrir les frais de fonctionnement de la Fondation de Luxembourg, dont les moins-values sont compensées par un capital de départ de cinq millions d'euros qu'avait fourni l'Œuvre nationale de secours Grande-Duchesse Charlotte, et dont il reste, au bout de dix ans, environ trois millions.



Tonika Hirdman, directrice de la Fondation de Luxembourg

La proximité avec place financière est on ne peut plus manifeste. Depuis sa création par le ministre des Finances, Luc Frieden (CSV), la Fondation de Luxembourg est domiciliée dans le House of Finance (boulevard Royal, puis rue Erasme), logeant donc à la même enseigne que l'ABBL, l'Alfi, l'ACA et Luxembourg for Finance. Sa directrice, Tonika Hirdman, est elle-même une ancienne banquière. Venue en 2006 de Stockholm au Luxembourg pour y diriger ABN-Amro ; elle est nommée à la tête de la Fondation de Luxembourg en 2008. La liste des membres du conseil d'administration et du comité de conseil se lit comme un *Who's Who* de la place financière ; les associés et directeurs de Pictet, PWC, Elvinger-Hoss ou de l'ABBL s'y retrouvent avec le ministre des Finances, Pierre Gramegna, et l'ancien ministre de l'Économie, Henri Grethen (tous les deux DP), dans un entre-soi que ne vient troubler aucun permanent d'ONG.

C'est que la Fondation de Luxembourg est une émanation de la place bancaire. Dans un contexte où tous sentaient venir la fin du secret bancaire, la philanthropie permettait aux banques privées d'élargir leur gamme de produits et offrait à certains de leurs clients une sortie des tracas réglementaires par le haut. Ce fut la Banque de Luxembourg qui avait lancé l'idée et fédéré les énergies. Toujours soucieuse de se distinguer et de fidéliser les familles d'entrepreneurs luxembourgeoises, elle avait une longueur d'avance sur ses concurrents. Or, depuis le grand tournant opéré par le secteur, passé de l'évasion fiscale *low-cost* (le dentiste belge et le boucher allemand) à l'optimisation fiscale de première classe (l'oligarque russe

et l'industriel français), la concurrence a fini par découvrir le créneau. Aujourd'hui, aucune brochure de *family office* ou de banque privée n'est imprimée sans qu'y soit mentionnée – à côté de la transmission du patrimoine, de l'art et de divers services de « conciergerie » – la philanthropie. Or, la Fondation de Luxembourg n'est pas devenue un pilier de la banque privée au Luxembourg. Commercialement, cela reste plutôt du domaine du gimmick, comme la finance islamique ou l'« art cluster ».

En 2015, la Banque de Luxembourg avait assemblé un groupe de réflexion composé notamment de l'ancien maréchal de la Cour, Pierre Bley, l'associé d'Elvinger-Hoss, Marc Elvinger, et l'ancien *tax leader* de KPMG et membre du Conseil d'État, Roger Molitor. Leurs conclusions, manifestement rédigées sous l'impression du *Zukunftspak*, présentaient la philanthropie privée comme un corollaire à la politique d'austérité : « Dans un pays régi par un État bienveillant, et avant les années de restrictions budgétaires, le recours à l'initiative individuelle ne fut ni une usance, ni une nécessité. Les dix dernières années et les crises à répétition qui les ont marquées, ont remis certains équilibres en question. L'État s'est retrouvé contraint à en appeler davantage à la contribution du secteur privé dans un certain nombre de domaines relevant du bien commun. »

C'est exactement ce que l'ancien Premier ministre, Jean-Claude Juncker (CSV), avait dit vouloir éviter lorsqu'il annonçait de nouvelles incitations fiscales dans sa déclaration sur l'état de la nation de 2008 : « La philanthropie – pour le dire très claire-

« It's the lack of tax-paying here [offshore] that is contributing to society falling apart, so I encourage clients to make lots of charitable contributions, because that's what creates the safety net. » (Un gestionnaire de fortune des Îles Caïman cité dans *Capital without Border*)

ment – n'est pas un ersatz pour l'engagement étatique. L'État ne doit se retirer d'aucun domaine aux frais de la philanthropie ou à cause de la philanthropie. La philanthropie ne doit justement pas mener à un désengagement étatique. » Cette idée d'une privatisation philanthropique, on la retrouve reformulée dans une brochure éditée par la Banque de Luxembourg. Sandrine L'Hermier, une consultante française en RSE (lisez : responsabilité sociale des entreprises), y emploie le néologisme de « philanthrepreneurs » et note que « la philanthropie est désormais considérée comme l'un des moyens d'allouer et de distribuer les ressources collectives ». Les fondations privées pourraient « contribuer à défricher des terrains que l'État ou les collectivités n'ont plus les moyens de financer : la santé, l'éducation, la solidarité internationale ».

Que l'impôt ait traditionnellement tenu ce rôle, L'Hermier le passe pudiquement sous silence. Mais soulever la question de la justice fiscale dans une brochure éditée par une banque privée luxembourgeoise aurait été un acte de funambule. La tension entre optimisation fiscale et ambitions philanthropiques semble pourtant flagrante. Dans *Capital without Borders* (Harvard University Press, 2016), la sociologue Brooke Harrington – qui avait connu une éphémère notoriété au Grand-Duché pour avoir décrit le pays comme un cas d'école de « state capture » dans le magazine *The Atlantic* – cite un gestionnaire de fortune des Îles Caïman qui dit encourager ses clients à s'investir dans des projets philanthropiques : « It's the lack of tax-paying here [offshore] that is contributing to society falling apart, so I encourage clients to make lots of charitable contributions, because that's what creates the safety net. » Or, alors que payer ses impôts reste un devoir anonyme et peu glorieux, la philanthropie confère une influence : celle de décider qui et quoi on veut financer.

Aux États-Unis, où le gouvernement fédéral accorde tous les ans plus de cinquante milliards de dollars en exonérations fiscales pour des contributions charitables, le débat sur l'influence – souvent jugée excessive – prise par des philanthropes-milliardaires est lancé. Dans un court essai publié en 2015, le président de la Ford Foundation, Darren Walker, pointe la tension inhérente à « un système qui perpétue des vastes différences de privilège puis charge les privilégiés d'améliorer le système ». Se pose également un problème démocratique : À quelle légitimité les milliardaires-philanthropes peuvent-ils prétendre pour influencer la politique d'éducation, de santé ou de développement ? La Bill & Melinda Gates Foundation finance ainsi des recherches en géo-ingénierie artificielle pour lutter contre le réchauffement planétaire ; une des pistes étudiées consiste à massivement pulvériser de l'acide sulfurique dans la stratosphère.

« Je n'aime pas trop parler de Bill Gates... Cela donne l'impression qu'il faut une grande fortune pour se lancer dans la philanthropie », dit Tonika Hirdman. Au Luxembourg, la philanthropie reste un phénomène trop marginal et modeste pour avoir l'ambition de suppléer à l'action étatique. Hirdman parle de « coups de pouce » qu'une fondation privée pourrait donner. « Il faut que l'État intervienne pour faire le *scale-up*. » À côté des fondations finançant les ONG classiques comme l'Unicef, MSF ou la Caritas, on trouve des fondations abritées qui se donnent des missions très

pointues. La Fondation Avita Novare veut ainsi « stimuler les études sur le thème de l'Antiquité tardive de la civilisation byzantine », Atoz Foundation finance une chaire en fiscalité internationale à l'Uni.lu et la Fondation Alliances du Vivant soutient un projet de « thérapie assistée par l'animal, destiné aux prisonniers de la maison d'arrêt à Strasbourg ».

47 pour cent des fondateurs sont des résidents luxembourgeois, suivis par seize pour cent de Belges, quinze pour cent de Français et douze pour cent d'Allemands. Les fondateurs seraient des « gens normaux », dit Tonika Hirdman. Aisés donc, mais très loin d'un Bill Gates, Warren Buffet, Andrew Carnegie ou Leland Stanford. Une « fondation moyenne » se situerait entre 250 000 (le montant minimal) et un million d'euros de capital. Hirdman évoque l'exemple d'une fondatrice dont les parents étaient maraîchers au Kirchberg. Enrichie par la vente de terrains familiaux, la fondatrice, qui mènerait par ailleurs « une vie très simple dans l'ancienne maison parentale », souhaitait se lancer dans les œuvres de bienfaisance en créant une fondation. La Banque de Luxembourg a beau présenter la place financière comme « hub européen pour la création de fondations », la clientèle reste très locale.

Prises ensemble, les 75 fondations actuellement arbitrées par la Fondation de Luxembourg pèsent quelque 140 millions d'euros. Sur les dix dernières années, 28 millions d'euros ont été distribués ; donc moins de trois millions par an. Sur la place financière et dans le milieu des ONG, on évalue généralement le bilan de la Fondation de Luxembourg à entre moyen et décevant. Ce ne fut ni le grand décollage, ni le crash total. Tonika Hirdman estime, elle, que 75 fondations créées en dix ans, c'est déjà pas mal. Elle fait le calcul : environ 220 fondations d'utilité publique auraient été créées entre 1928 et 2008, c'est-à-dire deux à trois par an. Or, depuis le lancement de la Fondation de Luxembourg en 2008, ce rythme de création aurait quadruplé, à environ dix nouvelles fondations par an. (Or, de nombreuses fondations ayant été constituées pour une durée limitée, cette croissance risquera de se tasser sur les prochaines années.)

Un des freins à la multiplication des fondations au Luxembourg est l'interdiction de léguer un parc immobilier. La loi de 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif spécifie que celles-ci ne peuvent « posséder en propriété ou autrement que les immeubles nécessaires à l'accomplissement de leur mission ». (Une fondation peut, par contre, détenir des parts dans une SCI.) Or, le patrimoine du « Luxembourgeois moyen » (800 000 euros, un niveau très élevé qui le place en tête du classement européen) est constitué à plus de 80 pour cent d'objets immobiliers. Une rente locative, argumente la Fondation de Luxembourg, serait parfaite pour financer des projets caritatifs, car elle garantirait une stabilité dans le temps. Le ministre de la Justice, Felix Braz (Déi Gréng), avait laissé entrevoir la possibilité d'une révision de la loi de 1928, mais cela n'avait donné rien de concret. Dans leur papier de réflexion, Bley, Elvinger, Molitor et al. évoquent une « restriction, assurément surannée ». Or, elle a des raisons historiques. L'État voulait ainsi éviter que ne se constituent, via des donations aux congrégations religieuses, des biens de mainmorte échappant ad aeternam à l'impôt.